



Commune d'Ombrée d'Anjou

DIAGNOSTIC

Projet de territoire

Ombrée d'Anjou
2020-2026

05/02/2021

Table des matières

.....	0
Introduction.....	3
I. Méthodologie et contextualisation.....	3
1. Méthodologie.....	3
a. Gouvernance et acteurs.....	3
b. Le calendrier.....	4
c. Principes et sources.....	4
d. Le contexte sanitaire et les contraintes de temps.....	5
2. L'Enquête : du 1 ^{er} au 31 octobre 2020.....	5
a. L'échantillon des enquêtés : mise en contexte des résultats.....	6
b. Limites de l'enquête.....	8
3. L'atelier : le 20 octobre 2020.....	9
II. Un cadre de vie de qualité dans un territoire rural à préserver.....	9
1. Ombrée d'Anjou un positionnement stratégique et une dynamique locale.....	9
a. Une petite centralité de l'Ouest.....	9
b. L'évolution démographique : portrait de la population.....	13
2. Des centres-bourgs à un habitat plus dispersés : les enjeux du parc de logement.....	17
a. Densité et maillage des bourgs-centres.....	17
b. Les enjeux du parc locatif : le rôle de l'OPAH RU.....	20
3. Patrimoine naturel : un environnement de qualité.....	23
4. Les paysages : au croisement de l'Anjou et de la Bretagne.....	23
5. Les espaces protégés : la richesse de la biodiversité locale.....	25
4. Tourisme : potentiel d'attractivité et mise en réseau.....	26
a. Ombrée d'Anjou comme destination touristique de l'Anjou Bleu.....	26
b. Le Patrimoine bâti.....	27
c. La voie verte : vecteur de lien.....	29
d. Autour de l'eau : Pouancé et Combrée.....	30
III. Un développement économique à renforcer : Relocaliser l'économie tout en intégrant des réseaux.....	32
1. L'enjeu de l'emploi et ses réalités.....	32
a. Le développement économique comme enjeu.....	32
b. Les réalités d'un emploi rural ouvrier en lien avec l'extérieur.....	33
c. Les impacts sur les revenus.....	35
2. Commerces et artisanat un tissu fragile à maintenir.....	38
a. Le tissu local à l'équilibre entre activités de production et activités présentielle.....	38

b.	Le tissu commercial et artisan	40
3.	AGRICULTURE : UNE FORCE VIVE DU TERRITOIRE	42
a.	Un territoire rural avec un tissu agricole fort.....	42
b.	La semaine de l'agriculture depuis 2015 : un incontournable local	45
c.	Le CERGO : fer de lance d'une spécialisation équine	46
4.	La transition énergétique	46
a.	La transition énergétique un enjeu actuel	46
b.	En termes de consommation	46
c.	et de sources d'énergies.....	47
IV.	UN TERRITOIRE VIVANT À LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ	48
1.	SERVICES AU PUBLIC.....	48
a.	Deux centralités de proximité	48
b.	L'Espace France Service comme relai privilégié des questions sociales	51
c.	La Santé un tissu fragile.....	51
2.	L'Enfance et la Jeunesse des services cœur de l'action communale.....	52
2.	La culture : vecteur de lien	54
a.	La culture en enjeu partagé.....	54
b.	Les pratiques culturelles.....	55
3.	Le sport et les associations.....	56
4.	Une commune nouvelle qui doit reconstruire une identité commune	58
a.	Un bouleversement récent.....	58
b.	La question des "incivilités" et de "l'insécurité"	59
c.	Un pessimisme à contrebalancer ?	60
d.	Les débuts d'une histoire commune ?	61

Introduction

Ombree d'Anjou 2020-2026 est une démarche de projet de territoire lancée par la nouvelle équipe municipale à l'aube de la mandature 2020-2026. Un des enjeux moteur d'une telle démarche est la nécessité d'avoir une feuille de route la plus claire et la plus structurée possible tant pour le fonctionnement des services que pour la lisibilité financière. La démarche a été menée dans un temps restreint entre septembre 2020 et février 2021.

En parallèle, la crise sanitaire liée au Covid-19, a pris de l'ampleur tout au long de l'année 2020 impactant la dynamique et plus particulièrement les modalités de concertations.

La démarche est donc structurée en trois étapes classiques : diagnostic, stratégie et plan d'actions. L'ambition étant de pouvoir apporter un certain nombre de réponses aux questions suivantes :

- de quoi partons-nous collectivement ? (Diagnostic partagé)
- vers où voulons nous aller ? (Stratégie)
- quels moyens mettons-nous en place pour atteindre ces objectifs ? (Plan d'actions)

Ce document après un bref rappel méthodologique, soulignant notamment les limites et les contextes de chaque outil employé présentera la partie diagnostic.

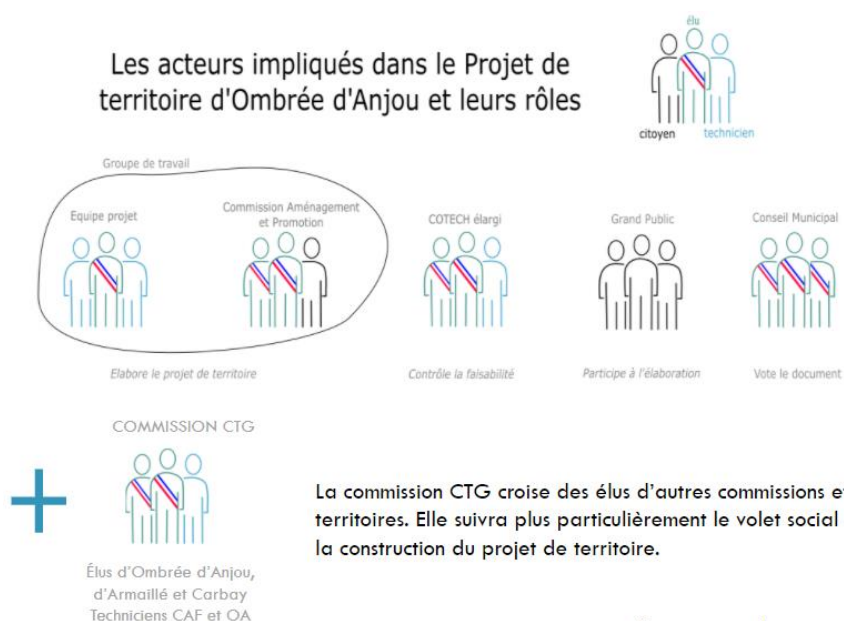
I. Méthodologie et contextualisation

I. Méthodologie

a. Gouvernance et acteurs

La commission *Aménagement et Promotion du territoire* est chargée de mener cette démarche de projet de territoire. Cette commission, comme d'autres commissions communales, est ouverte au public. Elle rassemble 21 personnes : élus et extra municipaux. C'est l'équivalent du comité de pilotage.

Une équipe projet réduite est chargée de la méthodologie, de l'animation de la démarche et de la rédaction des documents. Elle est composée de deux techniciens (direction et service



aménagement et développement du territoire) ainsi que de Monsieur le Maire.

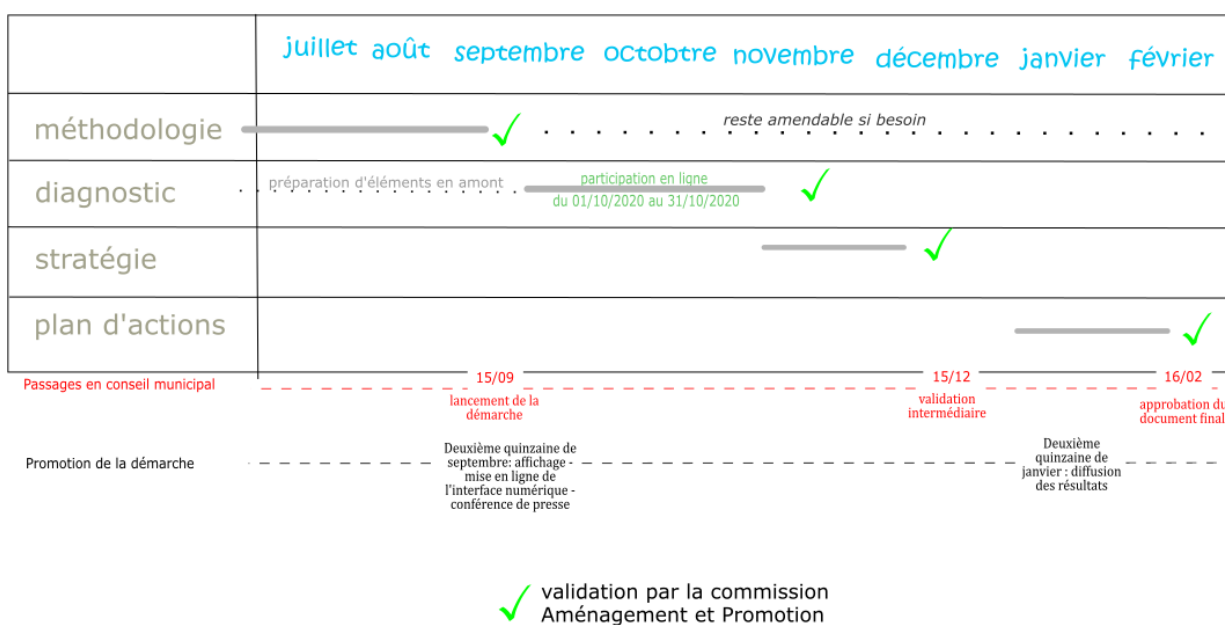
L'équipe projet fait appel à un comité technique qui se réunit à plusieurs moments clés du projet. Selon le besoin, ce comité est composé au besoin des rencontres par des élus (présidents de commissions) et / ou de techniciens.

Le conseil municipal sera amené à se prononcer deux fois au cours de la démarche. Une première validation intermédiaire en fin de l'année 2020 portant sur les enjeux et les objectifs. Au début de l'année 2021, c'est le plan d'action qui est validé.

b. Le calendrier

Le calendrier prévisionnel ci-dessous peut être amené à évoluer. Il reprend toutefois les grandes étapes de la démarche.

Ombrée d'Anjou : Projet de territoire le calendrier



c. Principes et sources

La construction de ce diagnostic se base sur les documents existants tout en actualisant les données socio-économiques et environnementales. L'objectif est de mettre en évidence et de croiser les visions politiques, techniques et grand public. Pour ce faire, plusieurs outils ont été mobilisés :

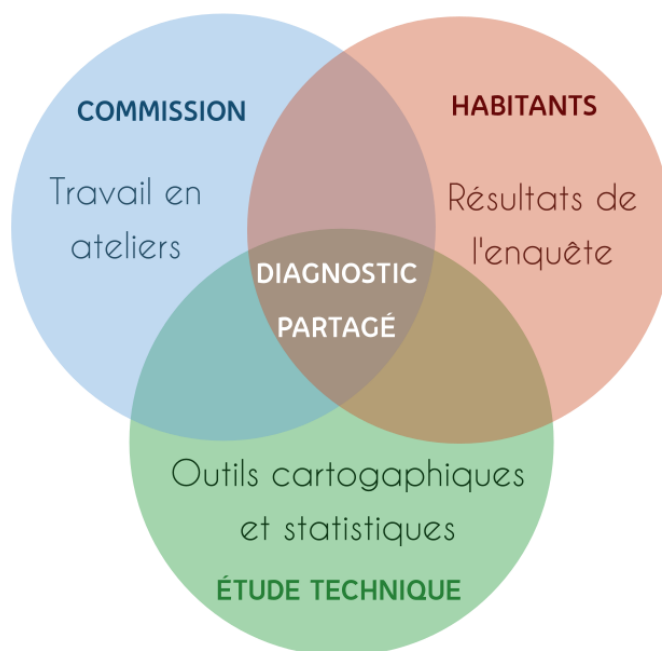
- Une revue des documents existants ;
- Un atelier de concertation de la commission ;
- Une enquête grand public (ouverte en ligne et dans les mairies déléguées tout au long du mois d'octobre).

- Des permanences tenues par les élus pour échanger avec les habitants et les aider à répondre au questionnaire.

L'appui des documents stratégiques d'échelon complémentaires sera nécessaire pour veiller à la bonne intégration du projet dans les dynamiques locales.

OMBRÉE D'ANJOU : 2020-2026

une méthodologie qui croise les points de vues



d. Le contexte sanitaire et les contraintes de temps

L'ensemble de la démarche de projet de territoire a eu lieu pendant la crise sanitaire liée à la covid 19. Ce n'est pas un élément anodin. Il est à la fois plus difficile de se projeter et plus difficile de programmer tant les incertitudes économiques et sociales sont fortes.

Par ailleurs, le temps est une contrainte puisque, l'équipe municipale a souhaité pouvoir mettre en place très rapidement le projet en prévoyant 6 mois de démarche.

L'enquête s'est notamment tenue entre les deux confinements

2. L'Enquête : du 1^{er} au 31 octobre 2020

L'objectif général du questionnaire est de permettre à la population de prendre part à la réflexion sur le projet de territoire. L'enjeu est d'obtenir des informations utiles pour les trois parties du projet de territoire (diagnostic, stratégie et plan d'actions). Le questionnaire proposé se divise en quatre parties :

- *Pratique* : comment est-ce que les habitants vivent sur le territoire, quels sont leurs rapports avec ce dernier ? L'objectif est de recueillir quelques données qui pourront venir renforcer le diagnostic socioéconomique ;
- *Perception* : comment est-ce que les habitants perçoivent le territoire, ont-ils une vision optimiste ? quels en sont les avantages et les inconvénients ? L'objectif est d'amorcer les réflexions qui pourraient être conduites sur l'image actuelle du territoire et les enjeux qui en découlent ;
- *Orientation* : quelles actions sont prioritaires ? Comment souhaitent-ils hiérarchiser les enjeux ? L'objectif est de pouvoir avoir une première priorisation pour les réponses et donc le plan d'actions ;
- *Profil* : qui répond au questionnaire ? L'objectif est de pouvoir remettre les résultats du questionnaire dans un contexte.

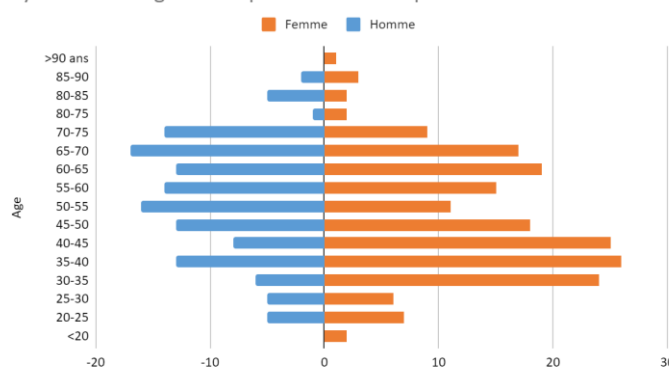
L'enquête a été ouverte en ligne du 1er au 31 octobre 2020. Accessible directement sur le site de la mairie tout au long du mois d'octobre, les résultats viennent compléter au fil de l'eau le diagnostic et viendront également appuyer les réflexions stratégiques.

a. L'échantillon des enquêtés : mise en contexte des résultats

324 personnes ont répondu à ce questionnaire. Rapporté à la population, cela représente 4.4% des plus de 14 ans¹. La personne la plus jeune a 14 ans et la plus âgée a 91 ans et l'âge moyen est aux alentours de 50 ans. L'âge médian des répondants est également de 50 ans. Il y a donc autant de participants de moins de 50 ans que de participants de plus de 50 ans.

Aussi, l'ensemble des classes sont plutôt bien représentées. La pyramide des âges ci-contre illustre la répartition des répondants en fonction de leur âge et du sexe. Elle nous montre qu'il y a plus de femmes qui ont répondu au questionnaire que d'hommes. De plus, nous pouvons voir que la grande majorité des femmes ayant répondu ont entre 30 et 50 ans. Pour les hommes c'est différent car la majorité des répondants ont entre 50 et 75 ans.

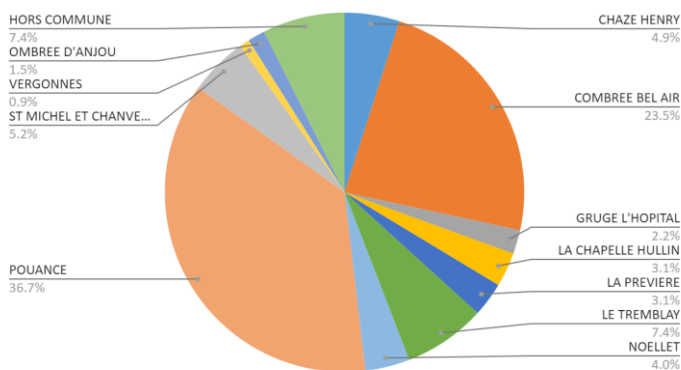
Pyramide des âges des répondants de l'enquête



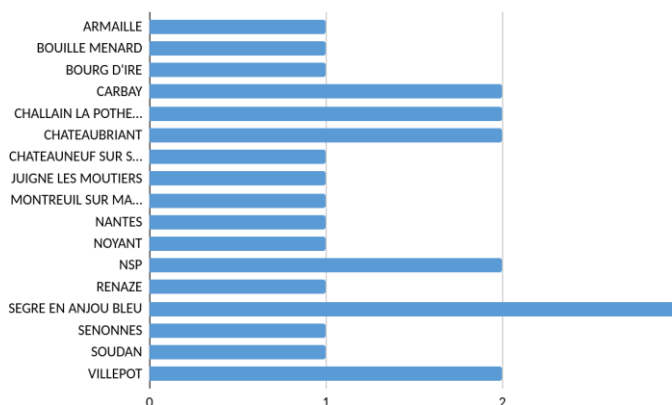
¹ Population de plus de 14 ans sur Ombrée d'Anjou : 7 366 personnes (INSEE, 2017).

Ce graphique montre la commune de résidence des personnes qui ont répondu au questionnaire. Les communes les plus représentées sont : Pouancé avec près de 40 % des répondants et Combrée Bel-Air avec plus de 23 %. Les communes du Tremblay (7,4%), Saint Michel et Chanveaux (5,2%), Chazé-Henry (4,9%), Noëllet (4%), La Prévrière et La Chapelle-Hullin (3,1%), Grugé l'Hôpital (2,2%) et enfin Vergonnes avec 3 réponses qui représentent 0,9% des répondants. Lorsque que l'on compare avec le pourcentage de population, l'ensemble des communes déléguées sont relativement bien représentées. Toutefois certaines, à l'image de Vergonnes sont sous représentées.

LIEU DE RESIDENCE DES REpondANTS AU QUESTIONNAIRE



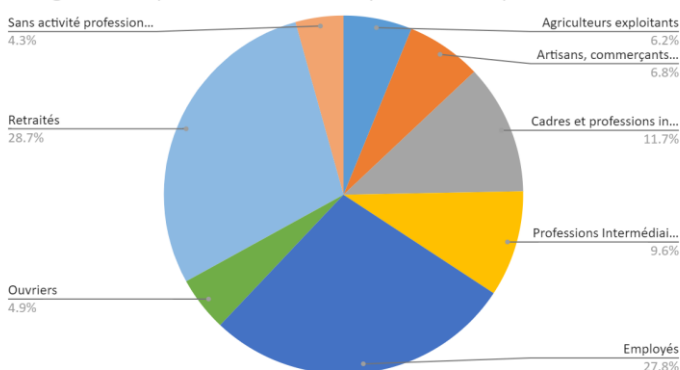
24 personnes ont répondu au questionnaire mais ne résident pas à Ombree d'Anjou. Les 7,4 % visible sur le graphique ci-dessous représentent donc une grande variété de communes plus ou moins éloignées. Ces réponses sont également intéressantes car elles correspondent à des profils typiques de personnes qui travaillent sur Ombree d'Anjou mais vivent ailleurs, qui ont longtemps vécu et ont dû partir pour des études ou le travail, ou de personnes qui vivent dans une commune proche mais pour qui Ombree d'Anjou fait aussi de centralité pour : faire des courses, consulter le médecin...



Le graphique, ci-contre, caractérise les catégories socio-professionnelles des personnes ayant répondu au questionnaire.

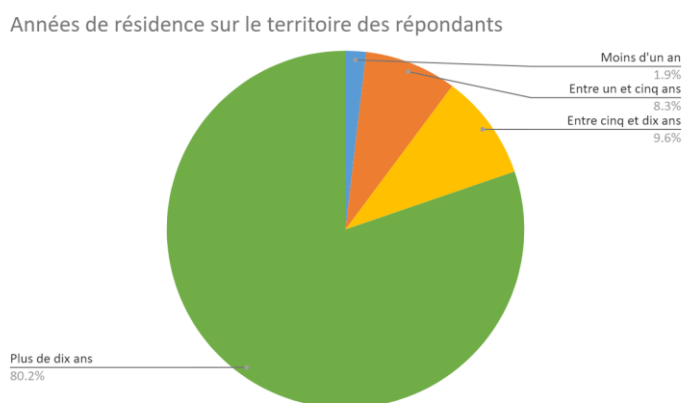
Il nous montre que plus de la moitié des répondants (56,4%) sont retraités ou employés. Suivi par les cadres et professions intellectuelles supérieures avec moins de 12%, aussi les professions intermédiaires avec moins de 10%. Puis les agriculteurs exploitants et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentent environ 6%. Enfin, les ouvriers et les sans activité professionnelle qui représentent environ 4%.

Catégorie socioprofessionnelle des répondants au questionnaire



Enfin, on relève que la grande majorité des répondants (+80%) vivent sur le territoire depuis plus de 10 ans. Parmi, cette catégorie on retrouve une diversité de personnes entre celles qui ont toujours vécu sur le territoire et celles qui sont arrivées sur le territoire depuis plus de dix ans. Malheureusement, le questionnaire ne nous permet pas de faire la distinction entre ces deux catégories.

Les derniers 20% des répondants se divisent assez simplement avec des proportions plus ou moins équivalentes de personnes vivant sur le territoire depuis 1 et 5 ans (8,3%) et 5 et 10 ans (9,6%) moins de 10 % habitent sur le territoire depuis au moins 5 ans et au maximum 10 ans. Pour finir, moins de 2% des répondants soit 6 personnes habitent sur le territoire depuis moins d'un an.



b. Limites de l'enquête

Parmi les retours formulés, il faut noter que :

Le questionnaire, malgré plusieurs tests, est long et compliqué. Certaines tournures de phrases ne sont pas évidentes à comprendre et les répondants ne se sentent pas forcément concernés par l'ensemble des thématiques abordées.

Le support du questionnaire apporte également quelques limites. En effet, l'obligation de répondre à aux questions a pu empêcher certaines personnes de répondre à la suite du questionnaire lorsque qu'ils ne se sentaient pas concernés. Pour limiter ce problème, au cours de l'enquête, la question « Combien de temps mettez-vous pour aller » a été débloquée. Ce qui explique qu'il y ait moins de réponses pour l'item « se rendre au travail ».

En pareille, les retours papiers posent questions dans le traitement des données car les personnes n'étant pas obligé de répondre à toutes les questions de nombreux items sont restés vides. Or pour les intégrer à l'enquête, il a fallu les compléter.

Le traitement des données pose de réelles questions de méthodologie notamment en ce qui concerne les réponses ouvertes. Il n'existe pas de solutions pratiques et accessibles qui permettent une analyse rapide et poussée de ces contributions. A titre d'exemple : la question « Décrivez Ombree d'Anjou », c'est : 300 réponses, plus de 1400 mots différents et environ 14 pages si on mettait les descriptions bout à bout.

La méthode proposée traite les informations via une analyse de mots et de la fréquence avec laquelle ils sont utilisés. Par contre avec cette méthode, les logiciels en accès libre permettent de regarder mot par mot. Le contexte est dans lequel chaque mot est employé est par conséquent mis de côté. Or, un mot peut revenir plusieurs fois mais dans des contextes très différents.

3. L'atelier : le 20 octobre 2020

L'atelier ouvert à la commission Promotion et Aménagement du territoire a rassemblé une quinzaine de participants : élus et extra municipaux.

L'objectif principal de cette rencontre a été de partager une vision "sensible" du territoire, de partager les forces, les faiblesses et une vision plus synthétique. Volontairement, la méthodologie n'a pas employé de données statistiques pour venir appuyer ou contredire le retour des participations. Cette mise en perspective se fera dans un second temps au fil du diagnostic.

Les participants ont formé trois groupes de 4 à 5 personnes. Deux facilitatrices ont pu tourner entre ces différents groupes pour prendre des notes sur l'ambiance générale, noter les principaux échanges, répondre aux éventuelles questions et aider la rédaction.

Grossièrement, l'atelier est décomposé en deux temps : un temps de travail en groupe et une restitution collective qui aboutit à une production. Les groupes disposaient d'un support cartographique. La méthodologie et le compte rendu sont disponibles en annexe.

L'atelier a eu un retour très positif des participants. Les échanges se sont faits sous des formes atypiques, à l'aide de cartographie et de dessin.

Il faut garder à l'esprit, les biais introduit par les participants et leur nombre. En effet, il s'agit d'un groupe de seulement une quinzaine personnes et essentiellement des élus. Pour la partie diagnostic, les extra-municipaux sont présents dans deux groupes sur trois. Ce sont des personnes habituées aux institutions, qui connaissent les projets en cours et le territoire. Leur vision du territoire est biaisée par une culture politique et des habitudes de travail. Cet atelier n'a de sens que parce que ces résultats sont mis en perspectives avec les différents outils mobilisés. Il a toutefois permis de structurer le diagnostic et son analyse en conduisant le début d'une analyse AFOM².

II. Un cadre de vie de qualité dans un territoire rural à préserver

1. Ombrée d'Anjou un positionnement stratégique et une dynamique locale

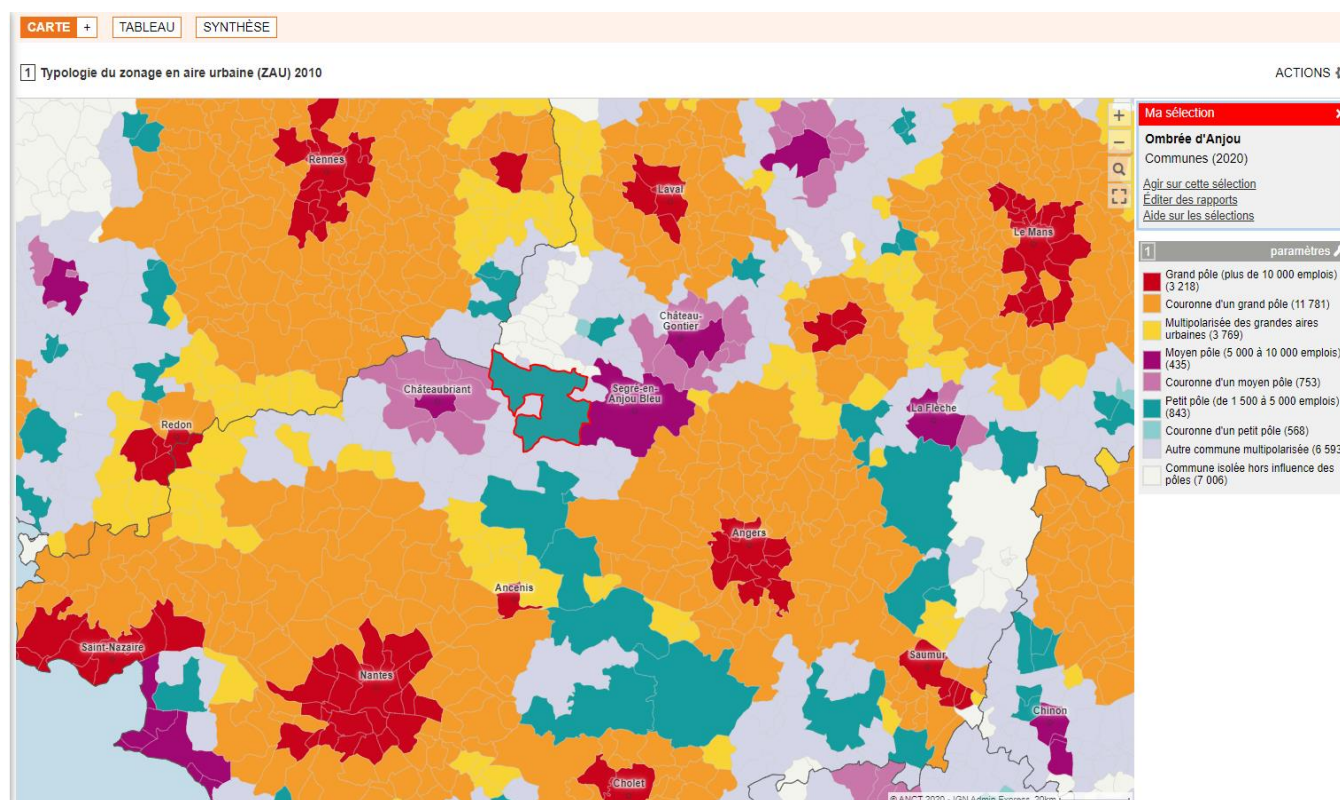
a. Une petite centralité de l'Ouest

En décembre 2016, dix communes : Chazé-Henry, Combrée, Grugé-l'Hôpital, la Chapelle Hullin, la Prévière, le Tremblay, Noëllet, Pouancé, Saint-Michel-et-Chanveaux, Vergennes du Nord-Ouest du Maine et Loire, se regroupent. Commune nouvelle, Ombrée d'Anjou rassemble ainsi près de 9 000 habitants sur un territoire de 202,2 km². Ce nouvel espace institutionnel rural se positionne de manière singulière en étant :

- à environ une heure des métropoles suivantes : Angers, Rennes, Nantes, Laval ;
- limitrophe de trois départements : Loire-Atlantique ; Ille-et-Vilaine et Mayenne

² Atout Forces Opportunités Menaces

- limitrophe de deux régions : la Bretagne et les Pays de la Loire.



Le zonage en aire urbaine³ établi par l'INSEE en 2010, permet de qualifier le territoire, classé comme petit pôle (de 1 500 à 5 000 emplois) est entouré par les pôles moyens de Châteaubriant et Segré-en-Anjou-Bleu. Très proche, on retrouve les aires urbaines de Nantes, Angers, Rennes et Laval.

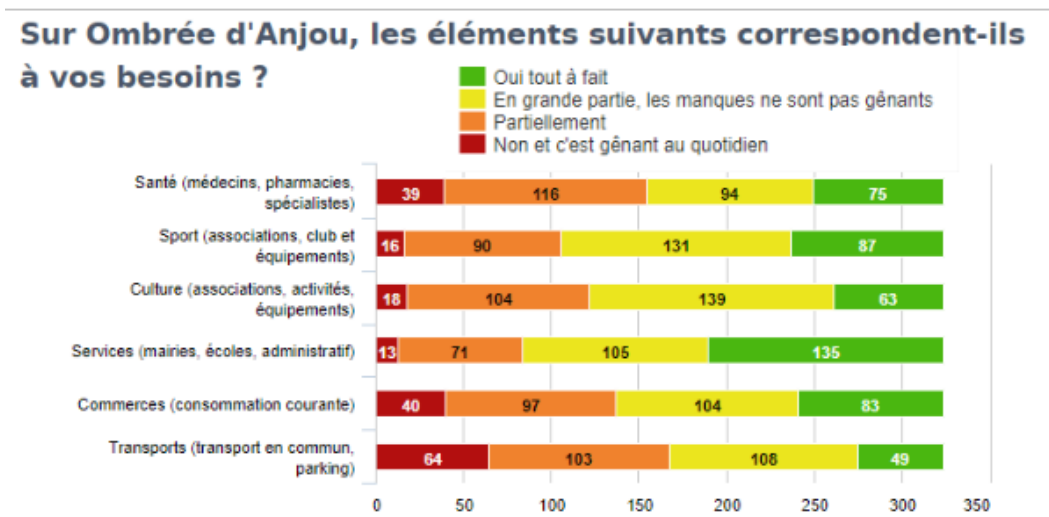
En 2012, une autre typologie de l'INSEE qui permet d'identifier des bassins de vies⁴ confirme le rôle de centralité exercé par Ombrée d'Anjou.

Lors des ateliers et de l'enquête conduite au mois d'octobre 2020, les habitants ont été interrogés sur leurs pratiques. La série de graphiques suivants souligne la vision des acteurs locaux sur cette notion de centralité.



³ Le zonage en aire urbaine est une typologie qui est notamment basé sur le nombre d'emplois

⁴ Plus petit territoire sur lequel les habitants trouvent les services

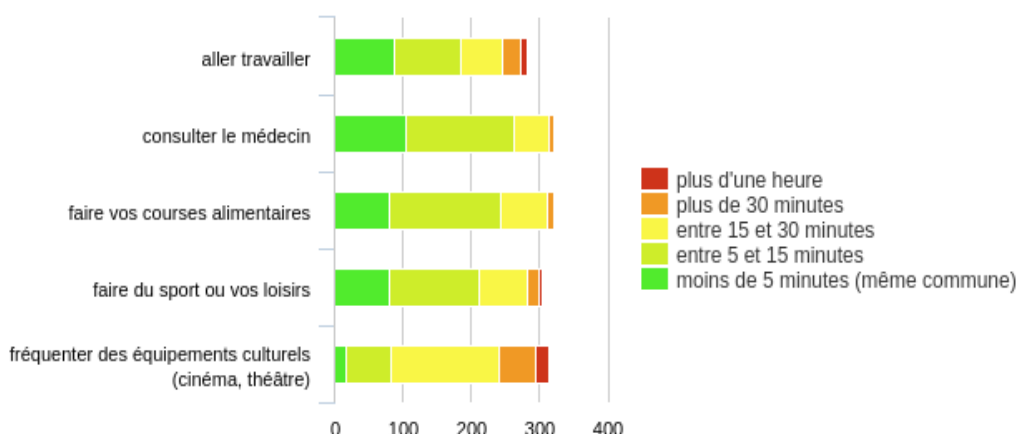


Le graphique ci-dessus permet de visualiser si différents éléments du quotidien correspondent aux attentes des répondants. Par thématique, les personnes interrogées sont invitées à se positionner sur la capacité du territoire à répondre à leurs besoins. Visuellement, les réponses s'échelonnent du rouge au vert, du "Non, ça ne correspond pas à mes besoins et c'est gênant au quotidien" au "Oui tout à fait, le territoire répond à mes besoins en vert". Logiquement, un territoire qui joue un rôle de centralité répond au besoin de ses habitants en termes de santé, accès aux sports, culture, services, commerces et transports.

Pour Ombree d'Anjou, les répondants sont relativement satisfaits en ce qui concerne : les services administratifs, écoles, mairies (240 réponses positives), le sport (218 réponses positives), la culture (202 réponses positives). Par contre, le territoire répond moins aux besoins en ce qui concerne les transports (169 réponses négatives contre 157 réponses positives), les commerces mais aussi l'accès à la santé.

Il apparaît donc que les habitants du territoire se déplacent plus facilement à l'extérieur en ce qui concerne les commerces mais font des déplacements moindres pour les services administratifs, le sport et les activités culturelles. Ce constat est nuancé par une question concernant plutôt la mobilité. Le graphique ci-dessous, reprend le temps de déplacements estimés par les répondants pour différents aspects du quotidien (travail, santé, courses, sports, loisirs et culture).

Par rapport à votre lieux d'habitation, à combien de temps évaluez-vous vos déplacements pour :



Paradoxalement, si le territoire correspond aux besoins pour la culture, c'est aussi un des éléments qui justifie les trajets les plus longs. Sur les 324 répondants, 53 personnes se déplacent à plus d'une heure et 159 à plus de 30 minutes.

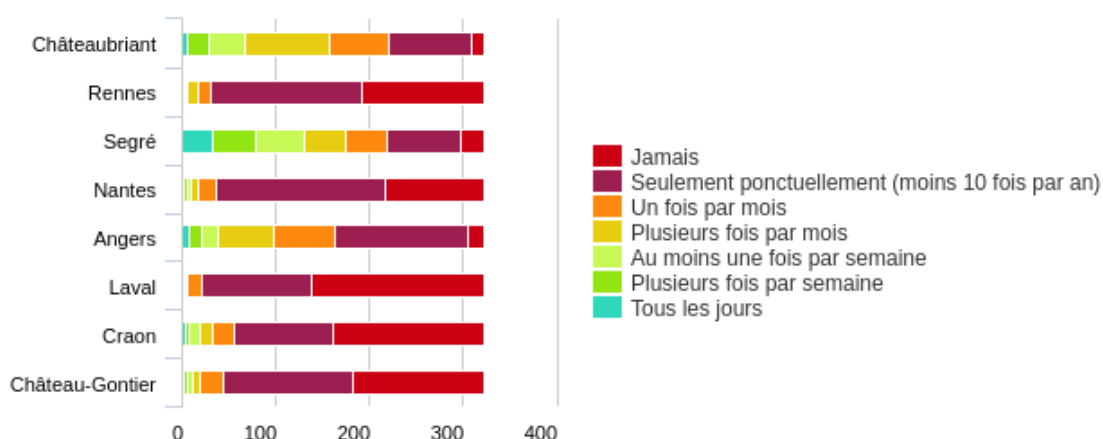
A l'inverse, et ce constat conforte le rôle de centralité du territoire, les répondants se déplacent moins loin en ce qui concerne : les consultations chez le médecin (157 déplacements entre 5 et 15 minutes, 100 déplacements à moins de 5 minutes) ; les courses alimentaires (163 déplacements entre 5 et 15 minutes, 80 à moins de 5 minutes) et les activités sportives (133 déplacements entre 5 et 15 minutes, 80 à moins de 5 minutes mais 70 entre 15 30 minutes).

Vis à vis de ce graphique la question des déplacements liés au travail est également importante mais relève d'une réalité plus contrastée. 288 réponses ont été enregistrées, la différence avec le nombre total de répondant à l'enquête s'explique par la non réponse des personnes ne travaillant pas à cet item (ex. retraités). Dans le détail, 88 personnes se déplacent à moins de 5 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail, 97 entre 5 et 15 minutes, 61 entre 15 et 30 minutes, 26 à plus de 30 minutes et 10 font plus d'une heure de trajet pour le travail.

En plus d'être stratégiquement positionné par rapport à ces grands pôles, la commune est également traversée d'Ouest en Est par la 2x2 voies reliant Rennes à Angers et par l'axe St-Nazaire Laval. Sur l'axe Anjou Bretagne, on dénombre notamment 20 000 véhicules/jour dont 2 000 poids lourds (Département). Lors de l'atelier de la commission, la 2x2 voies est revenue souvent en premier dans les discussions et les éléments. Elle est considérée comme un atout majeur pour connecter la commune à ses voisins.

La présence d'axes routiers et la proximité des pôles urbains interrogent donc sur les liens et les différentes dynamiques qui peuvent exister entre ces espaces et le territoire communal. L'enquête a notamment interrogé les habitants sur leurs mobilités vis à vis de villes proches de tailles variables. Le graphique ci-dessous illustre ces données par villes avec des fréquences de mobilités qui vont de droite à gauche de la mobilité quotidienne en bleu à l'absence de déplacement en rouge.

Vous vous rendez dans les villes suivantes :



Les villes de Châteaubriant, Segré et Angers sont les plus fréquentées par les répondants et sont illustrées par le graphique par des dynamiques similaires. À contrario, Laval et Rennes sont moins fréquentées.

Sur les 324 réponses, 141 personnes ont justifié leurs déplacements réguliers dans ces villes. Les réponses ont été analysées via un traitement lexical. La première raison est la consommation, les achats alimentaires ou plus spécifiques tels que les vêtements ou de l'électroménager. La deuxième raison est le travail et les rendez-vous professionnels. Enfin la troisième raison est la santé, c'est-à-dire les rendez-vous médicaux et voir des spécialistes.



Ombree d'Anjou se caractérise par sa position dans l'Ouest français et dans la géographie administrative française. En effet, commune nouvelle depuis 2016, Ombree d'Anjou rassemble une petite centralité aux frontières départementale et régionale.

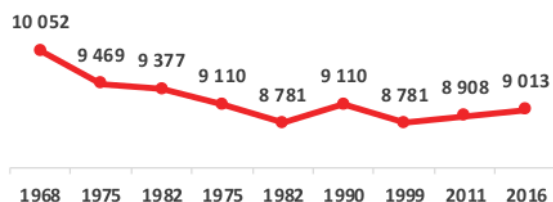
Par ailleurs, elle se détermine aussi par sa proximité avec de grands pôles urbains (Angers, Nantes, Laval et Rennes). Cette distance se traduit localement par un sentiment ambivalent entre proximité et éloignement.

b. L'évolution démographique : portrait de la population

Depuis la fin du XX^{ème} siècle (voir graphique ci-contre), les recensements généraux de la population indiquent une relative stabilité qui s'établit autour de 9 000 habitants.

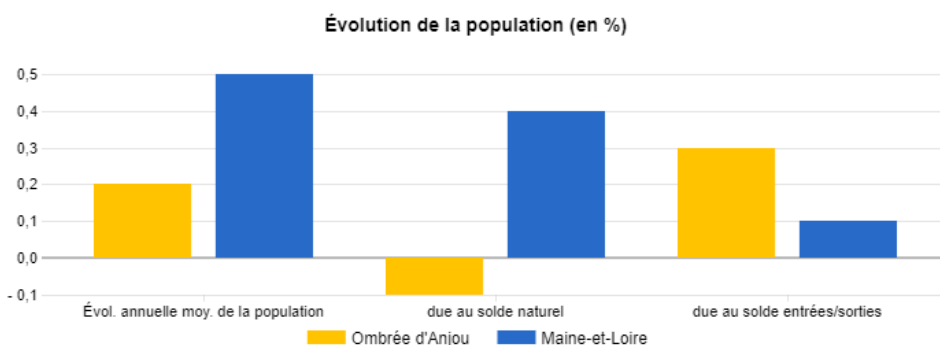
Territoire rural, d'environ 200 km², la densité de population tourne autour des 44 habitants/km² (à titre de comparaison la densité de population à l'échelle métropolitaine est de 112 habitants/km²).

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2016



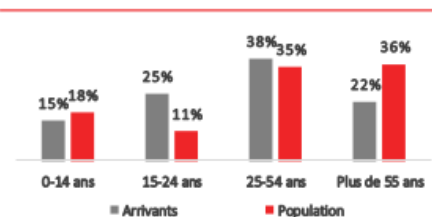
INSEE 1968-2016

En 2016, la population de la commune était de 9 013 habitants.



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - État civil - 2011-2016

Âge des arrivants par rapport au reste de la population



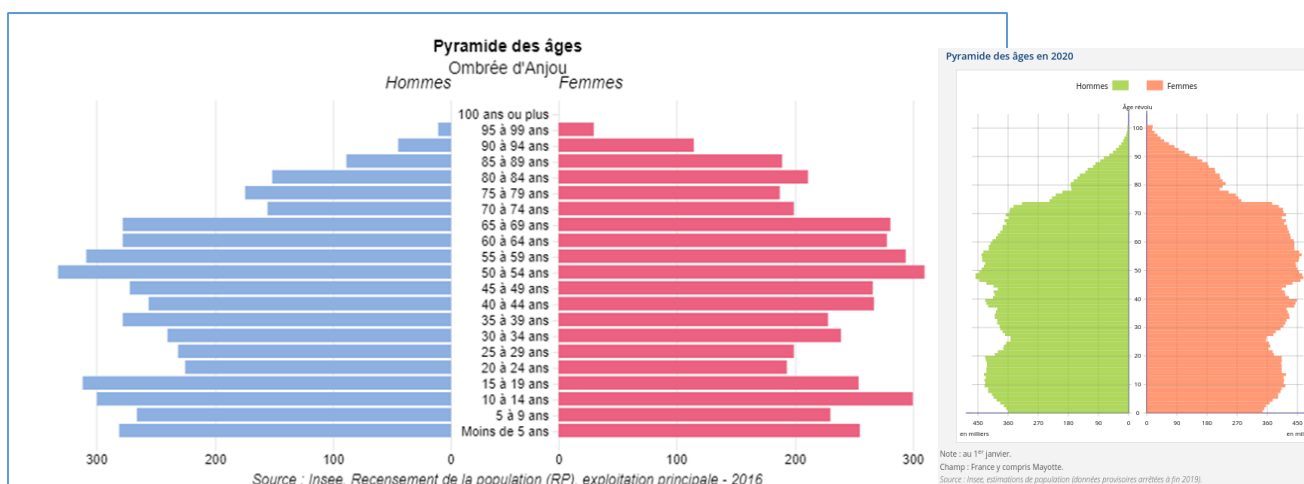
Source : INSEE 2016

En 2016, 38% des nouveaux arrivants de la commune avaient entre 25 et 54 ans.

Depuis 1975, le taux annuel de variation de la population est relativement stable (0,2%). Dans le détail, le graphique ci-dessus reprend pour Ombree d'Anjou (en jaune) et le Maine et Loire (en bleu) cette évolution. Entre 2011 et 2016, l'évolution annuelle moyenne de la population positive est en grande majorité due aux flux migratoires puisque sur cette même période le solde naturel est négatif (-0,1%). Il y a eu sur cette période, plus de décès que de naissances enregistrées dans la commune.

Ombree d'Anjou attire donc une nouvelle population. Les arrivants ont majoritairement entre 25 et 54 ans (38%) et ils sont moins nombreux à avoir plus de 55 ans. La commune attire donc principalement des jeunes, avec ou sans enfants.

En parallèle, la pyramide des âges montre un déséquilibre avec un étalement des classes d'âges à partir de 50 ans et un "trou démographique" pour les 20 et 35 ans. Si on note un "décrochement" avec moins de population à partir de 70 ans, les ordres de grandeur restent comparables jusqu'à 90 ans. Ce phénomène assez typique des espaces ruraux en France, s'explique notamment par le départ des jeunes populations vers les métropoles pour leurs études et le travail. Il se traduit par un vieillissement de la population.



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

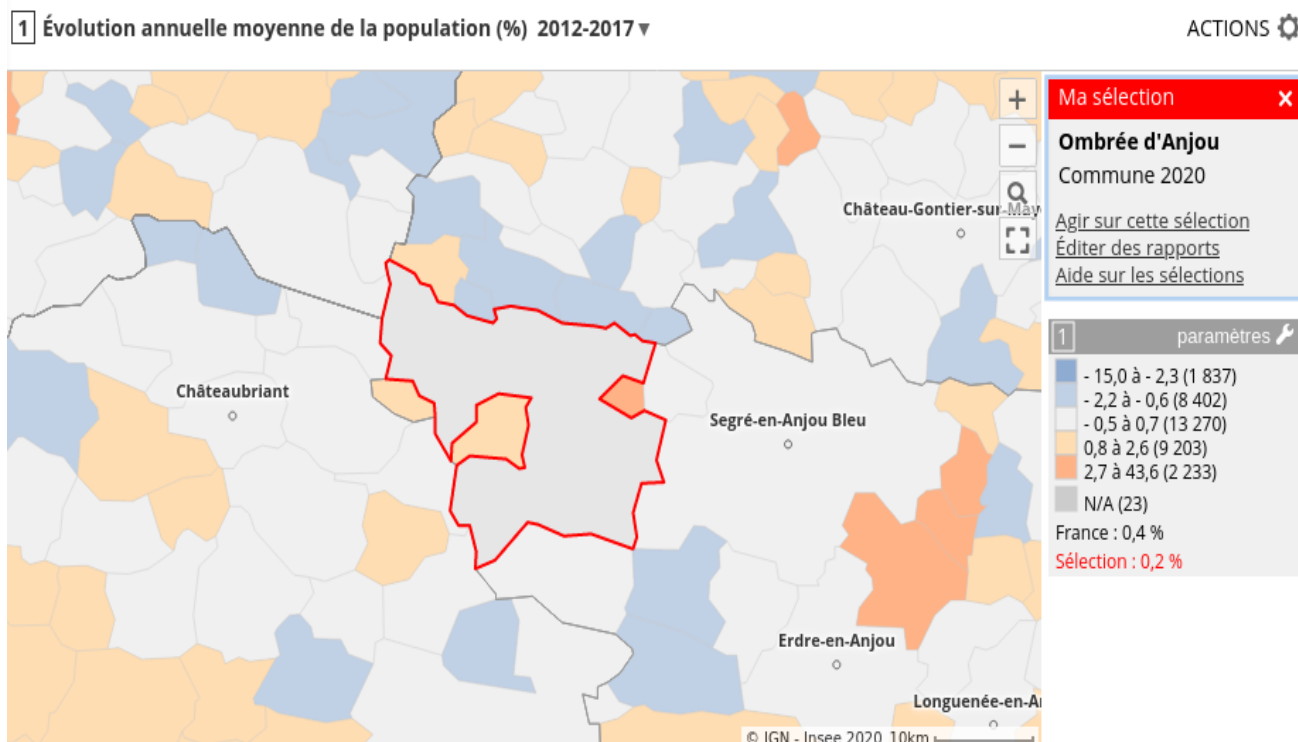
Note : au 1^{er} janvier. Champ : France y compris Mayotte. Source : Insee, estimations de population (données provisoires arrêtées à fin 2019).

Ces constats structurels sont à mettre en parallèle avec le ressenti des ateliers ou de l'enquête qui identifie des enjeux autour du vieillissement de la population et du manque de jeunes. Ce sont en effet des enjeux de la structure démographique locale. Ils ne traduisent pourtant pas une situation atypique dans le

paysage français et dans les dynamiques locales. En effet, ci-contre, la pyramide des âges à l'échelle de la France établie en 2020, révèle les mêmes fragilités structurelles :

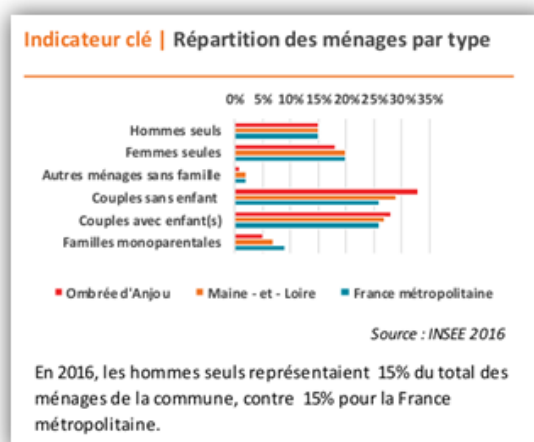
- trou démographique entre 20 et 30 ans ;
- étalement avec un vieillissement de la population.

De plus, considérant les communes environnantes et l'évolution annuelle moyenne (carte ci-dessous). La commune d'Ombree d'Anjou ne fait pas figure d'exception.



Plus spécifiquement, les graphiques ci-contre, décrivent brièvement la composition des ménages du territoire. Un ménage, au sens statistique désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

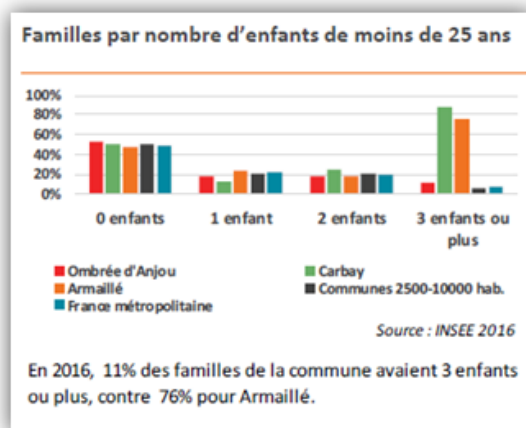
En 2016, sur la commune six ménages sur dix sont composés par un couple avec ou sans enfants⁵ (+60% des ménages en 2016), trois ménages sur dix sont composés de personnes isolées et les familles monoparentales représentent 5% des ménages du territoire. Cette répartition est relativement équivalente à celle que l'on retrouve dans le reste



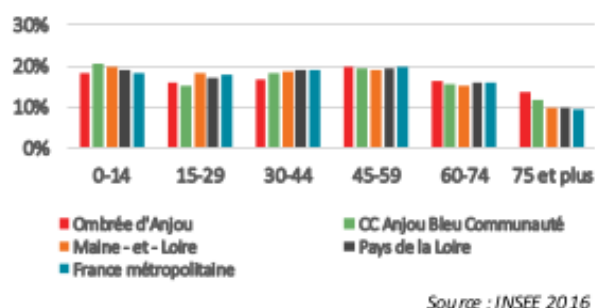
⁵ Le recensement général de la population est utilisé dans cette statistique. L'enfant a entre 0 et 25 ans.

du département ou à l'échelle nationale. Exception faite des familles monoparentales qui sont proportionnellement moins nombreuses sur le territoire communal.

Cette structuration met en évidence la question de l'isolement qui concerne 35 % des ménages du territoire. En fonction de l'âge, l'isolement présente un enjeu différent. En 2016, 54% des plus de 80 ans vivent seuls sur le territoire contre 49% à l'échelle nationale. Chez les plus jeunes, 13 % des 25-29 vivent seuls sur le territoire contre 19% à l'échelle nationale.



Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge

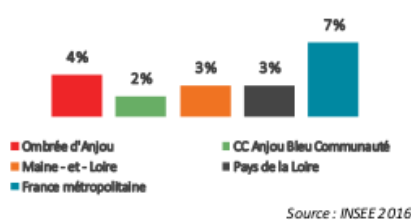


En 2016, les 0-14 ans représentaient 18% de la population de la commune, contre 18% pour la France métropolitaine.

L'enquête soulève deux autres questionnements de la population en ce qui concerne la démographie : l'enfance et la jeunesse et la part de population étrangère.

En 2016, l'INSEE recense plus de 1 700 jeunes entre 3-17 ans, soit un peu moins de 20% de la population. L'indice de jeunesse⁶, s'établit pour la commune à 1. Autrement dit, il y a une personne de moins de 20 ans pour une personne de plus de 60 ans) contre 1,3 à l'échelle nationale et 1,4 à l'échelle départementale.

Population de nationalité étrangère*



En 2016, la part de la population de nationalité étrangère était de 4% pour Ombree d'Anjou, alors que ce chiffre était de 7% pour la France métropolitaine.

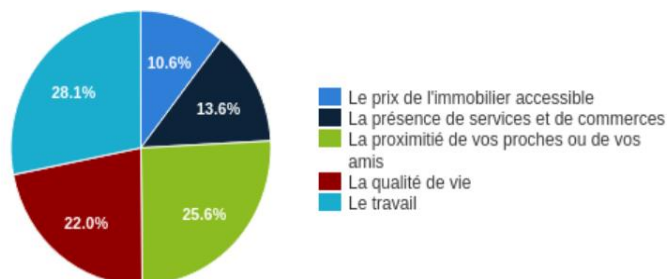
Il est intéressant de relever que si la commune compte un peu plus de population étrangère qu'au niveau intercommunal, départemental et régional. Cette catégorie de la population représente 4% de la population municipale (soit 3% de moins qu'à l'échelle nationale).

Pour finir, sur cette première photographie de la population de la commune d'Ombree d'Anjou, l'enquête a soulevé une question qui vient compléter l'analyse des mouvements migratoires.

⁶ Nombre d'habitants de moins de 20 ans par rapport au nombre d'habitants de plus de 60 ans. Plus il est élevé, plus la population est considérée comme jeune

En effet, sur l'échantillon de répondants, l'installation sur le territoire est justifiée, de manière relativement homogène, par trois phénomènes : le travail, la proximité des proches et la qualité de vie. Si ces trois facteurs peuvent en partie justifier les mouvements migratoires, il faut toutefois garder à l'esprit que la plupart des répondants à l'enquête vivent sur le territoire depuis plus de 10 ans voire qu'ils en sont originaires. Par conséquent, les facteurs de migrations d'hier ne sont peut-être pas les mêmes aujourd'hui.

Vous vous êtes installés ou vous êtes restés à Ombrée d'Anjou pour :



Ombrée d'Anjou est une commune rurale d'environ 9 000 habitants dont l'évolution de la population s'équilibre en grande partie par l'arrivée de nouvelles populations avec ou sans enfants entre 25 et 55 ans.

Le territoire fait face à différents enjeux : l'accueil de ces nouvelles populations, le vieillissement et l'isolement des personnes.

2. Des centres-bourgs à un habitat plus dispersés : les enjeux du parc de logement

a. Densité et maillage des bourgs-centres

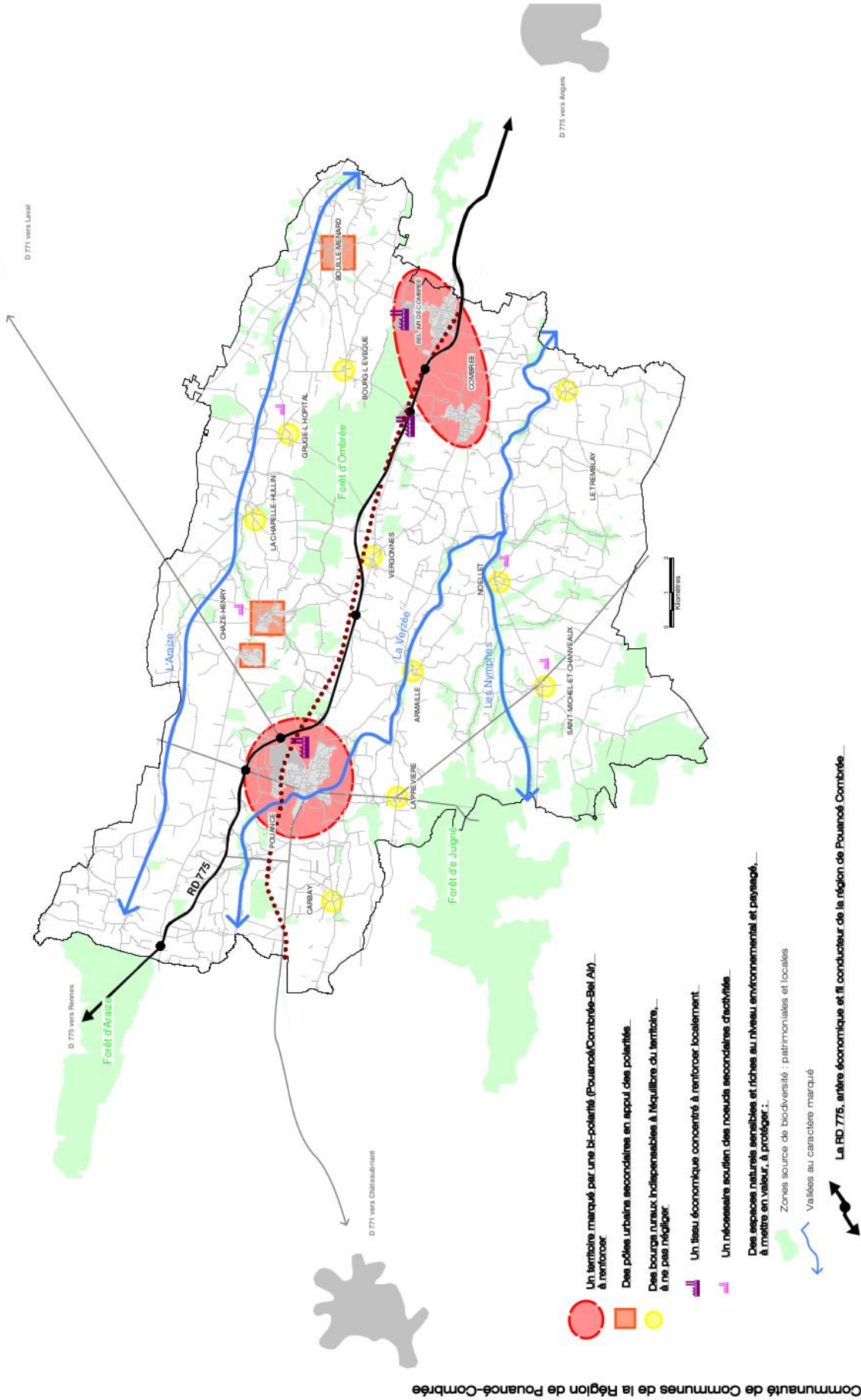
Territoire de l'Ouest de la France, rurale, agricole et peu contrainte par le relief, Ombrée d'Anjou est caractérisé par un habitat peu dense et relativement dispersé en dehors des centres bourgs. La densité de population est de 44,6 habitants au kilomètre carré (INSEE 2016) contre 112 hbts/km² en moyenne en France.

La D775 (axe Angers-Rennes) est l'axe le plus fréquenté avec pas moins de 7 500 véhicules qui l'empruntent chaque jour.

La question des bourgs revient de manière récurrente au cours de l'atelier et de l'enquête. Les principaux enjeux relevés sont de l'ordre de leur attractivité et de leur esthétique. Cœurs du territoire, ils concentrent également les questionnements autour de l'habitat.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) lié au PLUi de l'ancienne communauté de communes de la région Pouancé-Combrée fait état de la bipolarisation du territoire par Pouancé et Combrée. La cartographie ci-après fait également état de pôle secondaire (Chazé-Henry et de bourgs ruraux indispensables à l'équilibre du territoire. Des logiques similaires sont observées dans l'atelier.

PADD : approche générale du territoire



Communauté de Communes de la Région de Pouancé-Combrée

Source : URBA Ouest Conseil - DM'eau - KLG 11/2015

Pour les dix communes déléguées du territoire, l’atelier identifie 11 bourgs sur le territoire : Pouancé, Combrée, Bel Air, Vergonnes, Chazé-Henry, Grugé-l’Hôpital, Noëllet, la Chapelle-Hullin, le Tremblay, Vergonnes, St-Michel-et-Chanveaux, La Prévière.

En effet, la commune déléguée de Combrée-Bel Air présente la particularité d’être organisée en deux bourgs centres de taille équivalente. Sur la vue aérienne ci-contre, le village historique de Combrée est situé à l’ouest. Au nord de la 2x2 voies, le village de Bel-Air plus récent est lié à l’histoire minière locale.



Une première lecture démographique des communes déléguées permet de distinguer plusieurs niveaux de lecture du maillage de bourgs :

- Pouancé et Combrée : plus de 2 500 habitants ;
- Chazé-Henry : entre 500 et 1 000 habitants
- Noëllet, St-Michel-et-Chanveaux, le Tremblay, Vergonnes, Grugé l’Hôpital : entre 250 et 500 habitants ;
- La Chapelle-Hullin, la Prévière : moins de 250 habitants.

Commune déléguée	Nombre d’habitants
La Chapelle-Hullin	135
Chazé-Henry	832
Combrée	2 845
Grugé-l’Hôpital	284
Noëllet	426
Pouancé	3246
La Prévière	242
St-Michel-et-Chanveaux	400
Le Tremblay	360
Vergonnes	320

Le maillage des bourgs est hérité d’une longue histoire. Les cartes de Cassini, dont un extrait est présenté ci-dessous, font apparaître des éléments encore structurants aujourd’hui comme : la ville de Pouancé ; les bourgs de : Chazé-Henry ; La Chapelle-Hullin ; Grugé ; Combrée ; Le Tremblay ; St-Michel ; Chanveaux ; Noëllet ; Vergonnes ; L’Epervière (devenu la Prévière) et le bourg de St Aubin de Pouancé, aujourd’hui intégré à Pouancé



Données cartographiques : © CNRS, BNF +

b. Les enjeux du parc locatif : le rôle de l'OPAH RU

Comme le souligne l'atelier, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (2016-2022) est un atout parce que c'est un travail de fond de requalification de ces espaces. Cette opération permet de structurer notre regard sur cette thématique.

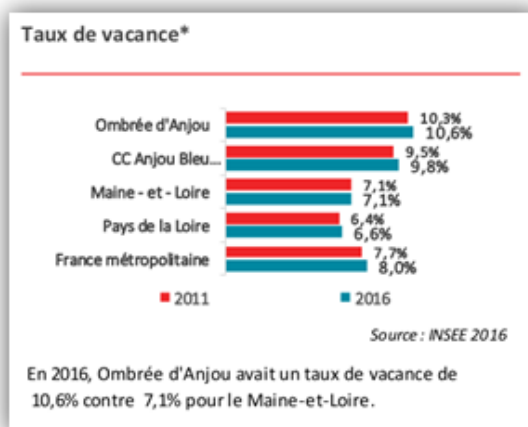
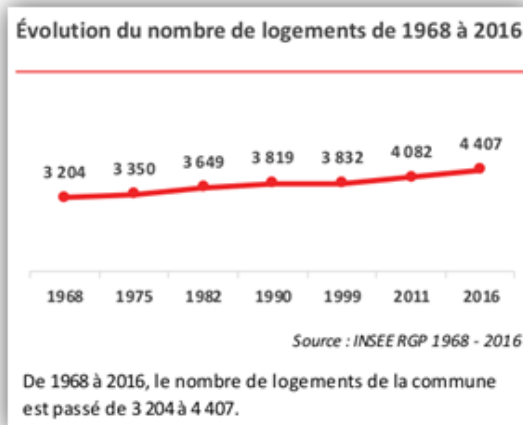
Pour rappel, depuis 2016, l'opération en partenariat avec de nombreux acteurs répond à plusieurs objectifs :

- favoriser la réhabilitation d'immeubles en cœur de villes ;
- accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement.

Le parc de logements de la commune se structure avec 67,1 % des ménages (6 161 personnes) qui sont propriétaires occupants et environ 30% des ménages (moins de 2 500 personnes) en location. Les résidences secondaires sont très peu nombreuses (environ 160 logements).

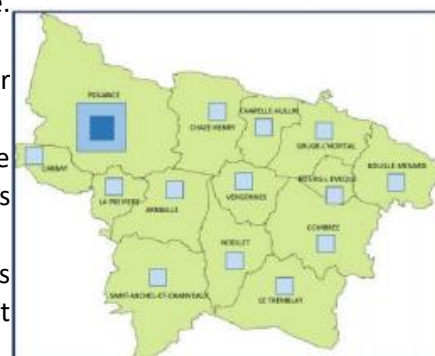
Tout statut d'occupation confondu les ménages occupent leurs logements en moyenne depuis 17,6 ans (21,9 ans pour les propriétaires et 9 ans pour les locataires). C'est une durée d'occupation relativement longue qui induit une certaine stabilité de la population et un potentiel vieillissement du parc.

Depuis 1968, le nombre de logements sur le territoire augmente. Cette augmentation s'accompagne d'une hausse importante du nombre de logements vacants qui est multiplié par 2,6 entre 1968 et 1990 (de 141 à 366 logements). En 2016, on dénombre plus de 467 logements vacants soit 10% du parc immobilier (la moyenne nationale se situe aux environs de 8%)



L'opération distingue trois niveaux dans le maillage du territoire. Ils sont schématisés ci-contre avec :

- secteur 1 (bleu foncé) : cœur de ville Pouancé qui se traduit par une action et des aides aux propriétaires spécifiques ;
- secteur 2 : centres bourgs (bleu clair) : dans une moindre mesure des actions sur l'espace public et des aides spécifiques sont prévus pour les propriétaires ;
- secteur 3 : reste du territoire l'enjeu est plus diffus. Il n'y a pas d'aides spécifiques mobilisés pour les propriétaires sont accompagnés.

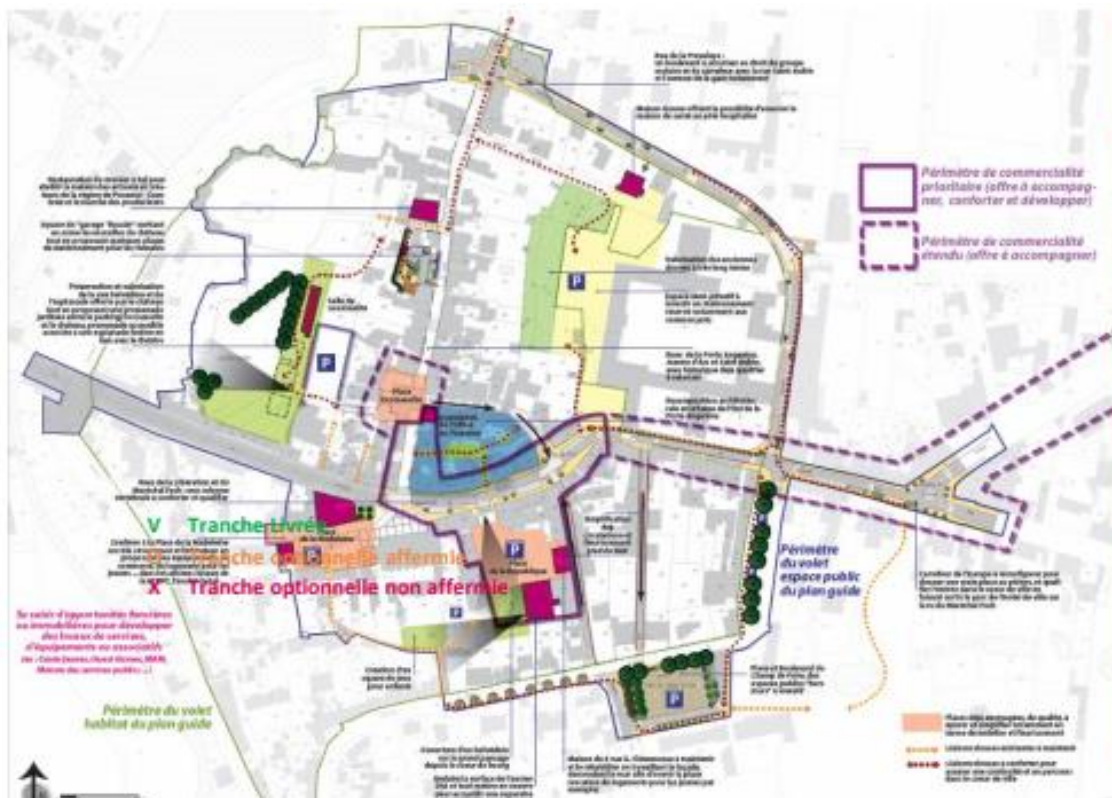
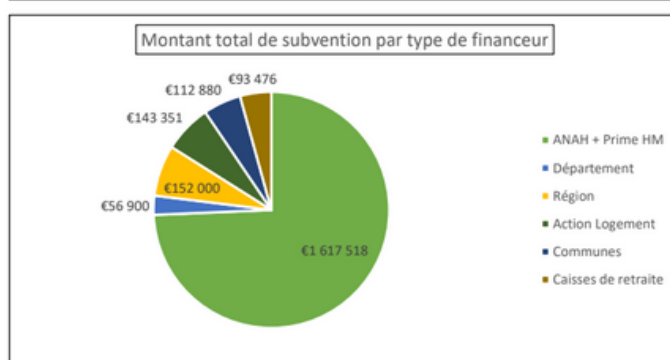
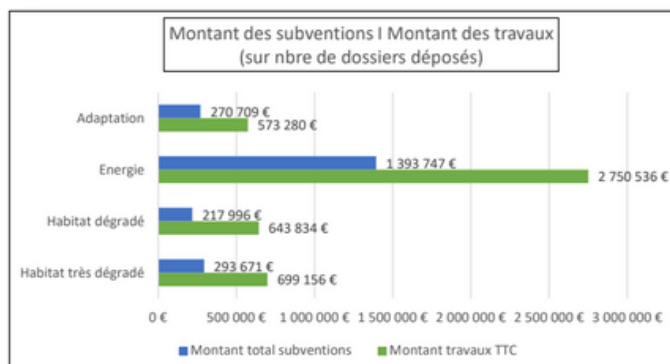


En quatre ans, SOLIHA a visité 517 logements (81% pour des propriétaires occupants) pour des projets en énergie, de l'adaptation ou de la dégradation. Les visites se répartissent dans les différents secteurs de la manière suivante :

- secteur 1 : coeur de ville - 79
- secteur 2 : centre bourgs - 286
- secteur 3 : diffus - 152

Si 214 visites ont été classées sans suites pour de nombreuses raisons (ex. non aboutissement du projet, non éligibilité des travaux ..), de nombreux dépôts et travaux ont été réalisés marquant une certaine efficacité du dispositif. Au total fin 2020, le montant des travaux suivis et engagés dans le parc locatif par l'opération s'élève à plus de 4 600 000 €.

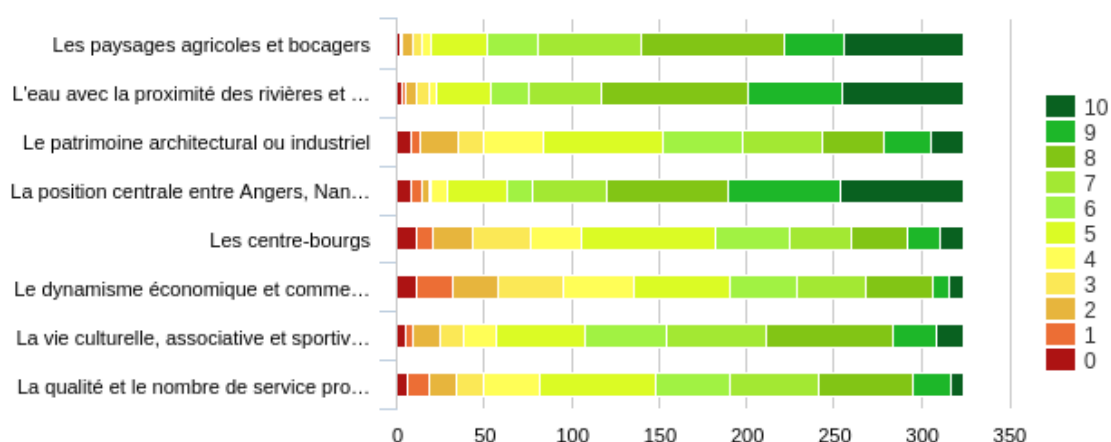
Ces travaux du domaine privé s'accompagnent par une requalification des espaces publics notamment dans le secteur 1 et 2. Le détail des différentes tranches de travaux est visible dans le schéma directeur du plan guide visible ci-dessous.



Paradoxalement, ces avancées notées par l'atelier et les comptes rendus techniques se retrouvent moins dans l'enquête. En effet, les répondants continuent d'associer les centre-bourgs à une image négative. À la question "Quels sont les avantages et les atouts du territoire?" (Voir graphique ci-dessous) pour laquelle, les répondants sont invités à évaluer différents items entre 0 et 10 (10 étant un avantage certain, 0 n'étant pas pour eux un avantage). Les centres-bourgs arrivent avant dernier (devant le dynamisme économique et commercial) une moyenne et une médiane qui s'établissent respectivement autour de 5,3/10 et 4,5/10.

À titre de comparaison, le dynamisme économique est jugé en dessous de 5 de moyenne et les paysages au-dessus de 7/10.

Selon vous quels sont les atout/avantages du territoire d'Ombree d'Anjou ?



La dépréciation des centres-bourgs est liée à celle de la dynamique économique et commerciale par la question des petits commerces de proximité qui sont dans les résultats de l'enquête sujets à débats.

Les réponses libres associent les centre-bourgs à des notions d'abandon et délaissement. Ces termes, forts marquent également une rupture entre la morphologie des centres bourgs et les attentes des habitants, notamment en campagne. En effet, les installations en zones rurales sont souvent motivées par une recherche d'espaces, de terrains individuels de calme, incompatibles avec l'état actuel des bourgs comprenant de l'habitat collectif ou mitoyen.

À noter que si l'OPAH est une réponse apportée par les collectivités, d'autres leviers existent. Sur Combrée, on retrouve notamment le dispositif Habit'Âge qui propose en centre bourg la réhabilitation de logements partagés et adaptés aux séniors. Sur Pouancé, un projet privé similaire est également en réflexion.

Le rôle de centralité du territoire d'Ombree d'Anjou marque une réalité communale un peu plus nuancée avec un maillage de bourgs et une bipolarisation du territoire entre Pouancé et Combrée.

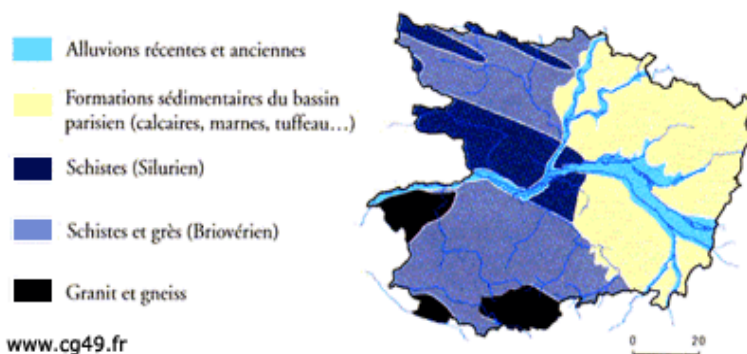
Ces bourgs centres révèlent également d'autres enjeux notamment en termes d'habitat et les commerces. En ce qui concerne le cadre de vie, la question des logements (nombre, qualité) reste centrale notamment dans l'attractivité de ces espaces.

3. Patrimoine naturel : un environnement de qualité

4. Les paysages : au croisement de l'Anjou et de la Bretagne.

Commune rurale, Ombree d'Anjou se situe à l'extrémité sud massif armoricain à mi-chemin entre l'Anjou et la Bretagne. Une des premières approches instinctives du territoire se fait par la lecture des paysages. L'atelier, l'enquête mais aussi les documents techniques font état de paysages locaux variés et de qualité. Dans les retours d'enquête avec la présence de l'eau, des étangs marqueurs du paysage, les paysages agricoles sont largement plébiscités comme des atouts (les moyennes sont à plus 7,3/10 avec des médianes 6,8/10)

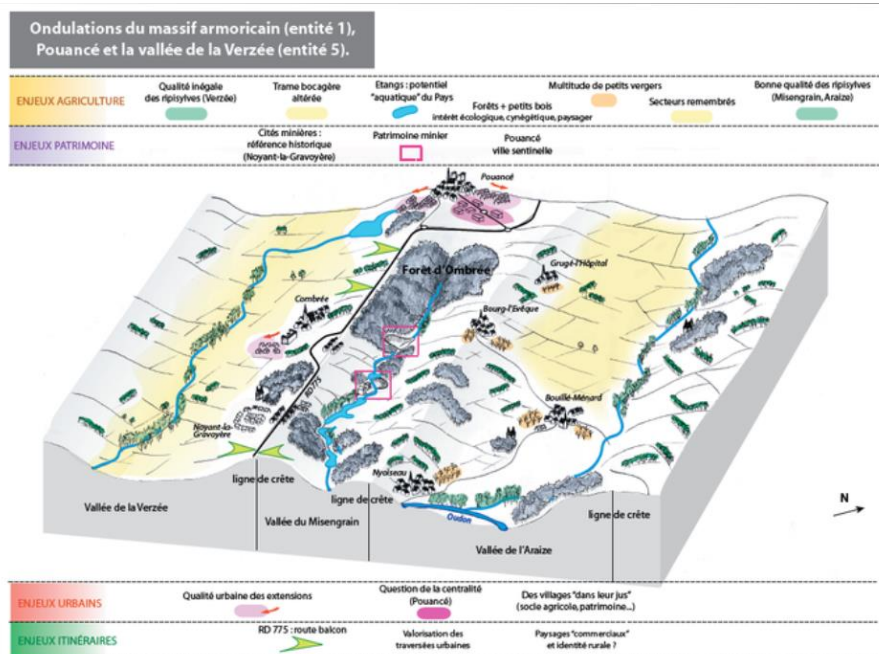
La commune est associée au territoire de "l'Anjou Bleu" que l'on retrouve dans la dénomination de la communauté de communes et du PETR. Cette caractérisation fait un parallèle géologique avec la présence de schistes et schistes gris. Historiquement, le lien se traduit avec les ardoisières et le caractère minier de l'industrie locale. Plus récemment, l'Anjou Bleu fait aussi écho à la présence de l'eau dans le paysage.



Du point de vue de la géomorphologie, comme on peut l'observer dans le bloc diagramme tiré de la charte paysagère réalisée au début des années 2000 par le Pays, des ondulations liées à la rencontre du Massif Armoricain et du bassin Parisien marquent le paysage. Plus localement, le territoire communal loin de l'influence de la Loire, le paysage se structure autour du réseau hydrographique qui dessine un paysage plus doux. Les trois principaux cours d'eau sont : la Verzée, le Misengrain et l'Araize.

Ce même bloc diagramme fait écho à plusieurs enjeux paysagers : l'agriculture, le patrimoine et l'urbanisation.

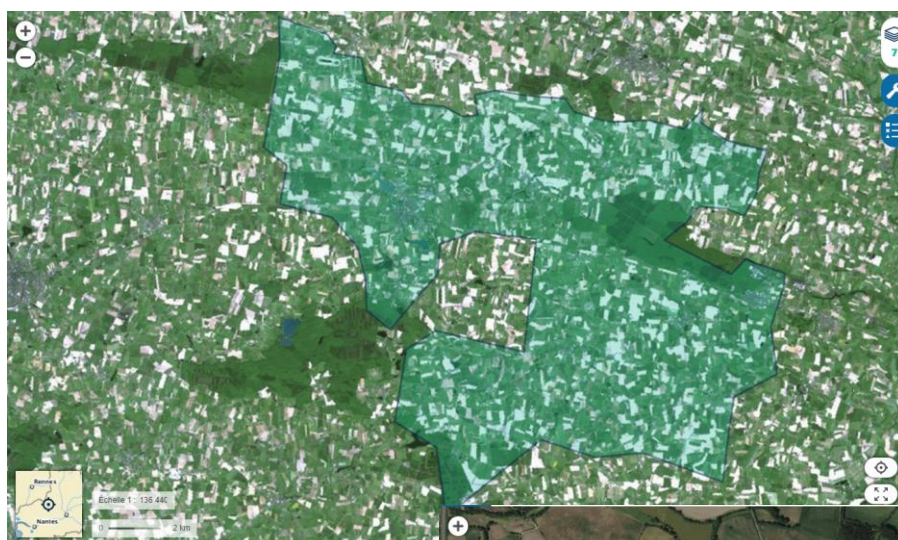
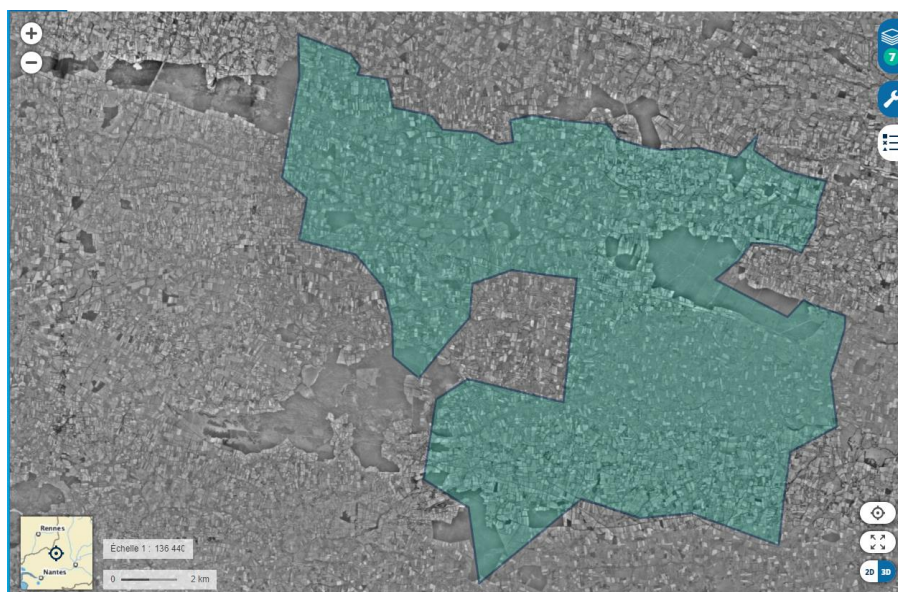
L'agriculture caractérise majoritairement le paysage local (86,1% de la surface). Dans la région, le paysage agraire bocager est lié à la domination du système de polyculture-élevage comme type de production. Cette trame



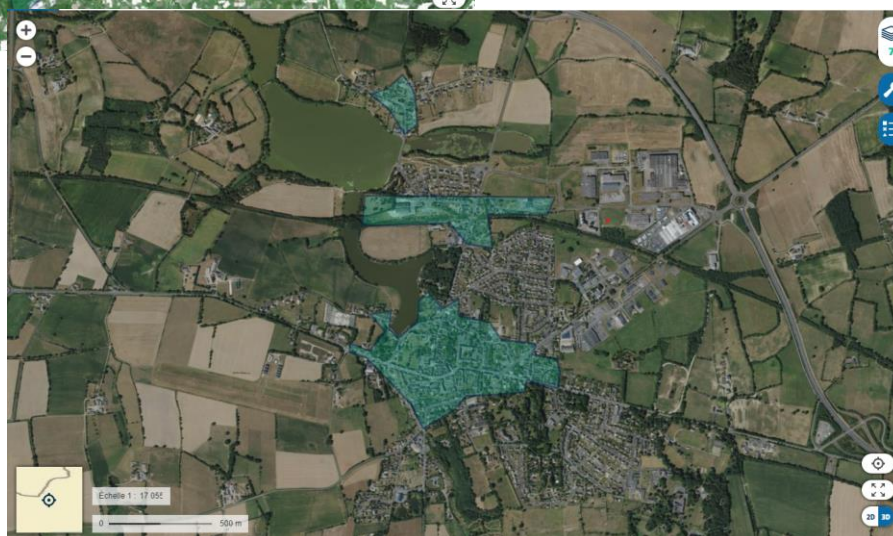
bocagère est un enjeu profondément lié à l'évolution des pratiques agricoles l'agriculture. Les deux vues aériennes prises qui suivent datent respectivement des années 1960/60 pour la première et de 2016 pour la seconde. L'altération de la trame bocagère s'observe avec un parcellaire agricole plus grand aujourd'hui qui ne l'était hier. Si le phénomène est parfaitement lisible, il reste bien moins marqué que dans d'autres régions de France.

En ce qui concerne le patrimoine différents éléments architecturaux sont présents dans le paysage.

A titre d'exemple, l'influence de l'histoire industrielle et minière du territoire est marquée, par la présence de village minier comme Bel-Air de Combrée, la présence d'anciennes carrières.



L'urbanisation et l'étalement des zones urbanisées est comme partout un enjeu. A titre d'illustration pour la commune déléguée de Pouancé, l'illustration suivante montre l'emprise urbaine actuelle par rapport à celle des années 50-60 (zones en vert).

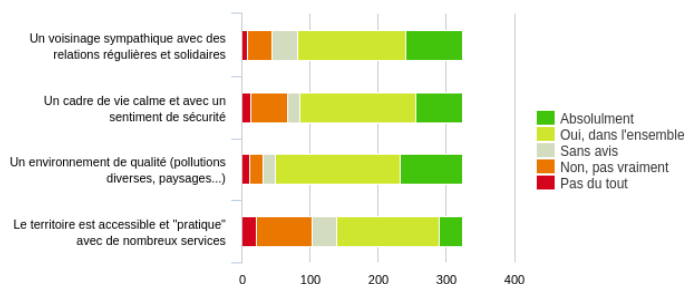


5. Les espaces protégés : la richesse de la biodiversité locale.

L'enquête réalisée au cours du mois d'octobre 2020, relève qu'un environnement fait partie des notions les plus partagées par les répondants. En effet, ils sont plus de 80 des répondants (274 personnes) à juger l'environnement de qualité comme un élément correspondant dans l'ensemble ou absolument à leurs besoins.

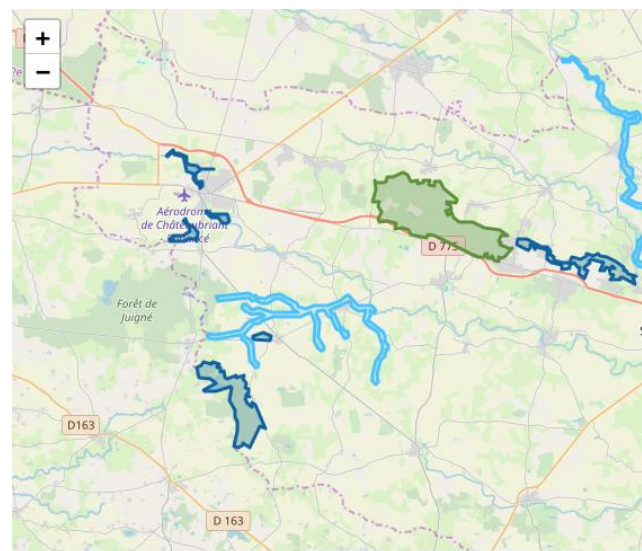
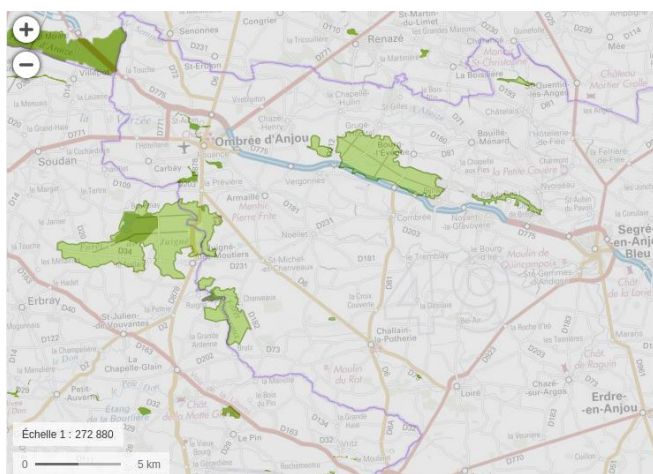
En parallèle, l'analyse des mots utilisés pour décrire Ombree d'Anjou, des références aux espaces naturels reviennent souvent : eau, rivière étang : 23 récurrences ; forêt : 14 récurrences ; vert, verdure, verdoyant : 12 récurrences ; nature : 10 récurrences ; environnement : 5 récurrences. L'emploi de ces mots, ne donnent toutefois pas plus d'indications sur la manière dont ces espaces sont qualifiés.

Aujourd'hui, le territoire d'Ombree d'Anjou correspond-il à vos envies et vos attentes ?



Le travail de la commission en atelier apporte des conclusions similaires. En effet, la qualité et le cadre de vie sont identifiés comme un élément structurant de l'attractivité du territoire. Par conséquent, ce sont des éléments à préserver. Sur les trois cartes produites, les étangs et la forêt sont annotés. Ils sont considérés comme des éléments à préserver et à valoriser.

L'inventaire National du Patrimoine Naturel⁷ et le département du Maine et Loire identifient une petite dizaine d'espaces naturels sensibles et ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Elles sont identifiées et localisées dans les cartes ci-dessous.



Ces espaces sont principalement de deux types :

- les étangs ou ruisseaux : c'est le cas des étangs de Pouancé et du ruisseau des Nymphes ;
- les forêts : la forêt de l'Ombree au nord de la commune à proximité de Combrée et la forêt de Chanveaux au sud.

⁷ <https://inpn.mnhn.fr/collTerr/commune/49248/tab/znief>

Identifiés par des dispositifs nationaux, ces espaces offrent un intérêt majeur et peuvent être bénéficiaires de mesures particulières de préservation et de valorisation.

La Forêt de l’Ombrée

La forêt de Combrée, au nord-ouest de Bel-Air, fait partie de la forêt d’Ombrée et représente 90 hectares sur les 1000 hectares de la forêt d’Ombrée. C’est un espace de loisirs et de randonnée avec un parcours de santé et une partie de la randonnée pédestre du sentier du Chemin Bleu.

La Carrière de Blou

Sur St-Michel-et-Chanveaux, la carrière de Blou est inscrite aux espaces naturels sensibles des étangs et forêts de Chanveaux. Le site de 7,4 Ha correspond aux anciennes ardoisières de Blou. Le site est exploité à partir du début du XIXème siècle (1820-1830) et ce jusqu’en 2018. Les études environnementalistes réalisées par le CPIE dans le cadre de l’élaboration d’un plan de gestion font état de plus de 300 espèces différentes.

Les étangs de St-Aubin

Les étangs de St-Aubin, à Pouancé, sont composés de 3 pièces d’eau : au nord l’étang de St-Aubin qui est approvisionné par la Verzée ensuite c’est l’étang St Jacques et enfin l’étang de Pouancé en contrebas du château médiéval. Zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique depuis 2010, 23 espèces déterminantes pour le bon fonctionnement de la biodiversité et 183 espèces naturelles de second rang sont recensées par l’Inventaire National du Patrimoine Naturel.

4. Tourisme : potentiel d’attractivité et mise en réseau

a. Ombrée d’Anjou comme destination touristique de l’Anjou Bleu

Ombrée d’Anjou fait partie du Pays de l’Anjou Bleu, un territoire qui s’étire des frontières Est de la Bretagne jusqu’aux rivières de la Sarthe et de la Mayenne et trouve son nom dans le bleu des ardoises, du ciel et des rivières. Ce Pays correspond plus au moins aux limites administratives de l’actuel Pôle d’Equilibre Territorial et Rural dont dépend l’Office de tourisme de l’Anjou bleu et qui rassemble 28 communes (2 EPCI) et 73 800 habitants.

Bordée par Nantes, Rennes, Tours, Le Mans et Angers, la destination est à mi-chemin entre les côtes bretonnes et les châteaux de la Loire. Elle est également à moins de 2h de route de sites internationaux comme le Mont-Saint-Michel et les Châteaux de Loire ;



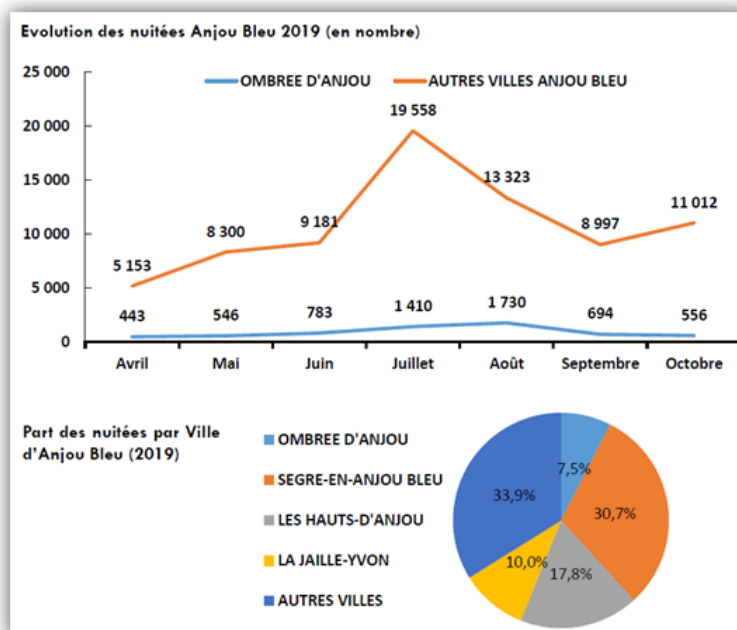
L'office de tourisme de l'Anjou Bleu joue alors un rôle central de promotion, d'animation, de coordination et d'accompagnement (porteurs de projets et collectivités locales).

L'activité touristique locale est diffuse. Il n'y a pas de sites très importants polarisant franchement les visiteurs, si bien qu'une partie de l'activité d'accueil et de promotion conduite par l'Office de tourisme se fait en itinérance (sur les marchés, les sites touristiques et les grands événements). C'est un tourisme de pleine nature, qui fait la part belle aux produits et savoirs-faires locaux qui est promu.

La fréquentation touristique de l'Anjou Bleu est estimée autour de quelques milliers de visiteurs par an. Ombree d'Anjou représente un peu moins de 10% de la part des nuitées du territoire.

Par ailleurs, la question du tourisme et du potentiel de la commune est soulignée à plusieurs reprises dans les retours d'enquêtes. En effet, le manque de développement de ce secteur est cité dans les inconvénients du territoire (15ème position) et dans la description du territoire la question du potentiel attractif revient. Plusieurs atouts sont avancés :

- le patrimoine,
- la voie verte
- les bases de loisirs.



b. Le Patrimoine bâti

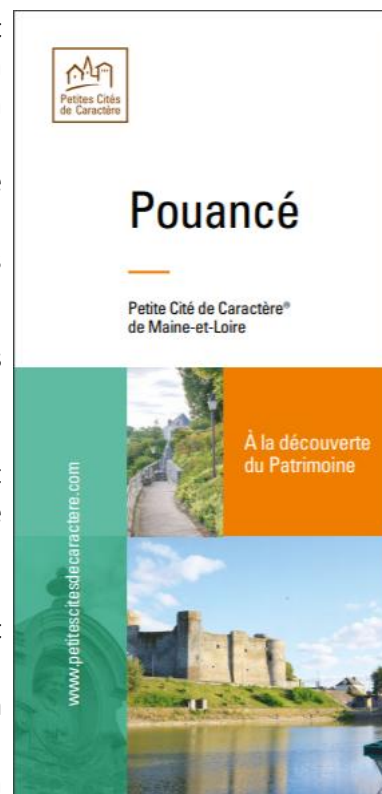
Le patrimoine et notamment architectural de la commune raconte son histoire. Si le menhir de Pierre-Frite sur la commune déléguée de Saint-Michel-et-Chanveaux atteste d'un établissement ancien de l'homme dans le Pouancéen. C'est toutefois, durant l'époque médiévale que le maillage de bourgs que l'on connaît aujourd'hui, apparaît.

La question du patrimoine bâti et architectural est mise en avant au cours de l'atelier. Le troisième groupe fait notamment directement référence aux châteaux et "patrimoine historique" ainsi qu'au Collège de Combrée.

À l'ouest du territoire et à une quinzaine de kilomètres de la place-forte bretonne de Châteaubriant, Pouancé sera longtemps le cœur d'enjeux stratégiques entre la Bretagne et le royaume de France.

L'ensemble du cœur de ville de Pouancé est un enjeu du tourisme et de médiation autour de l'histoire locale. L'action de revitalisation accompagne également une stratégie de mise en tourisme de la ville. Un livret sorti en 2020 reprend 17 des points les plus importants et guide le visiteur tout au long de sa découverte. Homologable aux "Petites Cités de Caractères" depuis 2018, la ville forte compte de nombreux bâtis classés ou inscrits aux titres des monuments historiques dont les principaux sont les suivants :

- le Château : composé de différents éléments (logis seigneurial, tours, châtelets, poternes et moineaux) la forteresse de Pouancé est principalement à l'état de ruine. Classé monument historique depuis 1926, les ruines ont notamment été redécouvertes par Louis BESSIERE qui dirige entre les années 1960 et 1990 plusieurs campagnes associatives de fouilles.
- le Grenier à Sel : bien que des doutes scientifiques subsistent sur l'utilisation réelle de ce bâtiment, le Grenier à Sel de Pouancé est un des dix édifices de l'Anjou destinés à l'entreposage du sel et à la levée de l'impôt concernant sa distribution (la Gabelle). Avec l'abolition de cette taxe en 1790, le Grenier a changé d'usage et devient un logement. Récemment acheté par la commune, il devrait devenir d'ici quelques mois un véritable lieu d'accueil et d'interprétation de l'histoire de Pouancé.
- Les tours Porches et Angevine : Ces tours marquent les entrées du château et de la ville forte. Ces ouvrages défensifs ont depuis étaient reconverties en habitation.



Avec le rattachement de la Bretagne au Royaume de France au XVIème, la région perd son caractère belliqueux. De profondes transformations marquent alors l'urbanisme avec l'apparition de châteaux de plaisances et d'édifices plus raffinés comme l'ancien Collège de Combrée :

- Le château de Tressé reconstruit en 1845, domine l'étang et les forges, inspiration renaissance. Propriété privée, c'est aujourd'hui une résidence touristique ;
- Le Collège de Combrée : ancien établissement privé catholique fondé en 1810, l'édifice remarquable est construit avec des matériaux de la région tels que le tuffeau et l'ardoise.

À partir du XVIIème siècle et avec la Révolution industrielle, les activités minières prennent de l'importance dans la région. Très marqué sur le segréen et le pays de Craon, on retrouve également des traces dans de nombreux lieux du territoire :

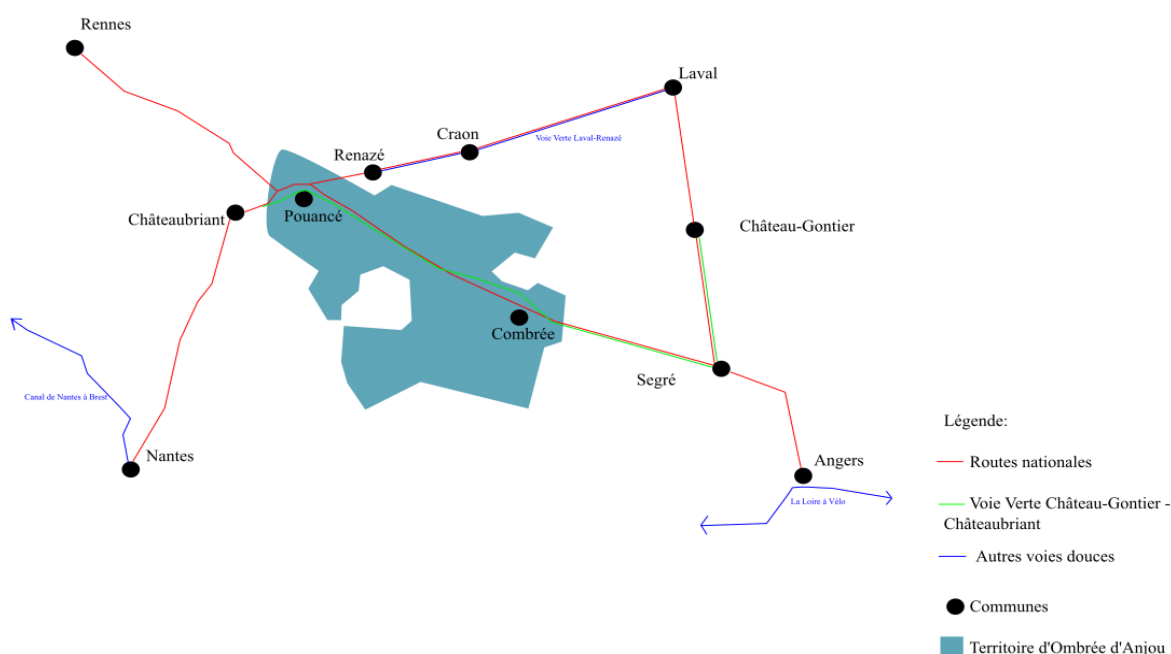
- les ardoisières de Bel-Air exploitées entre 1876 et 1982 ;
- four à chaux et mines de Chazé-Henry ;

c. La voie verte : vecteur de lien

La portion de voie-verte qui traverse le territoire d'Ombrée d'Anjou d'Est en Ouest, fait partie de l'itinéraire de 58 kilomètres Château-Gontier-Châteaubriant et traverse trois départements différents et de nombreux paysages⁸. Elle permet de découvrir le patrimoine naturel de l'Anjou Bleu comme son passé minier et ces centres-bourgs.

Par ailleurs, cette liaison douce achevée en 2020 ouvre le territoire à un réseau bien plus vaste. En effet, il est désormais possible de relier directement plusieurs grands itinéraires européens de vélo comme : la vélo Francette (600 km de la Normandie à l'atlantique : <https://cycling.lavelofrancette.com/>), la Loire à vélo (900km de Nevers à l'embouchure de Loire <https://www.loireavelo.fr/>) ; le Canal de Nantes à Brest (390km).

Schéma Voie Verte Château-Gontier - Châteaubriant sur le territoire d'Ombrée d'Anjou



L'expansion du cyclotourisme est marquée par quelques enjeux d'expansion du réseau pour avoir des itinéraires plus directs :

- Renazé à Pouancé ;
- Segré à Angers ;
- Châteaubriant à Nantes et Rennes.

⁸ Sources : Anjou Bleu Communauté, Anjou-tourisme et France vélo tourisme

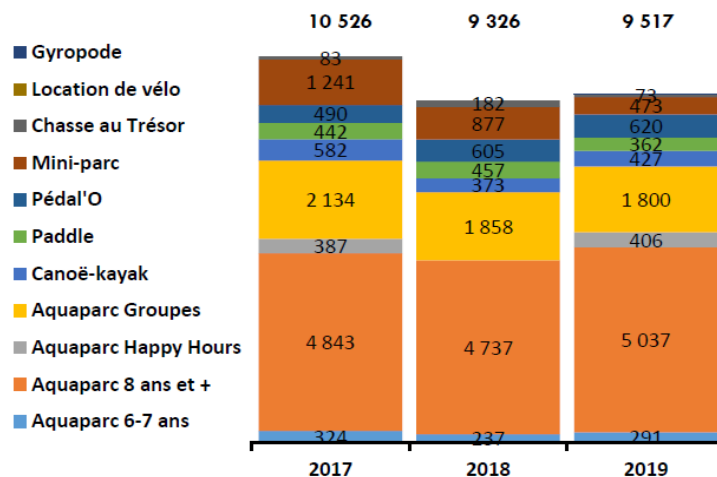
d. Autour de l'eau : Pouancé et Combrée

Le développement du tourisme sur Ombrée d'Anjou est également lié aux bases de loisirs de St-Aubin et de Combrée, qui animent les deux principaux plans d'eau du territoire :

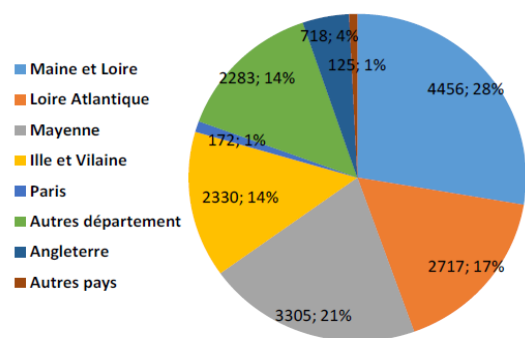
La base de loisirs de la Roche Martin à Pouancé est gérée depuis 2016 via une convention d'occupation du domaine public avec l'association Naturo'Loisirs. Elle est composée du camping municipal, d'activités nautiques (structure aqua ludique, locations pédalos), une aire d'accueil de camping-car et un point accueil Jeune. Sur la période estivale, de juin à septembre la fréquentation avoisine les 10 000 entrées.

La base accueille majoritairement une clientèle locale provenant du Maine et Loire à 28% (30% de cette clientèle est communale) et des départements voisins de la Mayenne (21%) et de la Loire atlantique (17%).

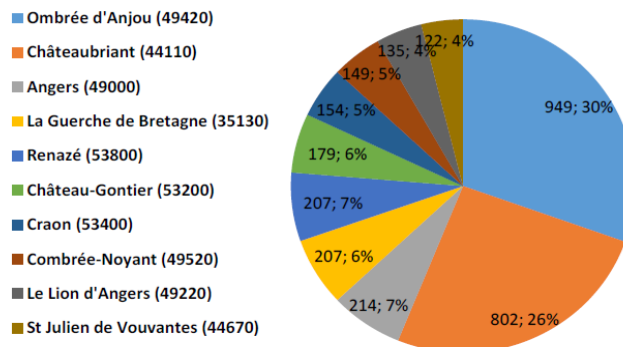
Fréquentations de la Base de Loisirs



Provenances géographiques nationales et étrangères (sommes des recensements sur 3 ans : 2017-2019)

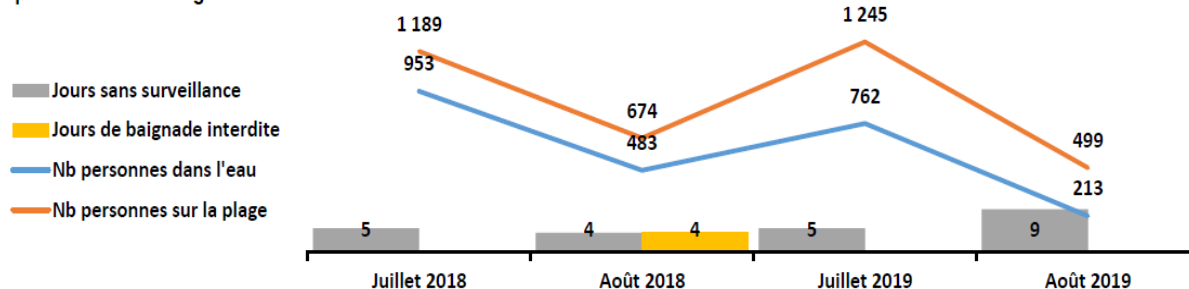


Provenances géographiques locales recensées en 2019



La gestion de la baignade sur Combrée est directement gérée par la mairie. La surveillance du plan d'eau entre juillet et août permet d'estimer la fréquentation qui peut monter jusqu'à environ 2 000 personnes au mois de juillet.

Fréquentation de la baignade

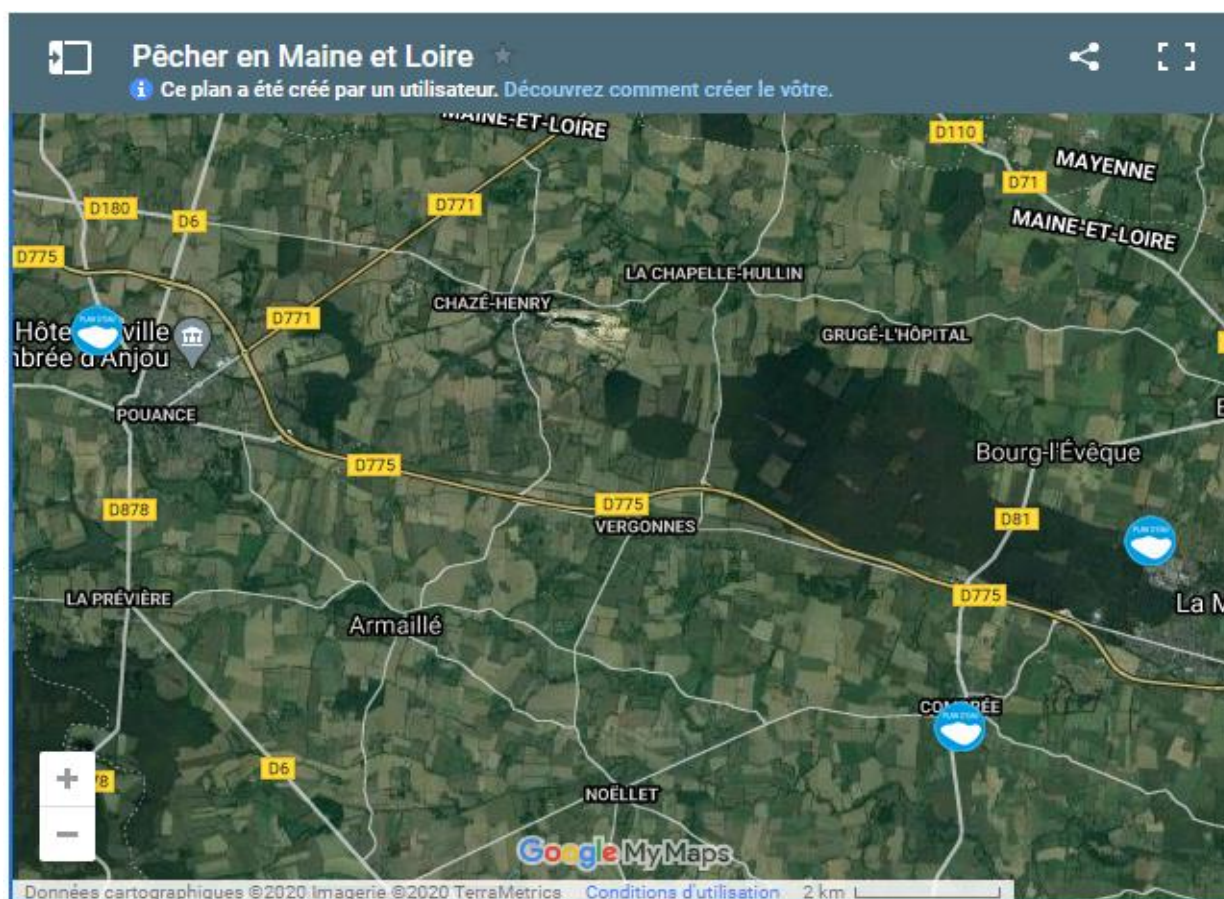


Le site compte également un restaurant, gérée jusqu'en 2022 par une association et un terrain de swin golf utilisé ponctuellement par une association sportive.

Les deux plans d'eau sont par ailleurs fréquentés par les pêcheurs : le plan de St Aubin est rattaché à l'association de pêche de Pouancé (AAPPMA Les Pêcheurs des Étangs Pouancéens) et le plan de Combrée à l'association de pêche du segréen (AAPPMA Les Gardons de l'Oudon). À l'échelle départementale, la fédération de pêche délivre environ 30 000 cartes.

Les plans d'Ombree d'Anjou présentent pour la fédération un réel potentiel de développement même s'ils soulèvent quelques difficultés de cohabitation avec les différentes activités et de renouvellement des membres actifs⁹. La carte ci-contre est extraite du site de la fédération départementale et indique les plans d'eau dans lesquels la pêche est possible.

Un troisième plan d'eau, l'étang des Landes au nord de Bel-Air pourrait également faire l'objet de développement pour l'activité de pêche.



⁹ Entretien avec fédération de pêche et l'association du pouancéen 12/08/2020

III. Un développement économique à renforcer : Relocaliser l'économie tout en intégrant des réseaux

1. L'enjeu de l'emploi et ses réalités

a. Le développement économique comme enjeu

L'atelier ainsi que l'enquête placent la question de l'emploi et du développement économique comme un enjeu central et fort

La commission fait plusieurs constats avec : les personnes qui partent facilement travailler à l'extérieur, un développement économique fragile, l'impossible concurrence avec des pôles de proximités et la perte de vitesse de certains secteurs (ex. groupe 3 - enjeu du renouvellement des actifs agricoles ; question des commerces).

En complément, les retours d'enquête marquent "le dynamisme économique et commercial" comme la proposition d'atout la plus sévèrement jugée avec une moyenne de 4,9/10 et une médiane plus basse à 4,1/10. C'est aussi le 4ème inconvénient cité. Il est regroupé sous le mot clé "dynamique économique" mais c'est bien des expressions comme "manque de travail" que l'on retrouve. Pêle-mêle, plusieurs critiques reviennent dans les commentaires : pas assez de diversités ; manque d'emplois pour les jeunes et les CSP + ; manque d'industries ou d'usines ; chômage ; éloignement des pôles d'attractivités de Segré Châteaubriant, et à des pôles plus grands comme Angers qui "drainent" l'emploi à l'extérieur.



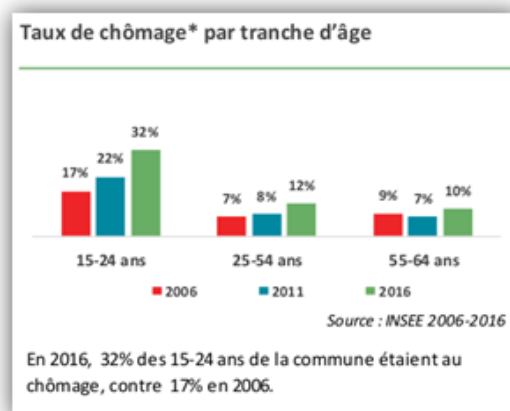
La question des inconvénients fait également remonter au niveau de l'enquête l'attente forte d'un emploi de type industriel. De nombreux commentaires font remonter ces attentes :

- "Manque commerces spécialistes, une usine " ;
- "Disparition des entreprises et savoir-faire" ;
- "L'industrie se développe à Segré mais pas à Pouancé".

b. Les réalités d'un emploi rural ouvrier en lien avec l'extérieur

L'INSEE recense sur Ombrée d'Anjou un taux d'activités des 15-64 ans, de 78% (soit 4 087 actifs, INSEE, 2016). C'est 4 points de plus que la moyenne française qui s'élève à 74% en France métropolitaine¹⁰.

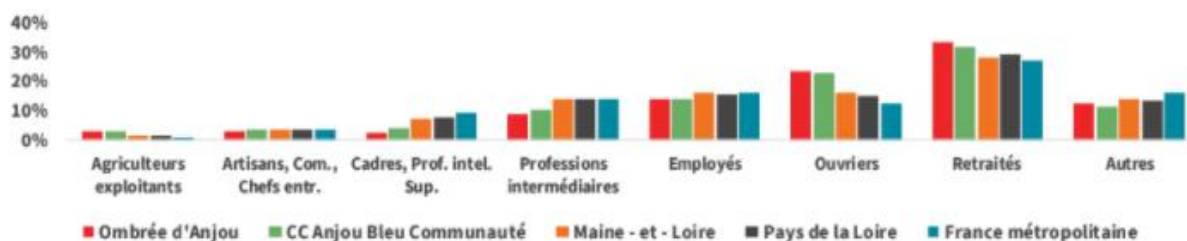
En 2016 toujours, le nombre de chômeurs sur le territoire s'élève à 592, soit 14% de la population ce qui correspond à ce moment-là, à la moyenne nationale. Le taux de chômage est toutefois légèrement supérieur à celui de l'intercommunalité, du département et de la région. Par tranche d'âge, les statistiques indiquent que ce sont les jeunes qui sont le plus touchés et de manière de plus en plus marquée dans le temps avec un taux de chômage qui a presque doublé entre 2006 et 2016.



En termes de typologie de l'emploi, Ombrée d'Anjou par rapport au territoire national, régional et départemental (en rouge dans le graphique ci-dessous) est marquée par :

- une forte représentation des ouvriers et des agriculteurs (presque le double par rapport à la moyenne métropolitaine) ;
- Une sous-représentation des cadres et des professions intermédiaires ;
- Une proportion légèrement plus élevée de retraités.

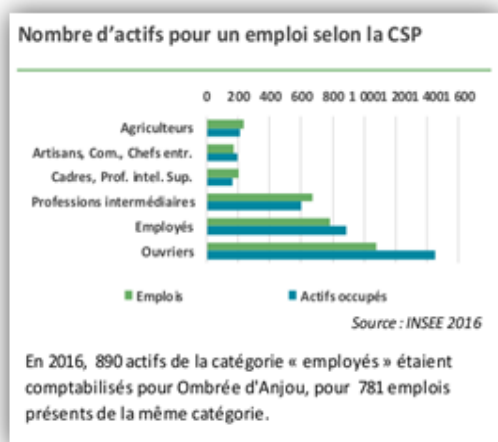
Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



En 2016, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 2% pour Ombrée d'Anjou, alors que ce chiffre était de 7% pour les Pays de la Loire.

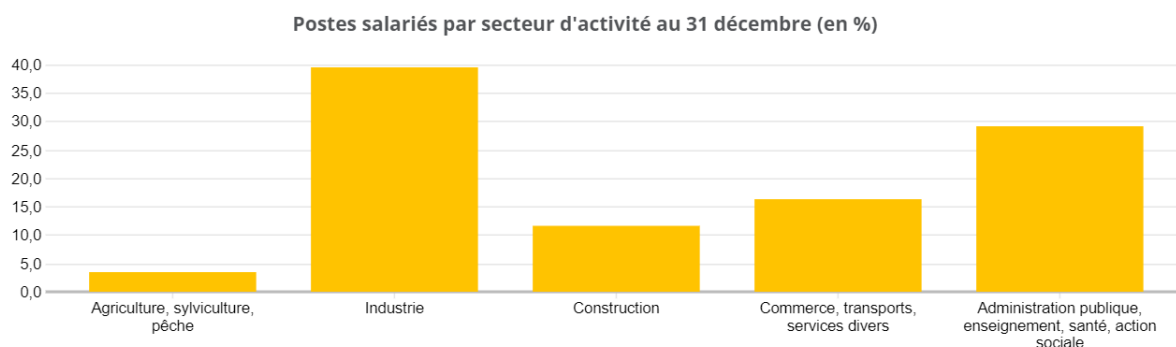
¹⁰ Au sens de l'INSEE un actif peut être occupé (avec un emploi) ou non occupé (une personne en recherche d'emplois). Les inactifs sont: les jeunes de moins de 15 ans, les étudiants, les retraités, les hommes et femmes au foyer ...

La répartition du nombre d’actifs pour un emploi en fonction des catégories socioprofessionnelles (voir le graphique ci-contre) indique plusieurs phénomènes :



- les catégories pour lesquelles il y a plus d’actifs occupés que d’emplois (employés, ouvriers et artisans commerçants chef d’entreprises) correspondent à des mouvements vers l’extérieur du territoire avec des personnes qui vivent sur la commune mais qui travaillent ailleurs. Le phénomène est particulièrement visible en ce qui concerne les emplois ouvriers.
- Les catégories pour lesquelles il y a plus d’emplois que d’actifs occupés sur le territoire indiquent le mouvement inverse avec des personnes qui vivent ailleurs et qui viennent travailler sur le territoire (c’est le cas des agriculteurs, des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires).

L’emploi salarié se décompose localement avec la répartition illustrée dans le graphique ci-dessous. L’industrie représente près de 40% des postes salariés en 2015, suivi par l’administration publique l’enseignement la santé et l’action sociale avec 29,2%.

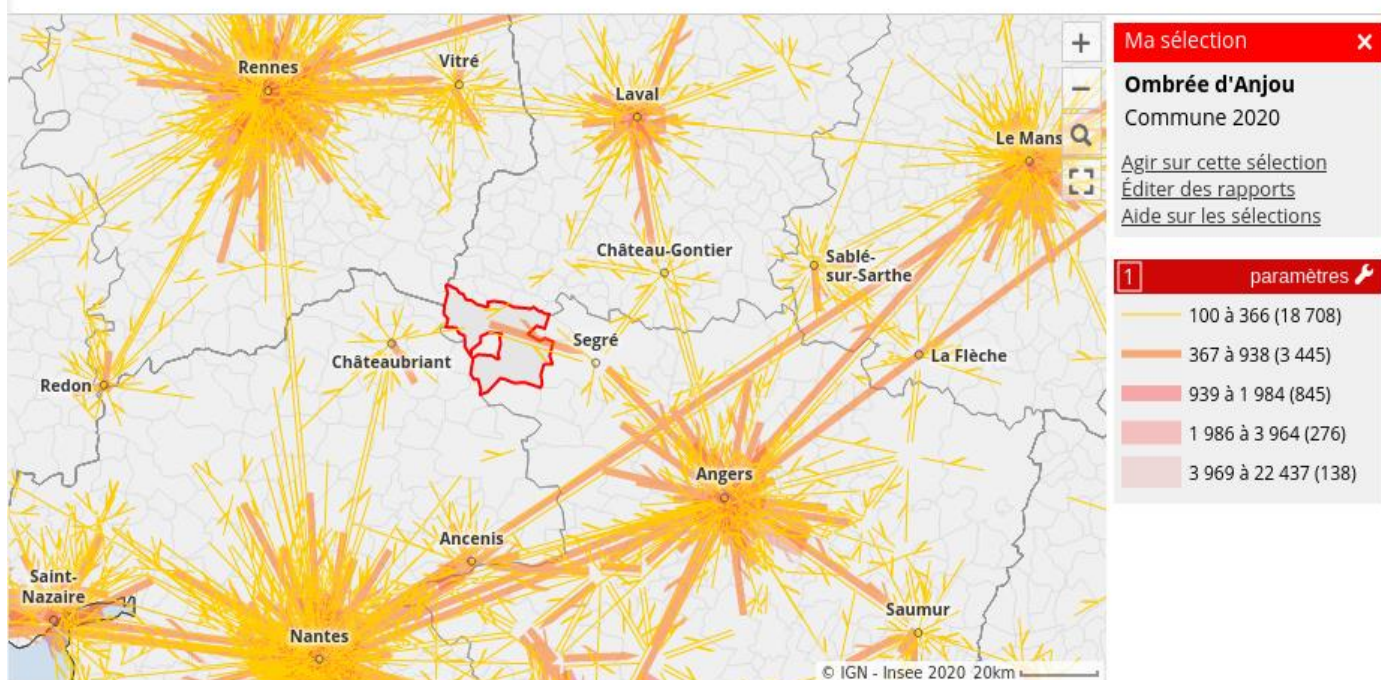


Ces constats peuvent être mis en parallèle avec le retour d’enquête qui place le travail comme la deuxième justification de déplacements réguliers. En effet, des flux peuvent être observés (voir la carte ci-dessous sur les principaux flux-domicile travail en 2017). Le flux principal est dans le sens Ombrée d’Anjou - Segré-en-Anjou-Bleu avec 657 migrations pendulaires. Il ne doit toutefois pas faire oublier son pendant avec 338 migrations dans le sens Segré-en-Anjou-Bleu vers Ombrée d’Anjou. L’INSEE fait apparaître deux autres flux, vers Renazé et vers Châteaubriant avec respectivement 169 et 135 migrations.

A noter que même si les flux en dessous de 100 ne sont pas comptabilisés et que rien ne permet d’affirmer qu’ils n’existent pas, les analyses statistiques ne constatent aucun flux d’importance avec Angers, Nantes ou Rennes.

1 Flux domicile - lieu de travail 2017

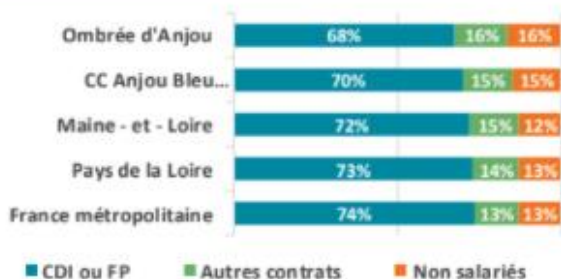
ACTIONS



c. Les impacts sur les revenus

Les emplois occupés sur la commune sont majoritairement (68%) en CDI ou de la Fonction Publique. Le tiers restant (32%) concerne les emplois régis par d'autres contrats et les emplois non-salariés. Ces proportions indiquent un emploi relativement stable mais comparé à la moyenne métropolitaine les proportions d'emplois sous autres contrats (majoritairement en intérim ou comme indépendants) nuance cette stabilité.

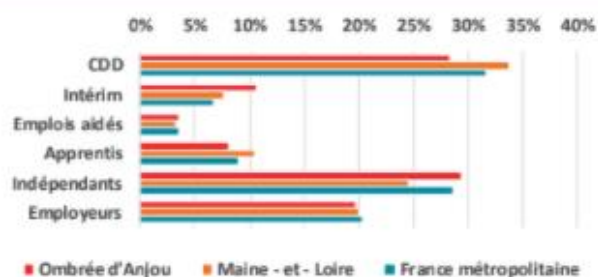
Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2016

En 2016, 68% des actifs occupés étaient en CDI ou travaillaient dans la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

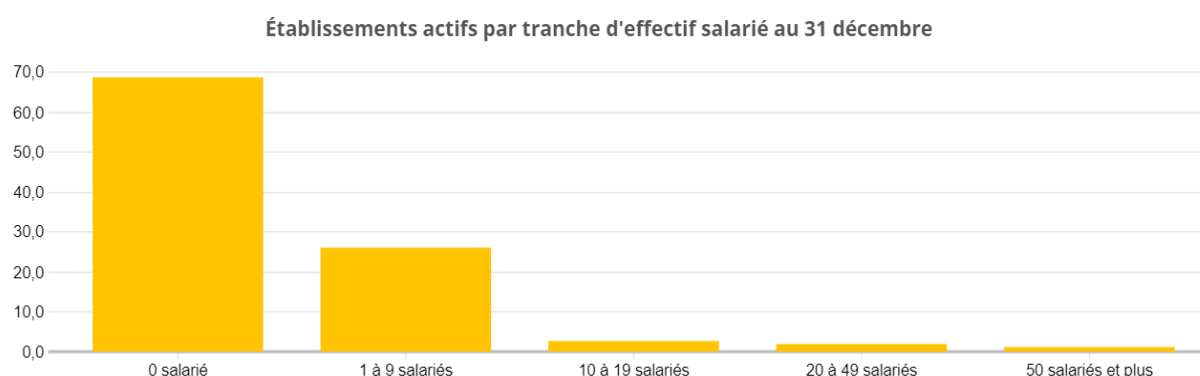
Répartition des autres modes d'emploi par type



Source : INSEE 2016

En 2016, les CDD représentaient 28% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 32% pour la France métropolitaine.

De plus, le territoire est marqué par une forte proportion d'indépendants. En 2015, 68,7% des établissements actifs du territoire compte 0 salariés et seulement 1% compte 50 ou plus salariés. Les activités commerciales et agricoles sont particulièrement marquées par ce phénomène.



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015

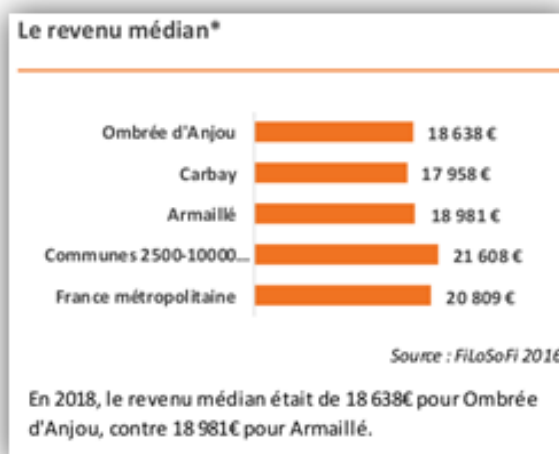
Établissements actifs par secteur d'activité et tranche d'effectif salarié au 31 décembre

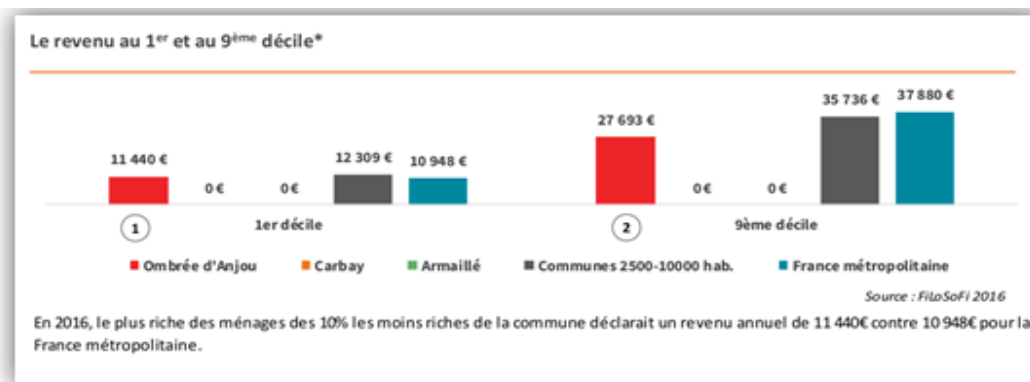
Catégories	Ensemble	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	740	506	192	19	15	8
Agriculture, sylviculture et pêche	204	164	39	1	0	0
Industrie	49	22	17	4	1	5
Construction	52	29	18	2	1	2
Commerce, transport, services divers	316	227	80	5	4	0
- dont commerce et réparation automobile	66	40	22	2	2	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	119	64	38	7	9	1

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015

Du côté des revenus, sur Ombrée d'Anjou environ 28% des ménages sont imposés contre 44% à l'échelle de la France métropolitaine. Il y a donc sur le territoire moins de foyers imposés. Logiquement donc, le revenu brut médian (50% qui gagnent moins et 50 % qui gagnent plus) s'élève à 18 638 € soit environ 2 200€ de moins que la médiane nationale.

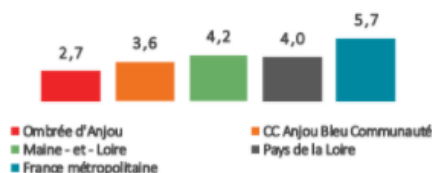
Toutefois, il faut constater qu'à l'échelle d'Ombrée d'Anjou les écarts de revenus sont moins marqués qu'à l'échelle nationale. Le montant du 1er décile (montant pour lequel 10% de la population gagne moins et 90% gagné plus) s'élève à 11 440€, pour le territoire soit presque 500€ de plus que la moyenne nationale. A contrario, le 9ème décile (montant pour lequel 10% de la population gagne plus et 90% gagne moins), Ombrée d'Anjou avec 27 693€ est largement en dessous de la moyenne nationale (environ 10 000€ de moins).





Par ailleurs, la part de foyers en situation de fragilité est également plus réduite. Le territoire compte 2,7/100 ménages au RSA contre 5,7 à l'échelle métropolitaine et le nombre d'allocataires du RSA sur le territoire baisse entre 2014 et 2017. Dans le détail, la CAF observe une augmentation du nombre de foyers dont le revenu est constitué de plus de 50 % de prestations sociales. Entre 2010 et 2017, par exemple, sur le territoire le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 68 à 120. Le nombre de foyers dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales étant relativement stable depuis 2013 (autour de 130). Les données semblent indiquer une certaine fragilité socioéconomique.

Foyers allocataires CAF au RSA* pour 100 ménages



Source : caf.data 2017

En 2017, il y avait pour Ombree d'Anjou 2,7 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 3,6 pour la CC Anjou Bleu Communauté.

Évolution des foyers allocataires CAF* au RSA



Source : caf.data 2012-2017

En 2017, on totalisait 103 foyers CAF allocataires du RSA pour Ombree d'Anjou contre 139 en 2012.

Ombree d'Anjou est caractérisée par un emploi plus ouvrier et agricole que la moyenne nationale et régionale. Si le taux de chômage est relativement similaire avec le reste du territoire français, il apparaît qu'il est légèrement plus élevé que les territoires voisins.

L'emploi se caractérise par une majorité d'emplois stables (CDI ou fonctionnaire) mais les chiffres indiquent une part plus importante d'emplois non-salariés sur le territoire (indépendants, intérimaires).

Ces caractéristiques se traduisent économiquement dans la vie des ménages avec une fragilité certaine de l'emploi (types de contrats) et des revenus. Toutefois, ces fragilités bien que plus marquées que chez les voisins proches (Segré-en-Anjou-Bleu) où à l'échelle régionale ne font pas exception dans le paysage économique métropolitain.

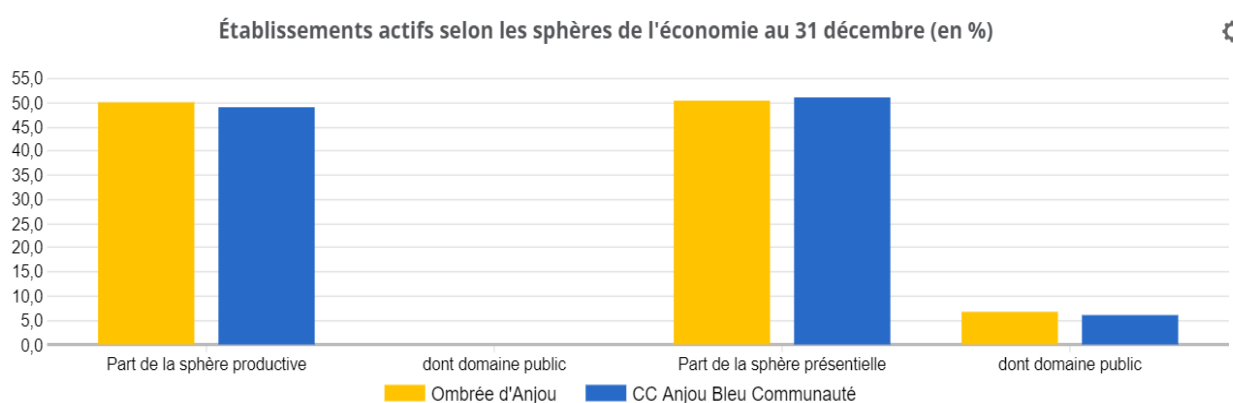
2. Commerces et artisanat un tissu fragile à maintenir

Depuis 2003, le dispositif de *Connaissance locale de l'appareil productif* (CLAP) est conçu pour préciser le tissu économique local avec des statistiques fines sur l'emploi au niveau communal. Dans le cadre de ce diagnostic, il permet notamment de caractériser le tissu économique local (commerces, entreprises). En effet, les retours de l'enquête et de l'atelier marquent au-delà de l'emploi un enjeu autour de la dynamique locale dont les visions sont très partagées.

La question se polarise notamment autour des commerces de proximité. Le manque de commerces et d'équipements est le deuxième inconvénient proposé par les répondants (35 récurrences) suivi de très près par la dynamique économique (34 récurrences). "Commerces" est également employé plus de 30 fois pour décrire le territoire à la question ouverte "Pourriez-vous décrire Ombree d'Anjou ?".

a. Le tissu local à l'équilibre entre activités de production et activités présentielle

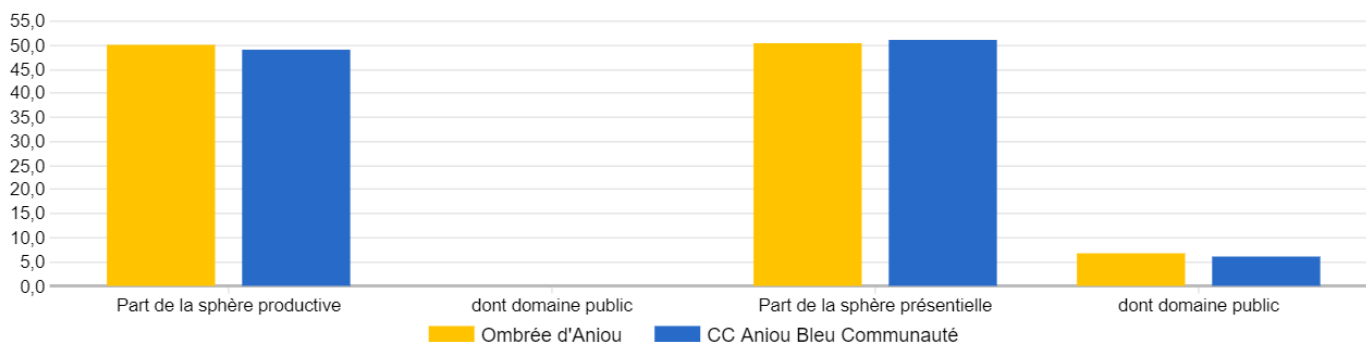
Une première analyse (voir schéma ci-dessous) permet de répartir l'ensemble des établissements actifs du territoire (à savoir 2 273 établissements, INSEE 205) en deux sphères : la sphère présentielle et la sphère économique (ou non présentielle). La première rassemble des activités qui visent la production de biens ou de services répondant à des besoins locaux de résidents ou de touristes et la deuxième rassemble des activités dont les biens sont majoritairement consommés hors du territoire.



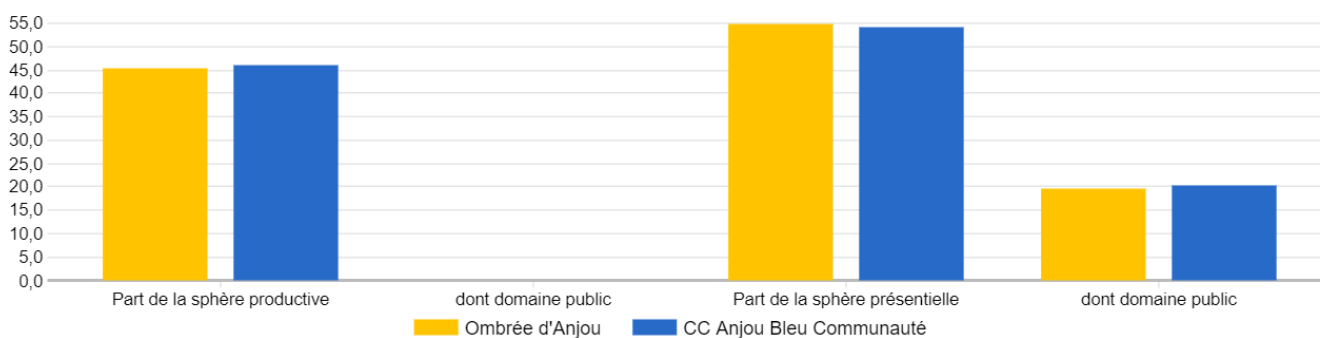
A l'échelle d'Ombree d'Anjou les deux sphères sont relativement à l'équilibre. En effet, la part d'établissement s'établit autour de 50% dans chaque sphère. En revanche, l'écart se creuse lorsque ce sont les masses salariales qui sont considérées. Dans ce cas, la sphère présentielle représente une part plus importante de l'économie locale avec 55% des postes salariés (contre 45% en économie productive). Ce

déséquilibre peut s'expliquer par le poids de l'emploi public qui représente 5% des établissements de la sphère présenteielle pour près de 20% de sa masse salariale.

Établissements actifs selon les sphères de l'économie au 31 décembre (en %)



Postes salariés des établissements selon les sphères de l'économie au 31 décembre (en %)



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015

Ce premier constat est important car il n'est pas rare pour les économies de dépendre d'une sphère que de l'autre ou d'avoir un poids de l'emploi public et administratif beaucoup plus important. À l'échelle métropolitaine ou à l'échelle régionale, les rapports s'établissent plutôt de la manière suivante :

Indicateurs	Etablissements actifs en % au 31 décembre 2015		Postes salariés des établissements en % au 31 décembre 2015	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Sphère productive : - dont domaine public	42,9	40,2	38,9 0,2	34,9 0,4
Sphère présenteielle : - dont domaine public	57,1 3,0	59,8 3,0	61,1 21,4	65,1 23,4
Ensemble	100	100	100%	100%

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) - 2015

b. Le tissu commercial et artisan

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises représentent une part faible relativement du nombre d'actifs avec 3% de la population communale et environ 200 actifs occupés contre le double en moyenne à l'échelle française. Toutefois, sur les 740 établissements actifs recensé par l'INSEE en 2015 sur la commune (CLAP, 2015) 316 appartiennent au secteur : "Commerce, transport, services divers" (dont 66 commerce et réparation automobile). 52 établissements dans le domaine de la construction viennent compléter ce panel. Près de 70% d'entre eux (256 établissements) ne comptent aucun salarié et moins de 100 comptent entre 1 et 9 salariés. Le tissu local est donc essentiellement composé de petites entreprises.

Établissements actifs par secteur d'activité et tranche d'effectif salarié au 31 décembre

Catégories	Ensemble	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	740	506	192	19	15	8
Agriculture, sylviculture et pêche	204	164	39	1	0	0
Industrie	49	22	17	4	1	5
Construction	52	29	18	2	1	2
Commerce, transport, services divers	316	227	80	5	4	0
- dont commerce et réparation automobile	66	40	22	2	2	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	119	64	38	7	9	1

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015

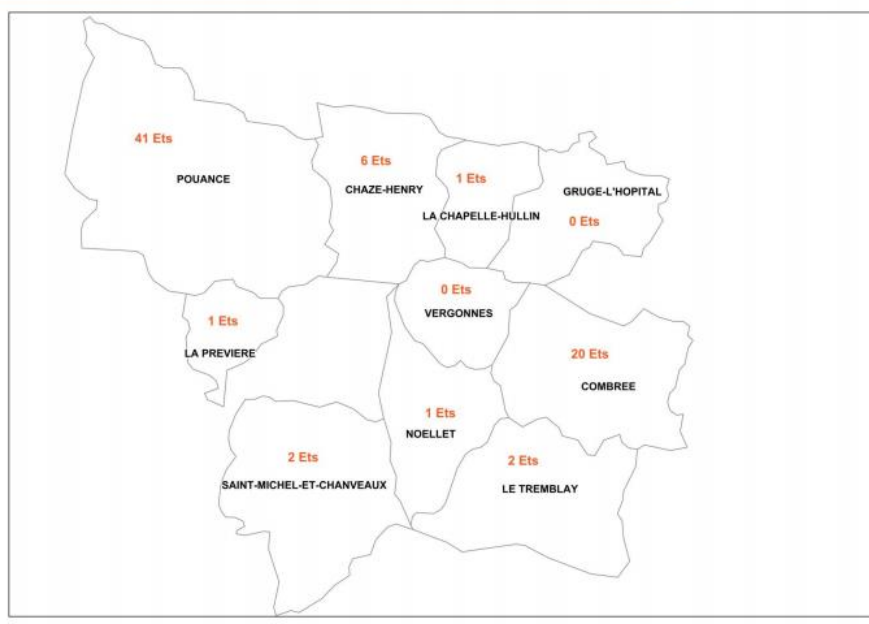
Attention toutefois à ne pas négliger le poids des postes salariés de ce secteur d'activité. En effet, au regard de la masse salariale, le secteur "Commerce, transport et services divers" représente 16,2 % des emplois salariés (7,2% si on considère seulement les commerces et la réparation automobile). C'est le troisième secteur en termes d'emplois sur le territoire derrière l'industrie et le domaine public et parapublic (administration publique, enseignement, santé et action sociale) qui représentent à eux deux 68,7% de l'emploi salarié.

Catégorie	Ensemble		Postes salariés par tranche d'effectif				
	Postes salariés au 31/12/15	% de la masse salariale	entre 1 et 9 salariés	entre 10 et 19 salariés	entre 20 et 49 salariés	entre 50 et 99 salariés	100 salariés ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	80	3,5	62	18	0	0	0
Industrie	897	39,5	78	50	45	146	578
Construction	264	11,6	43	23	32	166	0
Commerce, transport, services divers :	368	16,2	186	56	126	0	0
- dont commerce et réparation automobile	163	7,2	68	25	70	0	0
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	664	29,2	130	99	251	0	184
Ensemble	2 273	100	499	246	454	312	762

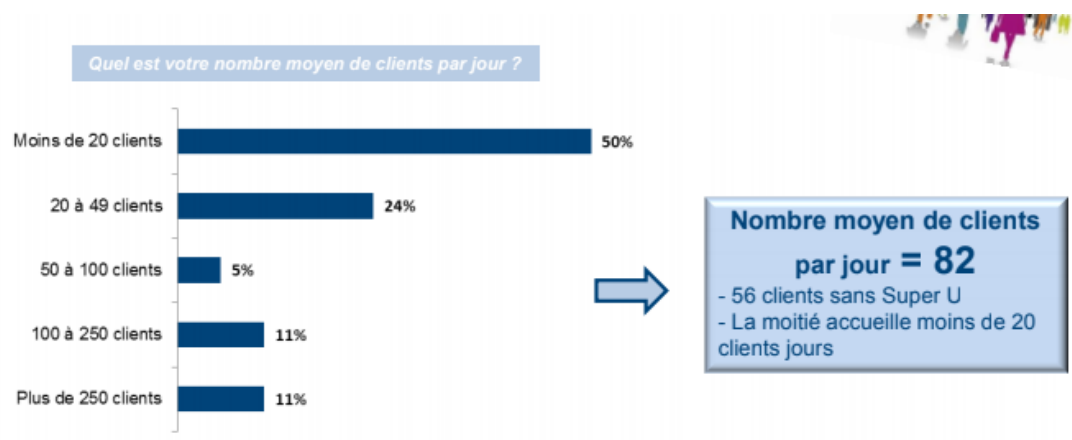
Source : INSEE, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

La commune d’Ombree d’Anjou compte 74 entreprises inscrites à la Chambre de Commerces et d’Industrie. La majorité se trouve à Pouancé (41 entreprises) et Combrée Bel-Air (20 entreprises). En 2018, une étude stratégique menée par la CCI¹¹ pour la commune d’Ombree d’Anjou montre une globale satisfaction des chefs d’entreprises interrogés qui estiment à 77% que leurs activités commerciales sont globalement satisfaisantes (Ce chiffre monte à 91% de satisfaction à Pouancé). Au moment de l’enquête, un chef d’établissement sur 4 envisageait de réaliser des investissements dans son établissement.

Nombre d’établissements par commune déléguée



Malgré un contexte concurrentiel non négligeable avec les pôles de Segré, Châteaubriant, Renazé, Martigné-Ferchaud ou encore Craon à moins de 20 minutes de route, le commerce local reste attractif avec une moyenne de 82 clients/jours. Cette attractivité est à mettre en perspective en fonction des établissements puisqu’un établissement sur deux attire moins de 20 clients et que d’autres comme le Super U, grande surface non négligeable, attire plus de 250 clients par jour.



¹¹Source : Etude d’Ombree d’Anjou, Analyse de l’offre commerciale et de services Diagnostic SWOT 2018.

Les commerçants et artisans sont structurés sur la commune de Pouancé (60% d'adhésion au Comité des Commerçants et d'artisans de Pouancé) et soutenu financièrement par Ombree d'Anjou. Malgré le nombre important de commerces sur Combrée et Bel Air, il n'y a pas de structure associative sur ce deuxième pôle.

Dans le cadre de l'OPAH-RU évoquée précédemment les commerces de proximité sont également sujets à des mesures particulières. Un droit de préemption commercial a notamment été instauré dans le centre-ville de Pouancé et une zone de protection de linéaire commerciale limite la disparition en cœur de ville. Un programme « Entreprendre à » a également été mis en place afin de faire découvrir à des porteurs de projets du département les opportunités locales.

Le marché du jeudi matin et la foire de Pouancé organisé au mois d'octobre contribuent également à l'animation locale.

3. AGRICULTURE : UNE FORCE VIVE DU TERRITOIRE

a. Un territoire rural avec un tissu agricole fort

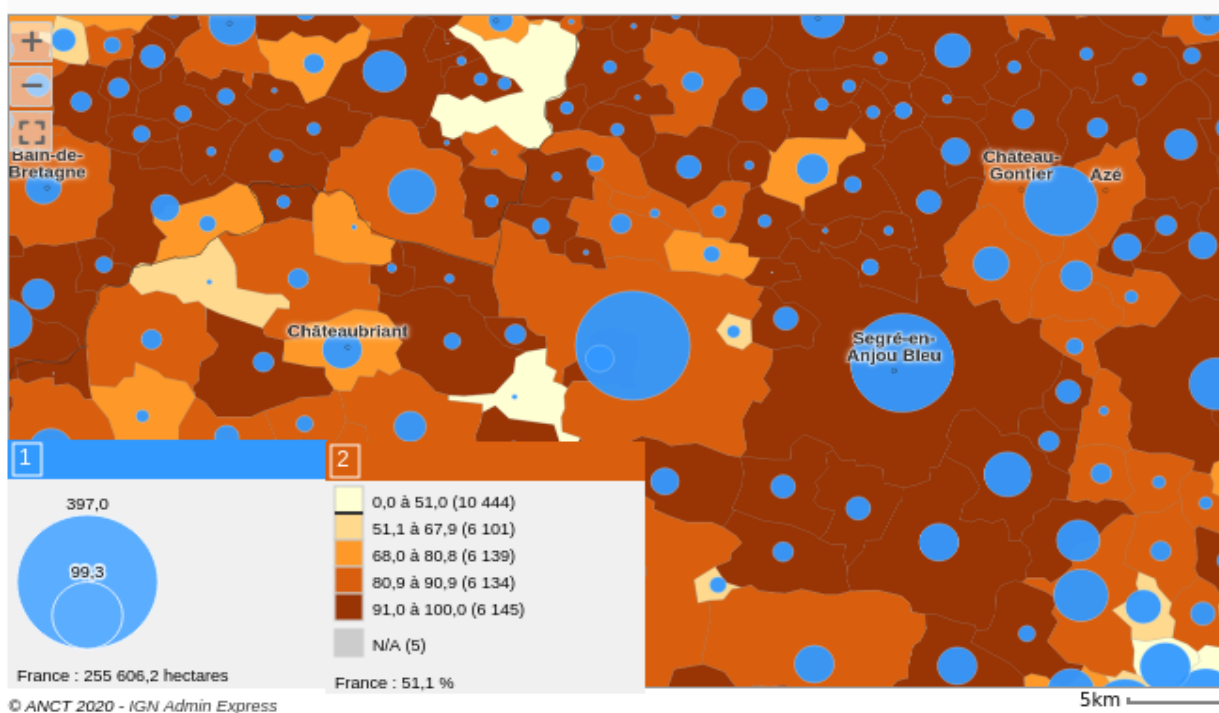
Ombree d'Anjou est une commune rurale avec un tissu agricole important. En effet, les terres agricoles occupent 86,1% de la surface, la moyenne métropolitaine s'établit plutôt autour des 51,1%. La commune ne fait toutefois pas figure d'exception dans la dynamique locale (voir carte ci-dessous) elle est même légèrement en dessous de la moyenne intercommunale (90,6%).

1 Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 (hectares) 2009-2018

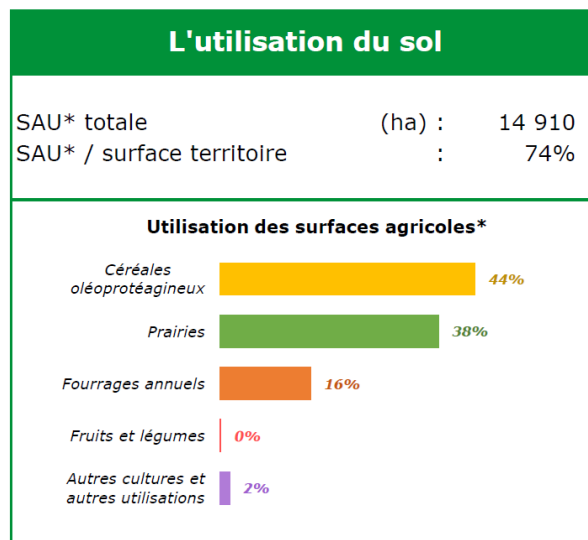
Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2018

2 Part des surfaces selon l'occupation du sol (%) 2018 - Territoires agricoles

Source : CORINE Land Cover - CGDD-SDES, 2018



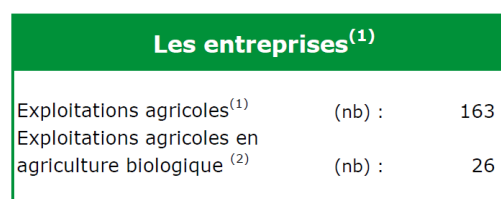
Dans le temps (sphère bleu sur la carte ci-dessus), il y a une artificialisation relativement importante des terres. Entre 2009 et 2018, 264,2 ha sont artificialisés¹². À titre de comparaison : au niveau d'Anjou bleu communauté sur la même période, c'est 589,3 ha qui sont artificialisés. En ce qui concerne les voisins les plus proches, au niveau des intercommunalités de Châteaubriant-Derval et du Pays de Craon, les surfaces artificialisées entre 2009 et 2018 sont respectivement de 224,7 ha 258,8 ha, soit des chiffres équivalents à la dynamique communale. Cela se traduit par une perte de la surface agricole utile (SAU) dans la superficie entre 2000 et 2010 d'environ 4% à l'échelle communale et 3,88% l'échelle intercommunale.



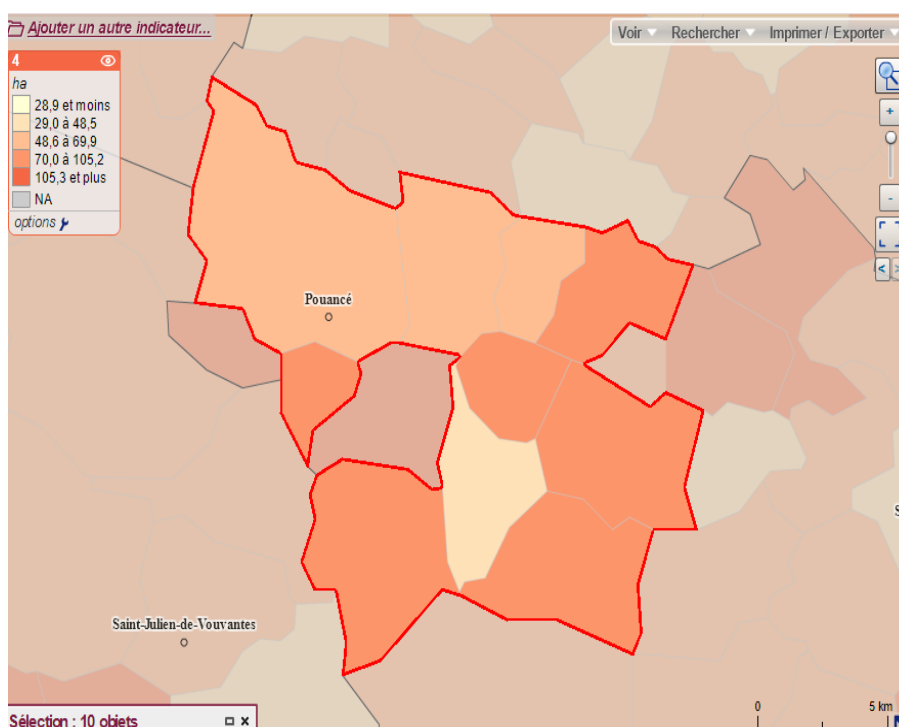
* surfaces déclarées à la PAC

Source : Agreste

Le territoire compte aux alentours de 200 exploitations agricoles. En 2018, 189 exploitations dont 26 en agriculture biologique. Ce nombre est comme à l'échelle nationale en baisse : en 1970 c'était 735 exploitations et 369 en 2000. Ces exploitations sont majoritairement considérées par l'INSEE comme étant de grandes et moyennes exploitations. En 2010, la surface agricole utile moyenne est de 66,7 ha sur la commune pour 55,6 ha à l'échelle du département et 61,2 ha à l'échelle de la région¹³. Par exploitation entre 2000 et 2010, la SAU a augmenté d'environ 55,5%.



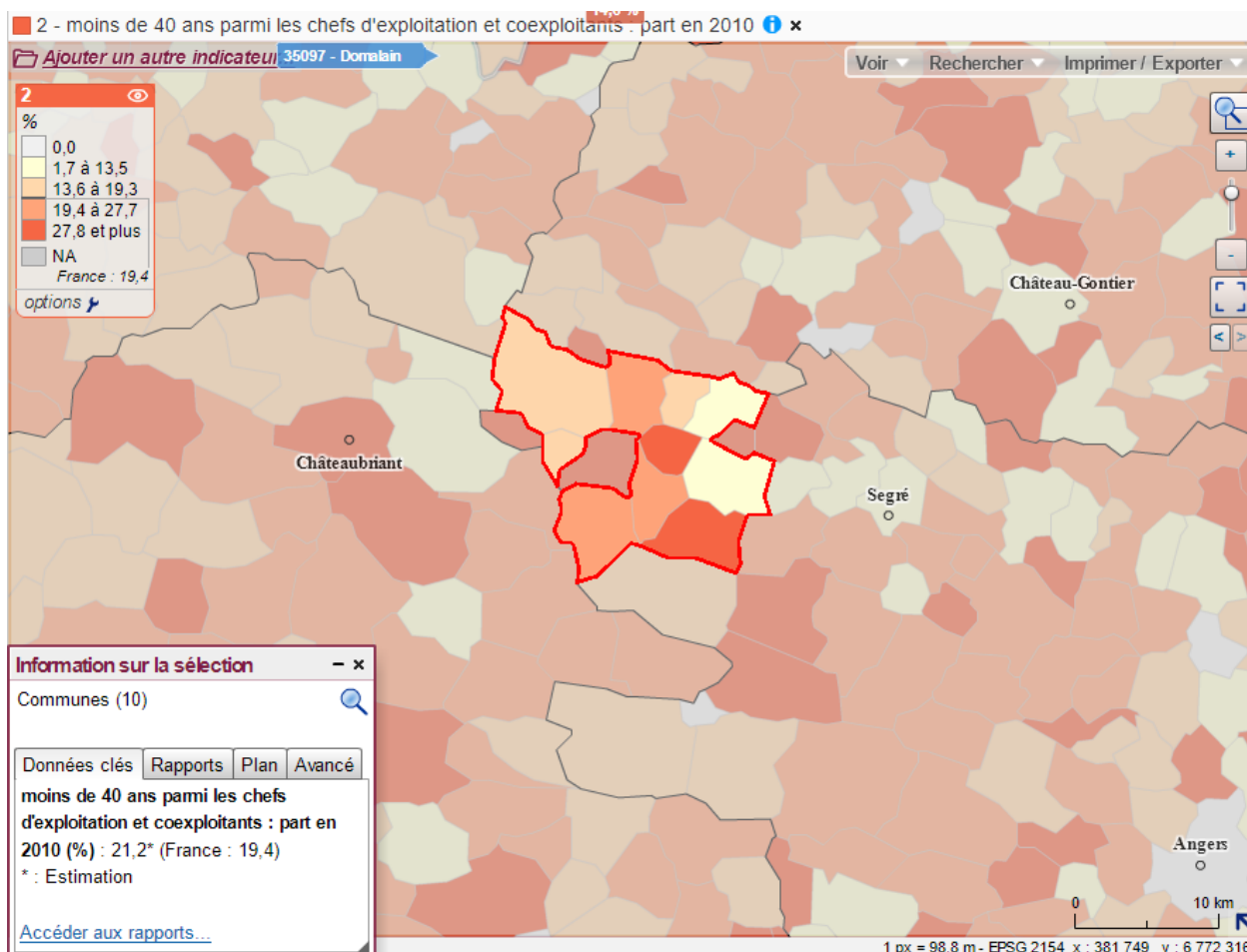
Sources : MSA et ORAB



¹² Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2018

¹³ Source : Recensement agricole, AGRESTE, 2010. Le recensement agricole a lieu tous les dix ans. Le recensement 2020 a commencé au mois de novembre. Les premiers résultats sont attendus à la fin de l'année 2021

La part des agriculteurs exploitants dans la population est également en baisse. En effet, en 2007, les agriculteurs exploitants représentent 4,5% de la population, ils représentent 3,9% en 2012 et 2,9% en 2017. Parmi les chefs d'exploitations, le recensement agricole de 2010 indique pour le territoire communal une part des moins de 40 ans autour des 21% avec des différences assez marquées en fonction des communes déléguées (ex. Grugé l'Hôpital 11,1%, Le Tremblay 39.5%). Au niveau du Pays et de la région, la part est légèrement supérieure (autour de 29%)



Par ailleurs, la répartition de la masse salariale en 2015, indique la part le nombre de postes liés à l'emploi agricole est relativement faible 80 postes dont la majorité (77%) est dans des entreprises comprenant entre 1 et 9 salariés.

L'agriculture sur le territoire est un élément important du paysage et des pratiques. Pourtant le secteur est en pleine restructuration avec :

- une perte globale de la surface agricole ;
- une diminution du nombre d'exploitations qui sont de tailles de plus en plus importante ;
- un enjeu de renouvellement des agriculteurs

b. La semaine de l'agriculture depuis 2015 : un incontournable local

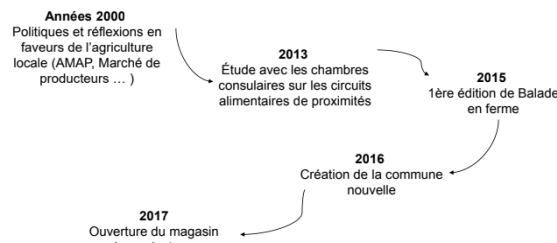
Depuis 2015, la « Semaine de l'Agriculture » événement phare de la commune d'Ombrée d'Anjou rassemble de nombreux acteurs et permet un échange collectif autour de l'agriculture. L'évènement se déroule courant mars et propose de nombreuses activités telles que : des balades en fermes, farm-dating, intervention auprès des collégiens, exposition à l'atelier Legault...

La semaine de l'agriculture est également à l'origine d'un magasin de producteur qui a ouvert ses portes en 2017 dans la commune déléguée de Pouancé.

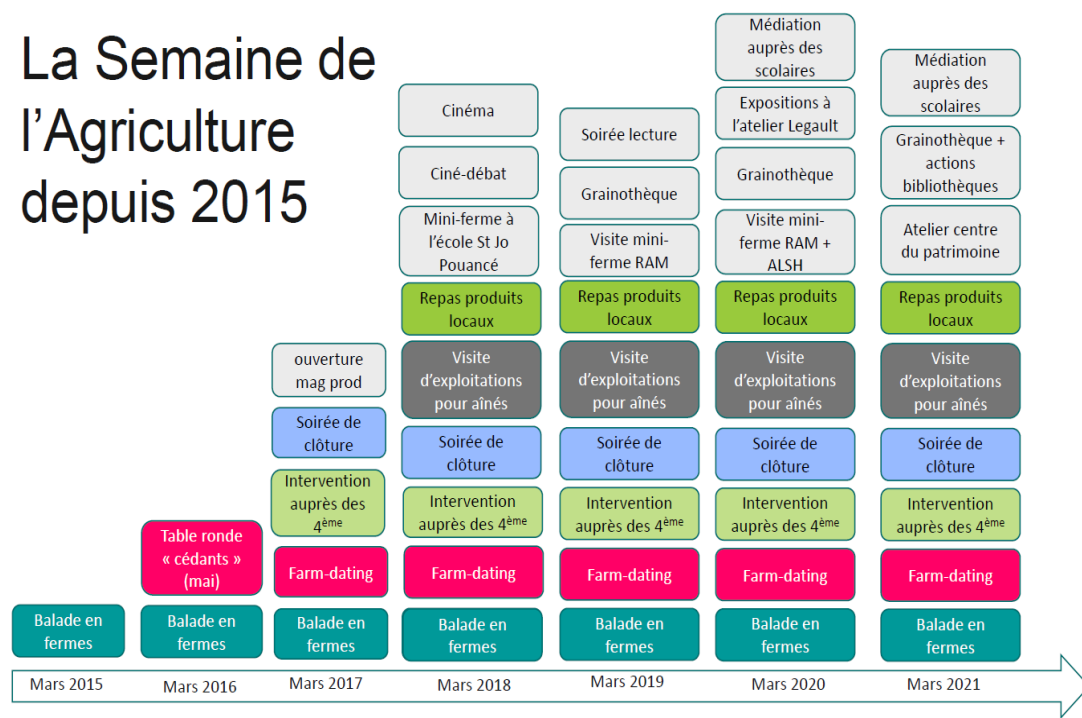
L'évènement qui a pris de l'ampleur au fil des années traduit une réelle volonté du territoire à s'engager sur cette thématique. Multi partenarial, il a évolué dans le temps et a plusieurs objectifs :

- **rassembler** : via Balade en ferme qui est un temps convivial qui rassemble différents publics autour de la découverte d'un territoire mais aussi via les visites des aînés qui visent particulièrement un public isolé ou encore la soirée de clôture qui rassemble l'ensemble des participants autour d'un temps convivial.
- **faire découvrir** : l'évènement est l'occasion de faire découvrir les exploitations du territoire mais aussi les métiers de l'agriculture aux collégiens ou encore de sensibiliser les plus jeunes via des animations spécifiques (mini fermes, médiation autour des ENS) ;
- **former et partager des compétences** : des actions visent comme les journées techniques organisées en partenariat avec la chambre d'agriculture permettent aux professionnels du territoire d'échanger et de se former autour de questions spécifiques (ex. haies ; conservation des sols) ;
- **accompagner l'évolution des pratiques et de l'agriculture locale** : La semaine de l'agriculture est également l'occasion d'accompagner des changements ou d'instaurer de nouvelles pratiques. C'est

Le contexte local



La Semaine de l'Agriculture depuis 2015



notamment le cas avec les repas produits locaux qui ont mis en relation la restauration collective et les producteurs mais aussi des rencontres cédants et porteurs de projets qui apportent des réponses concrètement aux enjeux de demain.

c. Le CERGO : fer de lance d'une spécialisation équine

Le Centre d'Entraînement Régional de Galop de l'Ouest¹⁴ géré par le Syndicat Mixte du Centre d'Entraînement Anjou-Maine (SMCEAM) depuis 1996 est le troisième centre d'entraînement de France. Vaste centre d'entraînement (46ha). Il est situé au nord de la commune Pouancé et au sud de la commune de Senonnes.

Le CERGO joue un rôle important dans la structuration de l'économie agricole locale. En effet, il rassemble 38 entraîneurs pour 500 à 600 chevaux. Le syndicat estime également que 150 emplois sont liés à l'activité du site.

4. La transition énergétique

a. La transition énergétique un enjeu actuel

La transition énergétique fait partie des enjeux évoqués. C'est par ailleurs un élément qui se traduit législativement depuis 2015 et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui inscrit un certain nombre d'objectif :

- diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre (en 2050 par rapport aux niveaux de 1990) ;
- diminuer de 50% la consommation d'énergie en 2050 par rapport à 2012.

Localement les objectifs sont traduits par un Plan Climat Air Énergie adopté en 2020 au niveau du PETR Pays de l'Anjou Bleu. Il se décline en quatre axes majeurs :

- Faire de la transition un moteur de développement économique territorial ;
- Accompagner la transition vers une agriculture et une alimentation plus durable ;
- Révéler les richesses naturelles et préserver le cadre de vie face aux changements climatiques ;
- Réinventer les mobilités au service d'un territoire moins dépendant de la voiture individuelle.

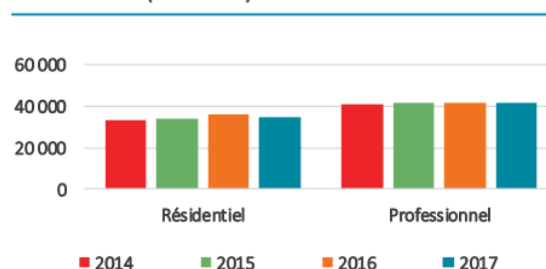
Ce document cadre établit un premier bilan territorial et fixe des objectifs à l'horizon 2026.

b. En termes de consommation ...

Sur le territoire, la consommation énergétique est majoritairement liée aux énergies fossiles (à plus de 61%) suivie par l'électricité à 23% (dont l'industrie 41%).

Elle se répartie en deux postes principaux : les consommations résidentielles et les consommations professionnelles.

Evolution de la consommation en électricité de 2014 à 2017 (en MWh)*

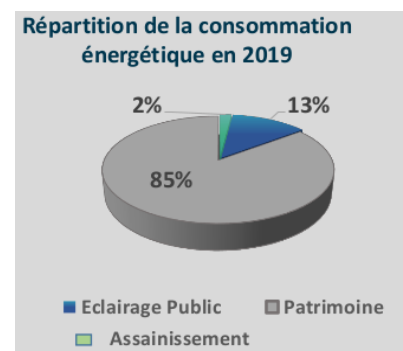


Source : Agence ORE, 2017

De 2014 à 2017, la consommation électrique de la commune pour le secteur professionnel est passée de 41 124 MWh à 41 348 MWh.

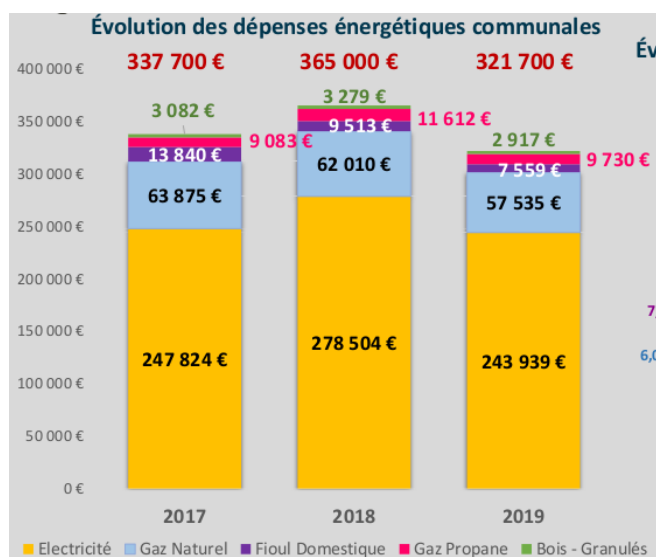
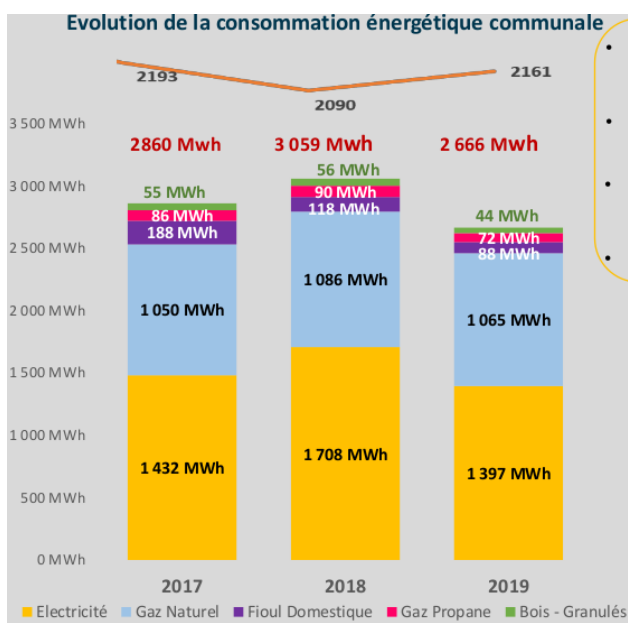
¹⁴ <http://www.senonnes-pouance-cergo.com/>

Plus en détail la consommation communale¹⁵, qui est suivi par le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine et Loire dans le cadre de bilan annualisé, se décompose en trois postes majeurs : postes de consommation d'énergie sont l'assainissement (2%), l'éclairage public (13%) et le patrimoine immobilier (85%).



Sur 3 ans, la consommation d'énergie et les dépenses qui en découlent sont relativement équivalentes. Par an, elles s'établissent autour de 3 000 MWh pour un budget d'environ 330 000 €. Rapporté aux émissions du gaz à effet de serre, c'est l'équivalent en 2019 de 400 allers-retours Paris New York. A noter que ce sont des chiffres qui restent dans la moyenne des émissions pour des communes de tailles comparables

Les bâtiments les plus consommateurs sont notamment : Les salles de sports, les écoles et les mairies. Les bâtiments de Pouancé et Combrée sont également plus consommateurs car plus utilisés.



La question de la consommation est un enjeu de la transition énergétique. Elle se traduit notamment par la question du bâtiment et de son isolation. Les passoires énergétiques concernent tous les publics et peuvent faire une véritable différence.

c. et de sources d'énergies

Il existe sur le territoire plusieurs sites de productions d'énergies renouvelables en plus d'éventuels projets de particuliers (ex. panneaux solaires individuels). En 2018, l'ensemble de la production locale couvre environ 8% de la consommation (SIEML).

¹⁵ On entend par consommation communale toutes les consommations liées aux usages des bâtiments publics

- Les éoliennes de St-Michel : 5 éoliennes - 25GWh/an
- Les panneaux photovoltaïques de la mairie de la Chapelle Hullin et sur le silo de la ZA de l'Ombree:
- Le biométhane à Combrée :

La commune d'Ombre d'Anjou produit d'ores et déjà de l'énergie renouvelable. Toutefois, les objectifs fixés sont loin d'être atteints. A noter toutefois besoin de concertation question sensible.

IV. UN TERRITOIRE VIVANT À LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ

I. SERVICES AU PUBLIC

a. Deux centralités de proximité

Les communes déléguées de Combrée-Bel air et Pouancé jouent un rôle de centralité en concentrant un certain nombre de services : médecins, banques, alimentaires...

La base permanente des équipements¹⁶attribue à la commune des taux d'équipements relativement bons. En 2018, rapporté à 10 000 habitants, le taux d'équipement communal est supérieur aux taux :

- intercommunal et départemental pour les boulangeries et pâtisseries ;
- départemental et régional pour les magasins alimentaires ;
- de chacun des échelons en ce qui concerne les services bancaires.

En ce qui concerne les magasins alimentaires, la commune observe un taux d'équipement plus faible que les niveaux intercommunal et national.

Comme vu précédemment (voir I. 2a) l'essentiel de ces services est regroupé sur les communes de Pouancé et Combrée. Dans une moindre mesure, ils sont également plus présents sur Chazé-Henry.

Les retours d'enquête visibles ci-dessous marquent la question des services comme un enjeu. En effet, à la question : "le territoire d'Ombree d'Anjou correspond-il à vos envies et vos attentes ?" l'item "Le territoire est accessible et 'pratique' avec de nombreux services" est l'item le moins partagé. Dans le détail, 81 personnes sur les 324 interrogés soit une personne sur 4 se déclare comme "pas vraiment satisfaite" de l'offre

Taux d'équipement de différents services du quotidien (pour 10 000 hab.)

	Boulangeries-Pâtisseries	Magasins alimentaires	Banques, caisses d'épargne
Ombree d'Anjou	6,7	6,7	6,7
CC Anjou Bleu Communauté	6,1	7,2	6,9
Maine - et - Loire	6,5	4,6	5,7
Pays de la Loire	6,7	4,9	5,9
France métropolitaine	7,3	7,1	5,0

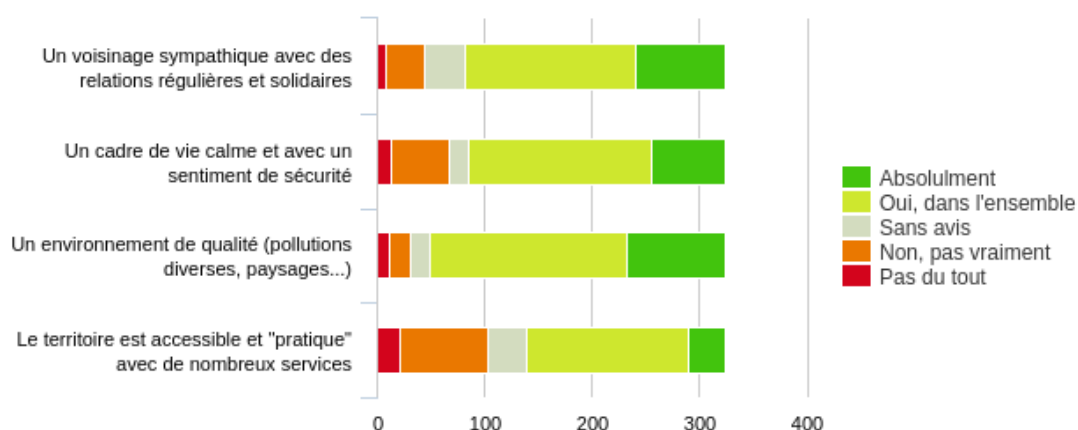
Source : Base Permanente des Equipements, 2018

En 2018, le nombre de boulangeries pour 10 000 habitants de la commune était de 6,7 contre 6,5 pour le Maine-et-Loire.

¹⁶ Produite par l'INSEE sous la responsabilité de la direction des statistiques démographiques et sociales la base permanente des équipements actualisée tous les ans remplace depuis 2008 l'inventaire communal

proposée localement. C'est aussi, 7% d'insatisfaits environ 2 fois plus que pour les autres thématiques. Il faut noter, que 46% des répondants (150 personnes) sont satisfaits par l'offre proposée.

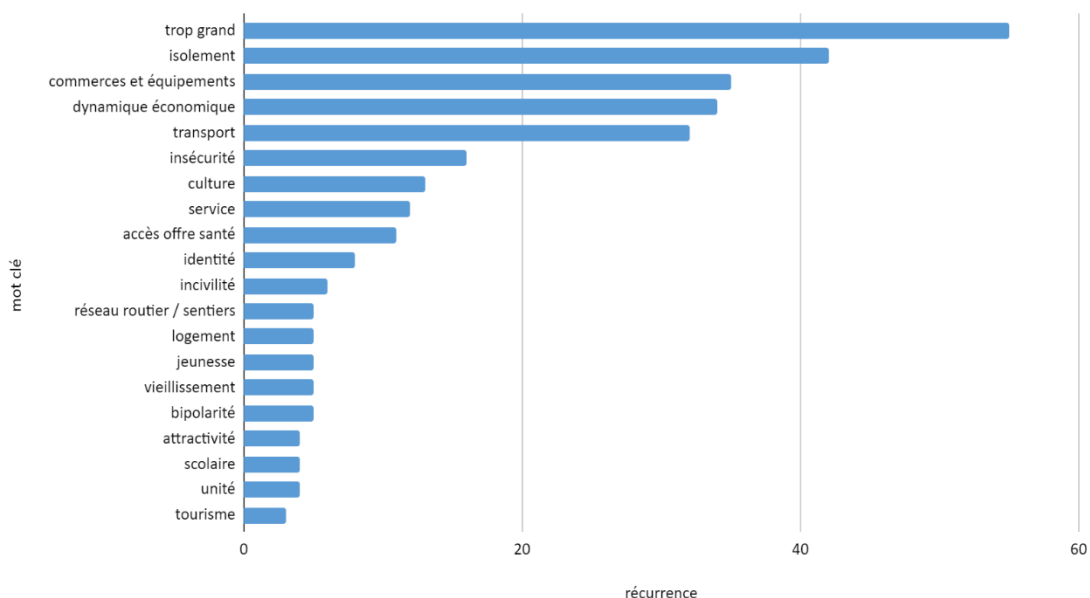
Aujourd'hui, le territoire d'Ombree d'Anjou correspond-il à vos envies et vos attentes ?



Il faut par ailleurs noter que la question des services revient plusieurs fois dans la question des inconvénients avec environ 12 récurrences du mot clé service. Plus spécifiquement, les questions de transports, d'offres de santé reviennent également fortement. Par ailleurs le troisième inconvénient "commerces et équipements" (notamment sportif) peut également être associé à cet enjeu de services : clairement identifié dans l'enquête.

Les inconvénients du territoire d'Ombree d'Anjou selon l'enquête

Question ouverte analysée par mots clés



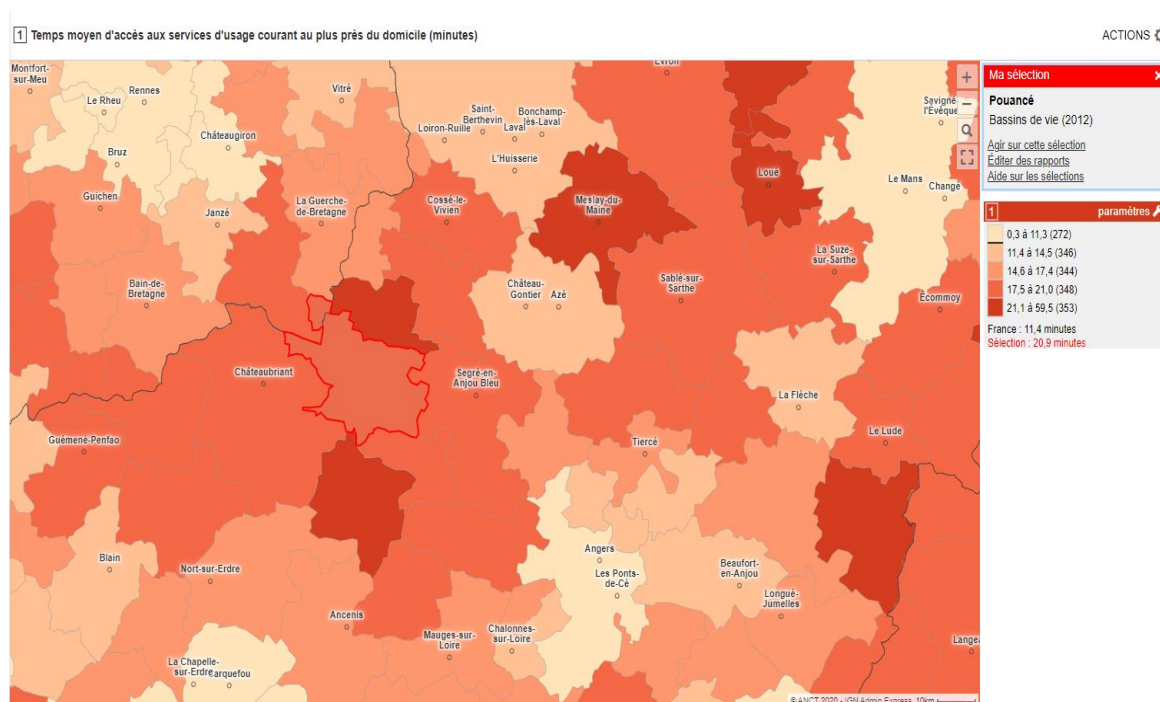
L'analyse du champ lexical ne permet pas d'observer le contexte dans lequel ces termes sont employés. Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'une question ouverte sur les inconvénients donc bien souvent c'est un manque qui est souligné :

- “manque de structure petite enfance, manque de diversité dans les loisirs pour les enfants” ;
- “Une perte de services de proximité, un territoire trop vaste, pas de médiathèque, manque de lieux culturels”
- “Dans nos petites communes nous n'avons plus de commerces”

A noter que la question de la distance est aussi largement associée :

- “le regroupement de certains services dans une commune et donc se déplacer pour y accéder” ;
- “des services et des équipements sportifs et culturels trop souvent localisés”;
- “D'être loin de certains services et peu de transports en commun.”
- “éclatement en communes multiples avec trop peu de services dans chacune”.

L'accès aux services pose également des questions de distances. La carte ci-dessous se base sur des données de 2014 de la Base Permanente des équipements. Il est intéressant d'observer que si le temps moyen pour accéder à un panier de services d'usages courants (29 services et commerces) sur le bassin de vie est évalué à 20,9 minutes (soit le double de la moyenne nationale qui est à 11,4 minutes) il est relativement similaire à celui des territoires voisins. A titre d'exemple, les habitants des bassins de vie de Vallons-de-l'Erdre (44) et Renazé (53) ont des temps plus longs avec respectivement 22,7 minutes et 21,8 minutes en moyenne pour accéder à ce même panier. A l'inverse, alors qu'on pourrait s'attendre à des distances temps plus marquées sur les polarités de Châteaubriant et Segré plus importantes que celles de Pouancé et Combrée, des écarts similaires sont observés avec respectivement : 19,2 minutes et 18,2 minutes de temps de trajet moyen.



L'accès aux services et leur proximité est un enjeu du territoire et de ses habitants. Toutefois, il faut noter que des services existent et se maintiennent malgré le contexte global.

b. L'Espace France Service comme relai privilégié des questions sociales

L'accès aux services de proximités est un enjeu clé identifié dans l'enquête réalisée auprès des habitants

Une Maison des Services Au Public (MSAP) est ouverte à Pouancé. Elle accueille, informe, oriente et accompagne le public dans des domaines variés : administratifs, emplois, logement, orientation, droit, association, prestations sociales. Plus de 20 professionnels (institutions, associations) ont une permanence sur place.

Les questions sociales sont des thématiques importantes et de nombreux enjeux sont sous-jacents : accès au droit, logement, fracture numérique et sociétale.

Ces thématiques feront notamment l'objet d'un diagnostic plus précis dans le cadre de la Convention Territoriale Globale construite avec la Caisse des Allocations Familiales.

c. La Santé un tissu fragile

Ombree d'Anjou compte plusieurs professionnels de santé dont 7 médecins généralistes. Toutefois, le taux d'équipement (pour 10 000 habitants) est plus faible sur le territoire que dans le reste du département, de la région et à l'échelle de la métropole. Ce qui tend à démontrer une fragilité dans ce domaine.

Le territoire compte deux bassins d'offres correspondants à de patientèles différentes : Pouancé et Combrée – Bel-Air. Plus largement, cette bipolarisation se retrouve avec des polarités extérieures (avec Châteaubriant d'un côté et Angers de l'autre) offrant une offre de soin plus complète.

Les professions médicales

Médecin(s) généraliste(s)	Spécialiste(s)
7	0
Autre(s) profession(s)	Chirurgien(s)- dentiste(s)
19	4

Source : Base Permanente des Equipements, 2018

En 2018, Ombree d'Anjou totalisait 7 médecins généralistes.

L'enquête fait particulièrement remonter le manque ou la difficulté à contacter des spécialistes (notamment des dentistes). Ce sentiment est largement confirmé par la base permanente des équipements qui en 2018 fait état pour les spécialistes d'un taux de 0,0% contre 0,9% à l'échelle intercommunale et entre 5 et 6 % aux échelles départementale, régionale et métropolitaine. En ce qui concerne les dentistes qui sont régulièrement évoqués par les enquêtés le taux d'équipement bien que plus faibles qu'aux échelons supérieurs, reste relativement proche de la moyenne départementale.

Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Médecins généralistes	Spécialistes	Autres professions	Chirurgiens-dentistes
Ombree d'Anjou	7,8	0,0	21,1	4,4
CC Anjou Bleu Communauté	7,5	0,9	23,4	5,2
Maine - et - Loire	9,8	5,3	29,0	4,8
Pays de la Loire	8,7	5,7	29,4	5,2
France métropolitaine	9,3	6,8	36,9	5,8

Source : Base Permanente des Equipements, 2018

En 2018, Ombree d'Anjou avait 7,8 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre, 8,7 pour les Pays de la Loire.

En zone rurale, la question de l'accès aux offres de soins est régulièrement abordée. Ce sont plusieurs enjeux auxquels font faces les territoires :

- attractivité du territoire ;
- renouvellement des professionnels ;
- accès aux spécialistes et à la médecine de pointe.

Ces thématiques feront l'objet d'un diagnostic plus précis dans le cadre de la Convention Territoriale Globale construite avec la Caisse des Allocations Familiales.

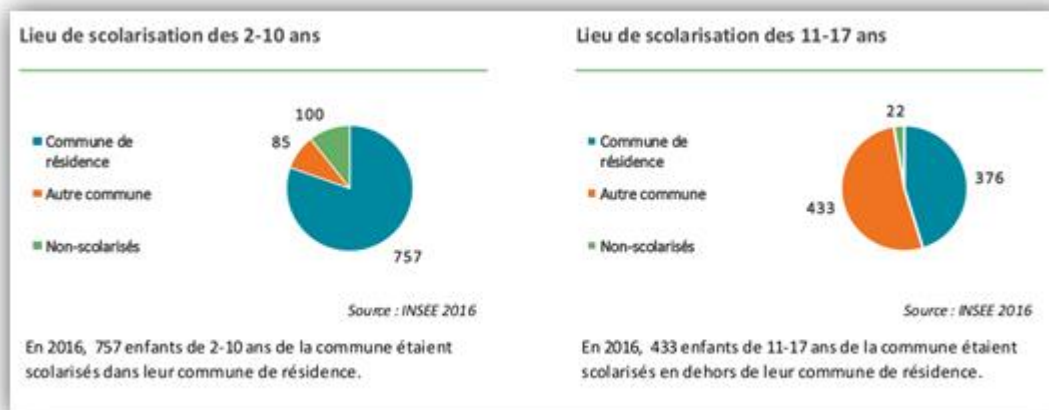
2. L'Enfance et la Jeunesse des services cœur de l'action communale

L'Enfance, la jeunesse et l'accompagnement à la parentalité sont des services fondateurs du territoire et de l'action communale.

Lors de l'atelier, le groupe 2 a souligné un point de vigilance autour des écoles et de leur maintien. Dans l'enquête, la question de la jeunesse revient dans les interrogations ouvertes (à savoir décrire Ombree d'Anjou et les inconvénients du territoire). Dans la description, le terme "école" revient 13 fois et celui de "jeune" 11 fois. Les avis sont partagés. Les écoles et les services à la jeunesse sont parfois des éléments positifs, facteurs d'attractivité, de confort et parfois ils sont soulignés comme manquants. Ces positionnements font par ailleurs échos à des enjeux et des débats plus généraux sur la place de ces services (fermeture d'école en milieu rural).

Extrait des réponses aux questions : "Décrire Ombree d'Anjou" et vision du territoire	
Réponses	Question
Il y a tout ce qu'il faut sur place pour une famille : écoles jusqu'au collège, sports, médecins, pharmacie, supermarché. Manque d'ambiance dans le centre-ville, surtout le we.	décrire
belle commune de Pouancé avec ses commerces, l'étang, les écoles, les salles de sports.	décrire
Manque de structure petite enfance, manque de diversité dans les loisirs pour les enfants	inconvénient
Un territoire qui n'attire pas, car trop de petites communes qui n'ont plus de commerces, plus d'écoles	inconvénient
la peur de perdre les écoles dans les villages d'OMBREE D'ANJOU	inconvénient

En 2020, 1 236 enfants (de 3 à 16 ans) sont scolarisés sur le territoire d’Ombree d’Anjou. Les graphiques ci-dessus permettent de visualiser les mobilités associées à la scolarisation. Pour Ombree d’Anjou, la scolarisation se fait majoritairement dans la commune avant les 11 après les 11 ans, les enfants changent de commune.



Pour les enfants de 3 à 11 ans, il y a sur le territoire 12 établissements (privé ou public). En moyenne, les écoles du bassin de vie accueillent 57 élèves par école élémentaires en 2019/2020¹⁷. C’est nettement moins que dans les territoires aux alentours (voir tableau ci-contre). Au niveau des maternelles, le phénomène est différent. Il y a environ 61 enfants par établissement sur le territoire soit plus que sur les bassins de vie de Renazé ou Candé.

Bassin de vie	Nombre moyen d'élèves en 2019/2020	
	par école élémentaire*	par école maternelle*
Pouancé	57	61
Chateaubriant	104	65
Segré-en-Anjou-Bleu	86	53
Renazé	81	72
Candé	107	48
Retiers	118	97

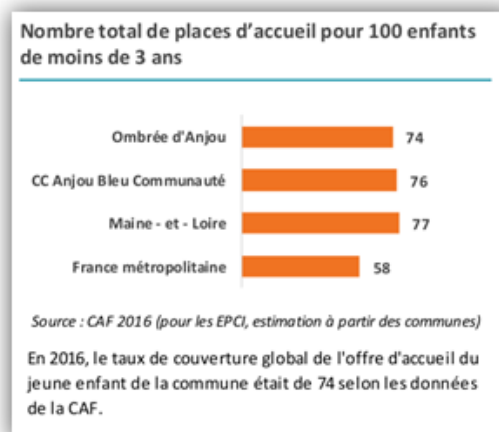
*établissements du public et du privé

Source : INSEE , Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, 2015-2020

Le territoire compte deux collèges (public et privé) sur la commune déléguée de Pouancé. De taille équivalente, ils scolarisent 434 enfants sur l’année scolaire 2019/2020.

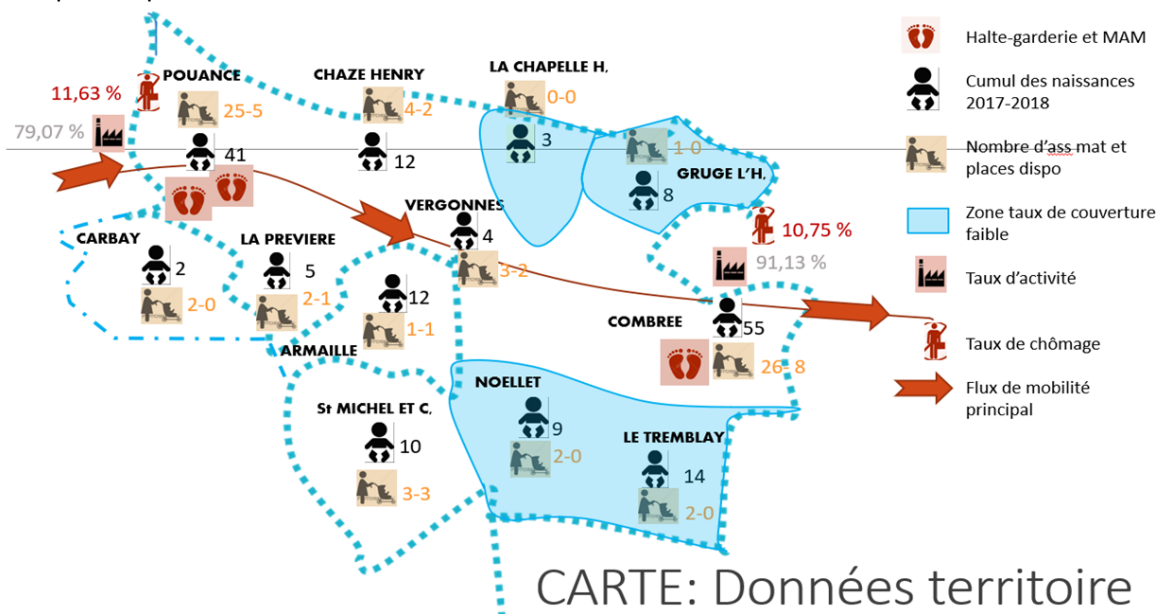
Les lycées les plus proches sont à Châteaubriant et Segré.

Le taux de couverture de l’offre d’accueil des enfants de moins de 3 ans est relativement bon avec 74 places pour 100 enfants (CAF, 2016). L’accueil des enfants est un élément essentiel puisque près de 80% des parents travaillent.



¹⁷ INSEE et Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse 2015-2020

La carte ci-dessous extraite du Bilan du Contrat Enfance Jeunesse de 2016, reprend les principales données pour la petite enfance.



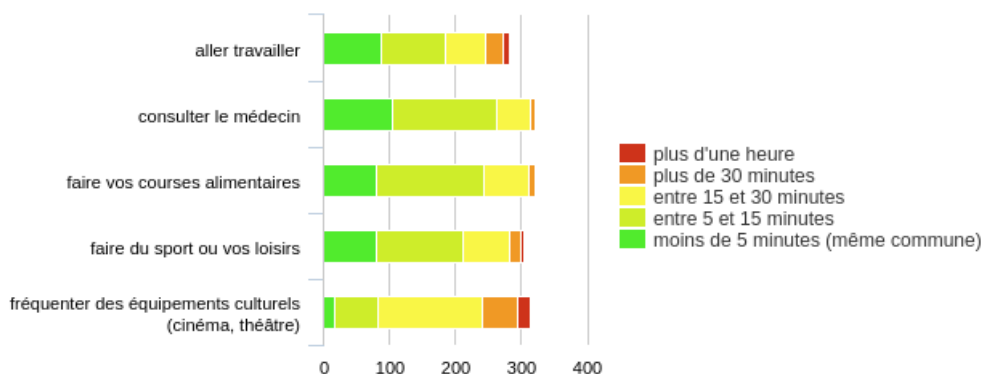
La scolarisation et les accueils périscolaires sont des enjeux importants. Ce sont à l'échelle d'Ombree d'Anjou des facteurs potentiels d'attractivités identifiés par la population et les acteurs du territoire. Ces thématiques feront l'objet d'un diagnostic plus précis dans le cadre de la Convention Territoriale Globale construite avec la Caisse des Allocations Familiales.

2. La culture : vecteur de lien

a. La culture en enjeu partagé

La culture apparaît à plusieurs reprises dans les retours d'enquête et dans le questionnaire. Tout d'abord, c'est le motif de déplacement le plus long au quotidien.

Par rapport à votre lieux d'habitation, à combien de temps évaluez-vous vos déplacements pour :



Sur les 324 personnes interrogées, près de la moitié (159 personnes) font des déplacements compris en 15 et 30 minutes, 16% (53 personnes) de plus de 30 minutes pour fréquenter des équipements culturels et 20 personnes se déplacent à plus d'une heure (c'est le double comparé au travail). Environ le même nombre de personnes déclarent, à l'inverse, faire moins de 5 minutes de routes pour fréquenter ces mêmes équipements.

La culture ressort également de la question sur les inconvénients. Le mot clé est dans le top 10 des récurrences et il est souvent associé aux enjeux suivants :

- manque d'équipements ou de lieux culturels ;
- manque de dynamisme et d'évènements.

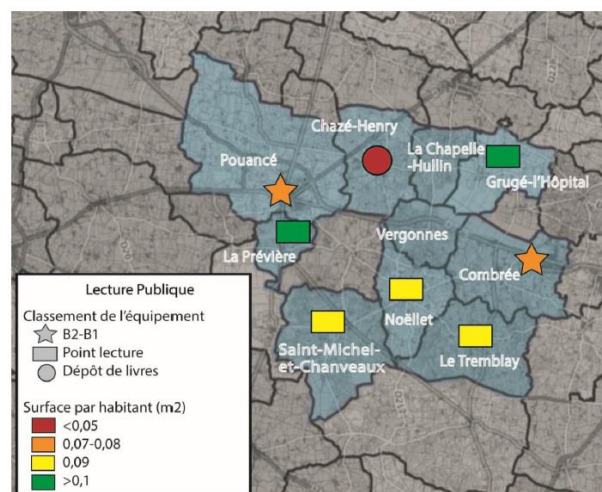
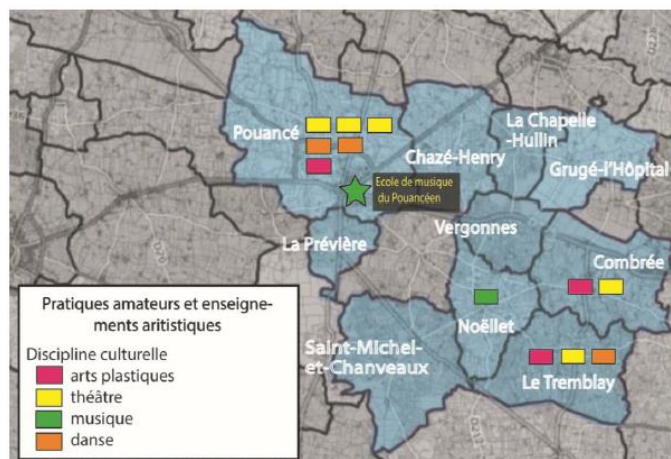
b. Les pratiques culturelles

La commune d'Ombree d'Anjou propose une offre culturelle non négligeable. La commune déléguée de Pouancé notamment est dotée de deux théâtres : le Petit Théâtre (lieu public) qui accueille des troupes amateurs et professionnelles et le Théâtre de la Chaise Rouge à l'Herberie qui propose 60 spectacles par an. La carte ci-contre reprend les données de l'étude SYLLAB réalisée en 2018. Si la commune de Pouancé ressort en termes de pratique, car elle concentre notamment en termes de théâtre des lieux, elle n'est pas la seule commune proposant des activités. Le Tremblay, Combrée et dans une moindre mesure Noëllel proposent des activités culturelles régulières.



Par ailleurs, sur le territoire il n'y a aussi pas moins de 8 bibliothèques ou points de lecture. Les bibliothèques de Pouancé et Combrée ouvertes plus régulièrement dans la semaine sont gérées par des professionnels. Les points lectures de : La Prévière, Grugé-l'Hôpital, St-Michel-et-Chanveaux, Chazé-Henry, Noëllel et le Tremblay sont gérés par des bénévoles et ont des ouvertures un peu plus restreintes. La mise en réseau de ces équipements commencé en 2020 a notamment pour le lecteur plusieurs avantages :

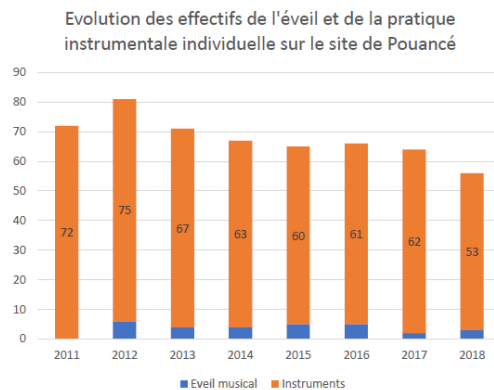
- Un tarif (5€ par famille) et une carte unique pour emprunter dans les 8 bibliothèques du réseau avec un accès à plus de livres, documents sonores, CD/DVD...
- Réservation en ligne des documents ;
- Une navette pour emprunter, récupérer des documents : les documents sont emmenés d'une bibliothèque à une autre ;
- Un catalogue unique avec près de 25 000 documents + 400 livres reçus par le Bibliopôle pour la création de la mise en réseau



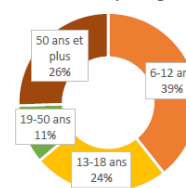
La commune dispose également d'une salle d'exposition "l'atelier Legault" sur Pouancé qui permet aux plus jeunes et au grand public de venir régulièrement découvrir des expositions.

En lien avec le Pays de l'Anjou de Bleu, une école de musique est également présente et Pouancé est une des six antennes du territoire. Depuis plusieurs années, entre 50 et 75 apprentis musiciens apprennent d'un instrument. Ce sont majoritairement des jeunes entre 6 et 12 ans (39%)

L'agenda des fêtes et des manifestations mis en place tous les ans depuis 2017 à l'échelle de la commune rassemble de très nombreuses animations.



Répartition des effectifs du site de Pouancé par âge



3. Le sport et les associations

Le tissu associatif est largement mis en avant dans les retours d'enquêtes et d'ateliers. Le "dynamisme associatif", le tissu associatif et les "associations diverses et nombreuses" sont largement mis en avant comme un point fort du territoire par l'ensemble des groupes de l'atelier.

Dans l'enquête le terme "associations" est utilisé 11 fois par les répondants, ce qui le place à la 46ème place des mots les plus utilisés sur plus de 1 400. Dans le détail, il est souvent associé à des remarques positives (ex. *Endroit calme avec des associations dynamiques*) et l'adjectif « nombreuses ».

Le territoire d'Ombrée d'Anjou compte plus de 300 associations. Rapporté au nombre d'habitant, ce taux se rapproche de la moyenne nationale (3,5 associations pour 100 habitants sur Ombrée d'Anjou, 3,7 en France) mais est en dessous de la moyenne départementale. Plus de 68% des associations ont été créées avant 2000.



En parallèle l'INSEE, mesure en 2015 24,4 licenciés sportifs pour 100 habitants. C'est légèrement plus que la moyenne nationale, mais une fois encore moins que les dynamiques intercommunale, départementale et régionale. En 2017, un diagnostic spécifique au sport sur le territoire communal dénombre 46 associations sportives. La majorité se trouve à Pouancé (18 associations) et à Combrée Bel-Air (15 associations). Il n'y a pas moins de 21 activités différentes (ex. football, cyclisme, golf, aéroclub) qui sont proposées.

Licenciés sportifs* pour 100 habitants



Source : INEP, 2015

En 2015, le nombre de licenciés sportifs de la commune pour 100 habitants était de 24,4, contre 28,2 pour le Maine-et-Loire.

Avec 40% des licenciés de moins de 20 ans, le jeune public est une part importante de la pratique sportive locale. Dans les associations sportives d'Ombree d'Anjou, les femmes représentent 34% des licenciés pour 66% d'hommes. Le phénomène est comparable avec l'ensemble du territoire mais un peu plus marqué pour les seniors (60 ans et plus). De plus, à Ombree d'Anjou la part des licences de la fédération française de sport adapté et celle de sport handicap est cinq fois plus importante que dans le département et la région. En effet, dans la région il y a 0,39% et en Maine et Loire 0,39%, pour un taux de 5% dans la commune. Concernant la part des licenciés hommes et femmes dans

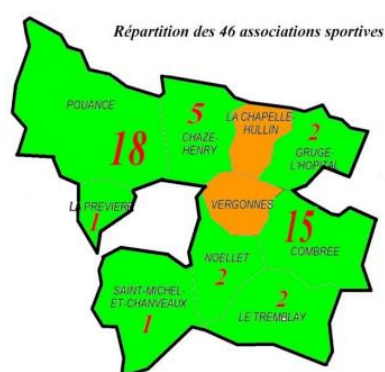
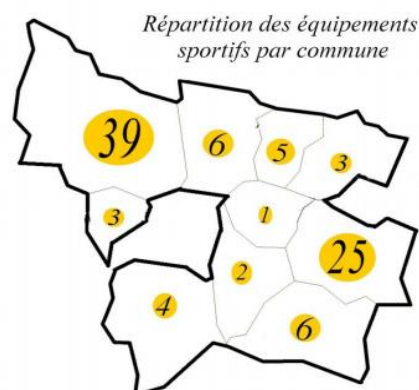


Figure 1 : Répartition des 46 associations sportives

Les équipements sportifs sont inégalement répartis entre les communes. La majorité des équipements se trouve sur Pouancé et Combrée Bel-Air. Dans certaines communes, le nombre d'équipements est faible mais elles sont toutes équipées d'au moins un équipement (ex. stade ou terrain multisports).



Quelques spécificités sont à relever :

- une piscine extérieure composée d'un grand bassin de nage et d'un petit bassin ludique pour les enfants à Bel Air de Combrée. Les fréquentations autour de quelques centaines par mois en période estivale sont majoritairement locales.
- 17 boulodromes, dont 3 de boule de fort qui est un sport d'origine du Val de Loire et qui aujourd'hui est classé comme jeu traditionnel des Pays de la Loire par le ministère de la culture
- L'aéroclub de Pouancé, lieu d'apprentissage au pilotage d'ULM.

Les retours d'enquêtes marquent toutefois un manque en ce qui concerne les équipements sportifs (associé aux commerces c'est le troisième inconvénient cité par les répondants). C'est notamment le manque d'équipements spécifiques (ex. une piscine) et structurants qui reviennent.

Le tissu associatif s'appuie sur les pratiques sportives et scolaires (association de parents) mais il reste varié. La culture est aussi une dynamique associative du territoire comme par exemple avec l'association patrimoine et culture du pouancéen. Créée en 1981, cette association souhaite apporter de l'aide aux travaux de restaurations entamés dès 1964 par Mr Louis Bessière sur le château de Pouancé. L'association a organisé de nombreuses manifestations : concerts, conférences, exposition, fêtes médiévales et visite de circuits touristiques. En 1998, l'association fonde le Centre du Patrimoine Louis Bessière, dirigé par un animateur professionnel, il propose des ateliers éducatifs pour tous.

4. Une commune nouvelle qui doit reconstruire une identité commune

a. Un bouleversement récent

Commune nouvelle, Ombrée d'Anjou a tout juste 4 quatre ans. En 2016, les élus font le choix de rassembler 10 communes entre elles. C'est un pari ambitieux qui bouleverse le paysage institutionnel sur l'échelon de la proximité et un des plus ancrés du paysage local français. La question de son identification par ses habitants mais aussi par les autres institutions reste un sujet pour les habitants et les élus.

Le bouleversement est facilement identifié dans les réponses (environ 300) à la question "Décrivez Ombrée d'Anjou en quelques mots".



Tout d’abord, le terme le plus largement employé est celui de “commune”. Il est utilisé dans différents contextes : commune nouvelle ; communes déléguées ; commune. De nombreuses réponses, sont des descriptions d’Ombree d’Anjou froide et factuelle :

- *“Association des communes” ;*
- *“Commune nouvelle, composée de 10 communes, placée à mi-chemin entre Rennes et Angers” ;*
- *“10 anciennes communes rassemblées en une seule” ;*

Au-delà des descriptions, quelques définitions marquent un sentiment négatif qui se traduit souvent par la perte lien et de la difficile acceptation de la commune nouvelle :

- *“Ombree d’Anjou est une commune nouvelle au trop grand territoire avec deux bassins de vie.”*
- *“Pour moi, Ombree d’Anjou est maintenant une commune trop grande qui oublie les communes déléguées.”*
- *“[...] Beaucoup sont perdus devant cette " grande commune" qu'ils ne reconnaissent pas. Ils ont perdu leurs interlocuteurs qu'ils côtoyaient ou apostrophaient facilement, internet n'a pas la même approche ni la même convivialité qu'un contact humain direct.”*
- *“Ce regroupement n'est plus à taille humaine et gérable avec une vraie proximité.”*
- *“Je peux décrire ma commune initiale mais pas Ombree d’Anjou ! Je ne me sens pas citoyen d’Ombree d’Anjou.”*

La dynamique de ces commentaires se retrouvent également dans les inconvénients qui présentent en premier : les termes de “trop grand” et “isolement”. A noter que cette notion de distance physique est également bien présente dans la description où la notion d’un territoire “grand” ou “vaste” (souvent associés à “trop”) est souvent opposée aux “petites” communes d’avant fusion. Les répondants soulignent que la taille de la commune complique les déplacements et les liens.

Deux enjeux se distinguent :

- la distance “démocratique” : du citoyen par rapport à ses habitudes de proximités, ou plus généralement d’un sentiment de perte de confiance dans les institutions qui se retrouve à l’échelle nationale.
- la distance “physique” : de la taille de la commune nouvelle qui est par ailleurs composée de deux bassins de vie avec Pouancé et Combrée.

b. La question des "incivilités" et de "l'insécurité".

L’enquête souligne également un problème de fond qui évolue en parallèle de la fracture entre les institutions et les habitants. En effet, si les questions de sécurité et de civilité ne sont pas au centre des sujets évoqués par les répondants, elles restent présentes.

En effet, la sécurité par exemple qui est évoquée directement par 8 réponses sur les 324 traduit un signal qu’il est difficile de juger.

- *“Calme, tranquille, fleuri, jolis coins à visiter en passant par le Château de Pouancé. Malheureusement, comme partout, arrivée de l'insécurité.” ;*
- *“Territoire très bien situé, à proximité des grandes villes. Attractif en période estivale seulement. Un patrimoine très riche mis en valeur par la qualité de l'aménagement des sites, des nombreux sentiers,*

des visites et de l'information proposée. Malheureusement, de moins en moins de commerces et services (transport ligne à la demande) et de plus en plus d'incivilités et d'insécurité. "

Les commentaires qui ne sont pas à ignorer traduisent de véritables fractures entre les populations. Il n'existe pas de statistiques locales permettant de croiser concrètement des éléments. Toutefois, il est utile de noter que ce sentiment d'insécurité n'est pas spécifique au territoire communal. A l'échelle nationale, il concerne en moyenne¹⁸ :

- au domicile environ 8 % de la population entre 2017 et 2019 ;
- dans le quartier ou le village environ 11% de la population entre 2017 et 2019 ;

Sentiment d'insécurité selon l'âge et le sexe : dans le quartier ou le village

Tranche d'âge	2017		2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
14-29 ans	19,1	8,6	20,6	9,8	21,2	7,9
30-44 ans	13,3	7,7	13,7	7,1	12,8	10,9
45-59 ans	13,5	7,5	16,7	9,1	13,2	8,4
60-74 ans	12,8	7,2	13,3	6,7	11,7	6,7
75 ans et plus	10,0	7,1	9,8	7,3	10,4	5,2
Ensemble	14,1	7,7	15,3	8,2	14,1	8,2

Lecture : en 2019, 12,8 % des femmes âgées de 30 à 44 ans se sentent souvent ou parfois en insécurité dans leur quartier ou leur village.

Note : personnes ayant répondu « oui, souvent » ou « oui, parfois » à la question « Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité dans votre quartier ou dans votre village ? ».

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 14 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

Source : Insee-OND RP-SSMSI, enquêtes Cadre de Vie et Sécurité 2017 à 2019.

Sentiment d'insécurité selon l'âge et le sexe : renonce à sortir de son domicile

Tranche d'âge	2017		2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
14-29 ans	19,1	3,1	21,2	3,3	21,9	4,8
30-44 ans	14,4	2,4	13,2	2,2	13,1	3,8
45-59 ans	13,6	2,4	16,6	3,4	14,5	3,1
60-74 ans	18,7	4,2	20,3	3,3	17,6	3,8
75 ans et plus	19,7	7,9	23,0	5,9	21,2	6,8
Ensemble	16,7	3,4	18,3	3,3	17,2	4,1

Lecture : en 2019, 21,9 % des femmes âgées de 14 à 29 ans ont souvent ou parfois renoncé à sortir de leur domicile pour des raisons de sécurité.

Note : personnes ayant répondu « oui, souvent » ou « oui, parfois » à la question « Vous arrive-t-il de renoncer à sortir seul(e) de chez vous pour des raisons de sécurité ? ».

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 14 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

Source : Insee-OND RP-SSMSI, enquêtes Cadre de Vie et Sécurité 2017 à 2019.

Ce sentiment n'est pas sans conséquence. Il décrit d'abord une réelle fracture entre les hommes et les femmes qui sont en moyenne deux fois plus sensibles à ces questions. Par ailleurs, il empêcherait le déplacement de 9% de la population qui renoncerait à sortir de son domicile pour ces raisons.

Sentiment d'insécurité selon l'âge et le sexe : au domicile

Tranche d'âge	2017		2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
14-29 ans	11,0	3,6	11,0	4,6	9,8	3,1
30-44 ans	10,3	5,3	9,6	4,2	9,7	6,2
45-59 ans	10,5	5,7	11,7	5,7	9,8	5,5
60-74 ans	11,4	5,8	13,3	6,6	10,7	5,1
75 ans et plus	10,9	7,8	11,6	7,8	11,1	3,8
Ensemble	10,8	5,3	11,4	5,5	10,1	4,9

Lecture : en 2019, 9,8 % des femmes âgées de 45 à 59 ans se sentent parfois ou souvent en insécurité dans leur domicile.

Note : personnes ayant répondu « oui, souvent » ou « oui, parfois » à la question « Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? ».

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 14 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

Source : Insee-OND RP-SSMSI, enquêtes Cadre de Vie et Sécurité 2017 à 2019.

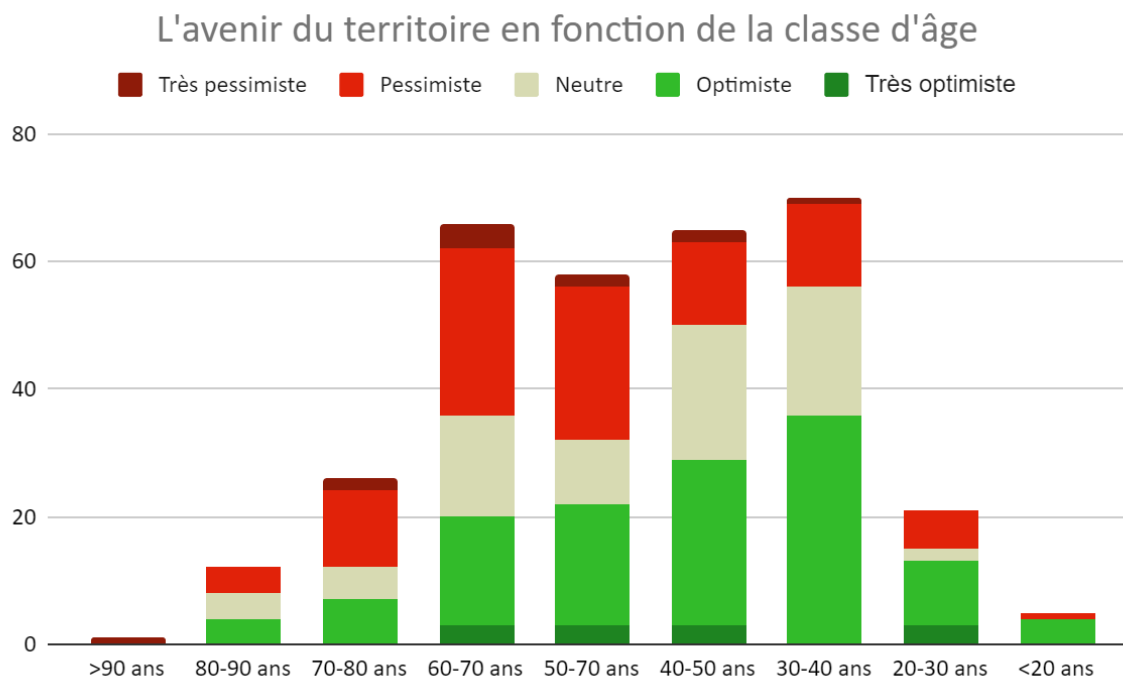
c. Un pessimisme à contrebalancer ?

Les commentaires âpres sur la fusion des communes existent. Toutefois, ils sont à remettre dans un contexte plus large. En effet, l'enquête interroge également les habitants du territoire sur la vision qu'ils ont de l'avenir du territoire et notamment de "sentiment" vis à vis de la suite. 38 % des personnes interrogées

¹⁸ Source : INSEE, Observatoire National de la Délinquance et des réponses pénales et Services statistiques ministériel de la sécurité intérieure

(123 personnes) se considèrent comme optimistes quant à l'avenir du territoire. A l'inverse, 31% (99 personnes) se déclarent "pessimistes". 78 personnes sur les 324 environ 24% n'ont pas d'opinions, ils se considèrent comme neutre et les extrêmes sont relativement bien équilibrée autour de 4% des répondants (12 personnes).

Le graphique ci-dessous reprend ces réponses en fonction de l'âge. Il est intéressant d'observer la distribution mais il est difficile d'en tirer des généralités.



d. Les débuts d'une histoire commune ?

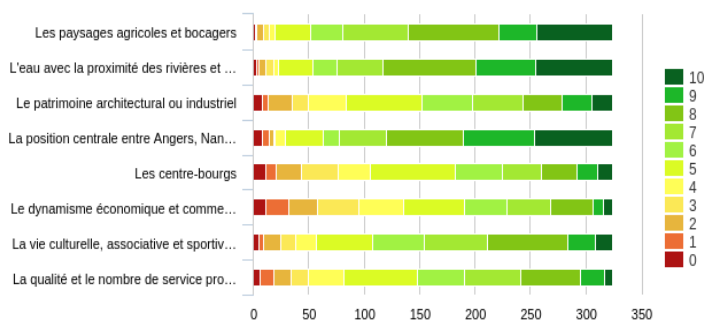
La question ouverte de la description de la commune et du territoire donne des pistes d'éléments fédérateurs.

Premièrement, le cadre de vie est largement évoqué. C'est un élément fédérateur et souvent plébiscité par les répondants à l'enquête :

- *"une commune à la fois rurale et avec de nombreux services, des petites communes déléguées sympas, un joli cadre avec les plans d'eau et la forêt, le château"*
- *"Un cadre agréable en partie grâce à la forêt, plan d'eau et sa proximité avec Segré et Angers".*
- *"Un territoire rural avec un cadre de vie préservé et de qualité"*

Comme le montre les exemples indiqués ci-dessus, le caractère rural du territoire est largement partagé par la population. Les paysages agricoles et bocagers sont l'atout le plus partagé du territoire. Dans la description, les notions de ruralité (37 utilisations) sont présentes ou sont indiquées avec la notion de "campagne" (25 utilisations).

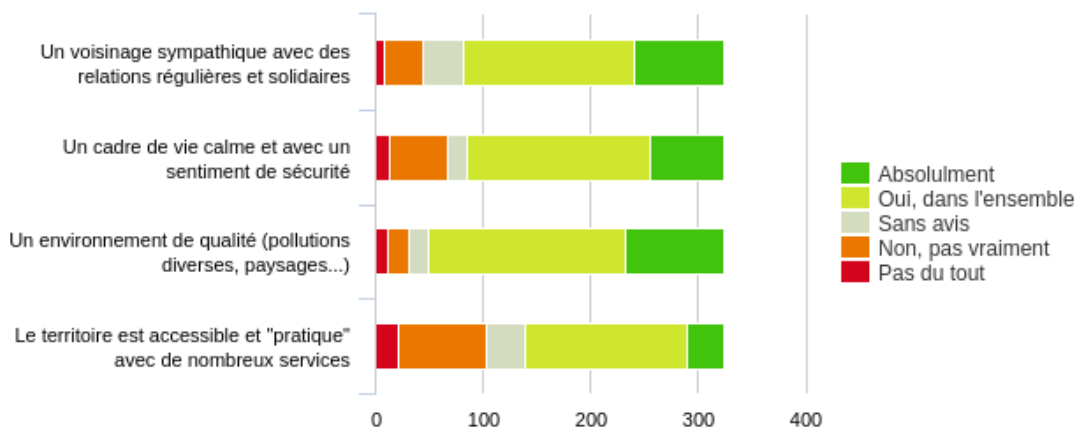
Selon vous quels sont les atout/avantages du territoire d'Ombree d'Anjou ?



Le terme "agréable" est intéressant et important. Il est fréquemment utilisé (58 fois). C'est le deuxième mot employé après celui de commune (abstraction faite des termes regroupés) :

- "agréable, commerces de proximités, services mais dans des communes à tailles humaines" ;
- "Commune active et agréable"
- "Territoire boisé. Commune de campagne agréable avec un passé historique et minier".

Aujourd'hui, le territoire d'Ombree d'Anjou correspond-il à vos envies et vos attentes ?



Si vous deviez associer Ombree d'Anjou à une identité régionale laquelle serait-ce ?

De plus, les répondants associent sans trop de débat le territoire communal à un territoire : le Haut Anjou (à plus de 50% soit 163 personnes). "Anjou" fait également partie des 20 mots les plus utilisés (34 récurrences) mais il faut dans ce cas rester prudent car il correspond également à l'emploi du nom "Ombree d'Anjou".

